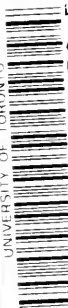


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01791753 5

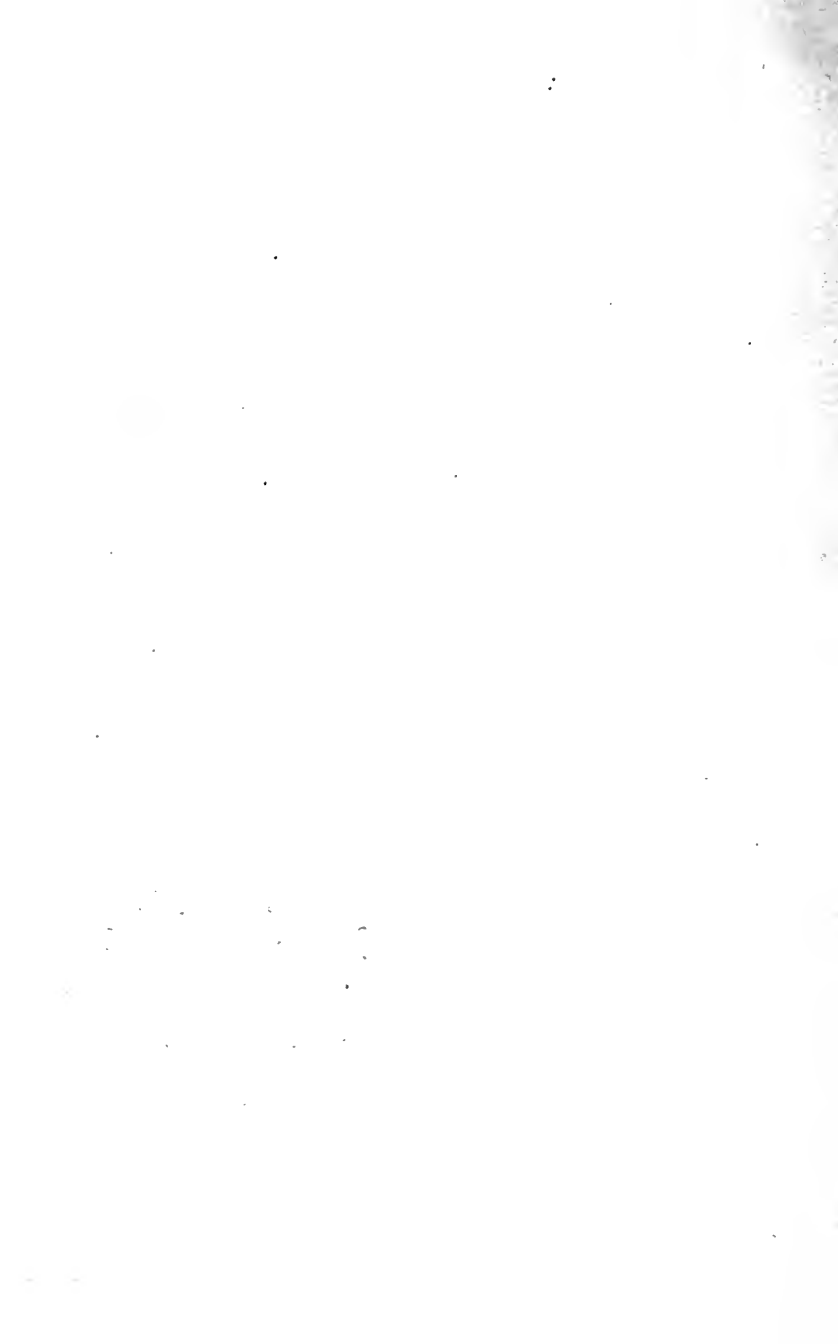
28 30











LES GRANDS
ARCHITECTES
FRANÇAIS
DE LA
RENAISSANCE

P. LESCOT, PH. DE L'ORME
J. GOVJON, J. BVLLANT; LES DV CERCEAV, LES METEZEAV
LES CHAMBIGES

D'APRÈS DE NOMBREUX DOCUMENTS INÉDITS DES BIBLIOTHÈQUES
ET DES ARCHIVES

PAR

ADOLPHE BERTY



A PARIS

CHEZ AVGVSTE AVBRY

L'VN DES LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS
RVE DAVPHINE 16

M. DCCC. LX

REVON
ARCHITECTE
NIMES

NA
1052
B47



1120666

LES GRANDS
ARCHITECTES
FRANÇAIS
DE LA
RENAISSANCE

TIRE A 284 EXEMPLAIRES.

Papier vélin.....	260
— vergé.....	12
— chamois.....	12

Tous droits réservés.

IMPRIME CHEZ AUGUSTE HERISSEY, A EVREUX.

LES GRANDS
ARCHITECTES
FRANÇAIS
DE LA
RENAISSANCE

P. LESCOT, PH. DE L'ORME
J. GOVJON, J. BVLLANT, LES DV CERCEAV, LES METEZEAV
LES CHAMBIGES

D'APRÈS DE NOMBREUX DOCUMENTS INÉDITS DES BIBLIOTHÈQUES
ET DES ARCHIVES

PAR

ADOLPHE BERTY



A PARIS

CHEZ AVGVSTE AVBRY

L'VN DES LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS
RVE DAPHINE 16

M. DCCC. LX



PREFACE

RIEN n'est moins connu que la vie des grands architectes français dont la naissance a précédé le règne de Louis XIV, et il y a certainement lieu de s'en étonner. En effet, s'il est aisé de s'expliquer pourquoi, au moyen âge, alors qu'on ne distinguait pas l'artiste de l'artisan, et qu'on n'admettait guère d'illustrations que dans l'ordre politique ou religieux, les constructeurs des cathédrales de Reims et de Paris n'ont point trouvé de biographies, il paraît, au contraire, fort étrange qu'à une

époque aussi peu reculée que celle de la Renaissance, durant une période où les arts furent cultivés avec passion, des hommes comme Pierre Lescot, Jean Goujon et Philibert de l'Orme n'aient pas été plus heureux que ne l'avaient été, trois cents ans auparavant, Robert de Coucy et Jean de Chelles. On se tromperait, au surplus, en supposant que Lescot et ses émules ne jouirent point, chez leurs contemporains, d'une renommée proportionnée à leur mérite : les récompenses qui leur furent accordées, la façon élogieuse dont il est parlé d'eux par quelques auteurs du temps, tout prouve que l'admiration universelle pour leur talent se manifesta pleinement avant leur mort. Personne, toutefois, tant qu'ils vécurent et longtemps après, ne songea que la postérité éprouverait un jour le besoin de savoir les particularités de leur existence, et s'affligerait de les ignorer presque toutes. Quoiqu'on s'émerveillât des beautés du Louvre, et quoiqu'on rendît hommage au génie de celui qui les avait inventées, l'on n'avait point l'idée de consigner par écrit la date de sa naissance. Ronsard adressait des vers à l'abbé De Clagny, en lui prodiguant à pleines mains les hyperboles ; mais il ne réfléchissait point qu'il élèverait un monument bien autrement durable à la gloire de son ami en laissant un récit de sa vie et un catalogue de ses œuvres. Plus d'un siècle s'écoula avant que Vasari eût des imitateurs en France.

Le premier écrivain français qui ait marché dans la voie du biographe italien fut André Félibien des

*Avaux, dont les Entretiens sur la vie des peintres*¹ parurent en 1666; mais, fidèle à son plan, André Félibien n'a parlé que des peintres, et son fils Jean-François, dans le Recueil historique de la vie des plus célèbres architectes², bien qu'il s'y occupe de plusieurs architectes du moyen âge, ne dit point, chose bizarre, un mot de ceux qui vinrent après. Il n'est guère plus question de ces derniers dans divers ouvrages postérieurs, où l'on pourrait supposer qu'il leur a été consacré des articles; par exemple, dans un Dictionnaire de peinture et d'architecture, imprimé en 1746, dont le titre annonce que l'on y trouvera « la vie abrégée des architectes célèbres », et où il n'est pourtant fait mention ni de Lescot, ni de J. Goujon, ni de Bullant, le seul De l'Orme y obtenant quelques lignes. On s'étonne qu'il faille, avant de rencontrer une réunion de notices sur ces grands hommes, descendre jusqu'en 1788, date du livre de D'Argenville, intitulé : Vie des fameux architectes³. Un autre, il est vrai, conçu d'après les mêmes

¹ *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellens peintres.* Paris, 1666, 4 vol. in-4°; l'ouvrage a eu plusieurs réimpressions. — Il est à remarquer que, depuis le xvi^e siècle, les peintres ont toujours beaucoup plus attiré l'attention que les architectes, dont le vulgaire est incapable d'apprécier les œuvres. Aujourd'hui encore les noms des architectes les plus distingués sont à peu près inconnus du public, tandis qu'un assez grand nombre de peintres ont une renommée populaire. Il semble que c'était exactement le contraire au moyen âge, parce que les populations, prenant le plus vif intérêt à leurs monuments religieux, étaient ainsi disposées à s'occuper de ceux qui les élevaient.

² Paris, 1687, 4 vol. in-4°.

³ Paris, 2 vol. in-8°.

données, l'avait précédé de dix-sept ans¹; mais il fut assez incomplet et assez dénué de toute valeur pour qu'on le répute non avenu.

D'Argenville, l'auteur de la Vie des architectes, était le fils de l'auteur de l'Abrégé de la vie des plus fameux peintres², et se proposait de créer une œuvre qui complétât celle de son père. Il ne se donna point un fort grand mal à cette fin, car, nullement soucieux de remonter aux sources, il se contenta du rôle facile de compilateur. Malheureusement pour lui, la matière à compilation faisant défaut quant aux architectes français de la Renaissance, il n'en put dire que peu de chose, et la très-minime quantité de renseignements qu'il rassembla n'eut point même l'avantage de l'exactitude. Le recueil de D'Argenville n'en a pas moins été tenu pour une autorité considérable jusqu'à une époque toute récente, et il a fait exclusivement les frais d'innombrables biographies. La vérité nous force à déclarer qu'il fait encore trop souvent ceux des travaux modernes, soit que l'on y puise directement des éléments, soit que l'on en demande à la Biographie universelle, dans laquelle il a été paraphrasé, ou au Dictionnaire de feu Quatremère de Quincy, qui n'a pas mis plus de pudcur à le plagier qu'à piller D'Aviler³.

¹ *Vie des architectes anciens et modernes*, par Pingeron, capitaine d'artillerie. Paris, 1771, 2 vol. in-42.

² Paris, 1745 et 1752, 2 vol. in-4°.

³ *Dictionnaire d'architecture*, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*. Paris, 1788-1823, 3 vol. in-4°; réimprimé en 1832. — En compa-

Depuis 1788, ce que, çà et là, on avait révélé d'inédit sur les grands artistes français du XVII^e siècle n'offrait aucune importance, lorsque, en 1842, parut une brochure qui exerça une action utile, et a droit par conséquent à une mention spéciale : la Notice historique sur la vie et les ouvrages de quelques architectes français, par Callet¹. L'auteur était médiocrement capable de se livrer à des recherches sérieuses sur quoi que ce fût; mais, connu par son goût pour les dessins et les gravures des vieux maîtres, il eut cette bonne fortune qu'on lui signala un manuscrit de la Bibliothèque Impériale, renfermant des documents très-curieux, qu'il éprouva l'envie de faire connaître. La tâche était aisée; Callet, néanmoins, fut loin de s'en tirer d'une manière satisfaisante. Dépourvu de tout esprit de méthode et de critique, il avait en outre atteint l'âge de la caducité, et son intelligence faiblissait à ce point qu'il crut rehausser la portée de ses découvertes en les noyant dans un déluge d'inventions. Il ne semble pas, du reste, avoir eu beaucoup de peine à s'y résoudre, car il appartenait manifestement à cette classe d'antiquaires qui ne rougissent point de faire des citations fausses pour gratifier leur misérable vanité. L'ouvrage de Callet, dont la publicité a été fort restreinte, est des plus

rant les articles de cet ouvrage, dont le mérite a été tant surfait, avec ceux des livres de D'Aviler et de D'Argenville, on reconnaît que Quatremère de Quincy a, dans la plupart des cas, copié mot pour mot ses devanciers.

¹ Paris, 1842, in-4^e, avec fig.

dangereux à consulter, vu que, s'il contient l'indication de plusieurs faits nouveaux et vrais, il abonde particulièrement en assertions entièrement controuvées, et formulées avec un aplomb auquel l'insanité d'un cerveau sénile sert à peine d'excuse.

Pendant longtemps l'histoire des artistes s'est traitée comme se traite encore l'histoire de Paris. Il y avait en circulation une certaine quantité de notions passées à l'état de lieux communs; on les ressassait tant bien que mal, s'inquiétant peu d'en augmenter le nombre ou de vérifier si, par hasard, elles n'étaient point fondées, voire même absurdes. Il était ainsi bien et dûment convenu que Lescot avait tenu en comende l'abbaye de Clagny, laquelle n'a jamais existé; que Jacques Androuet du Cerceau, connu comme graveur dès 1549, avait élevé l'hôtel de Bretonvilliers, construit sous la régence d'Anne d'Autriche; que Clément Métezeau donna les plans de la galerie du Louvre vers 1595, c'est-à-dire à l'âge de quatorze ans, etc. Un million de personnes ont lu cela, et on l'écrivit tous les jours. Le livre de Callet, quelque entaché de mensonges qu'il soit, a eu le mérite de montrer que celui de D'Argenville ne justifiait aucunement sa réputation, et que la biographie de nos grands maîtres demeurerait en réalité inconnue, après avoir été l'objet d'une multitude de confusions et de méprises. L'attention de plusieurs érudits s'est par suite éveillée, et l'exploration des documents originaux prenant chaque jour plus d'extension, il en a

surgi quelques découvertes ; mais une publication surtout, par la vive sensation qu'elle a produite, a donné une puissante impulsion à ce mouvement. On comprend sur-le-champ que nous voulons parler de la Renaissance des arts à la cour de France, par M. le comte Léon de Laborde.

Si l'on veut écrire convenablement l'histoire des arts, ou, ce qui en est une partie, l'histoire des artistes, il est indispensable de posséder simultanément des connaissances de natures très-diverses, en quelque sorte opposées, et qu'une organisation spéciale et rare peut seule unir à un haut degré. Cette organisation privilégiée est précisément celle qui distingue M. de Laborde. Homme d'un goût épuré par l'étude de tous les genres de chefs-d'œuvre, riche de la plus vaste expérience, familier avec les procédés de la technique, et sans cesse animé de ce feu sacré qui s'éteint ordinairement si vite, il joint à ces précieuses qualités un jugement essentiellement sain et une érudition dont la variété étonne. Plus que personne, comme l'événement l'a prouvé, l'auteur du Catalogue des émaux du Louvre et du Glossaire des anciens termes d'art était donc apte et préparé à s'acquitter dignement de la tâche laborieuse qu'il avait assumée. L'ouvrage de M. de Laborde est divisé en quatre parties, consacrées aux peintres, aux sculpteurs, aux architectes et aux gens de métier ; mais, de ces quatre parties, il n'y a encore que la première publiée ¹,

¹ La première partie, formant un vol. in-8° d'environ 1,000 pages, a paru en deux fragments, dont l'un a été publié en 1852, et l'autre en 1855.

et les autres se feront évidemment toujours trop attendre au gré du public. La troisième comprendra des extraits de comptes des bâtiments royaux, dont il nous est permis d'affirmer le vif intérêt; car, afin de faciliter nos travaux, ils ont été mis à notre disposition avec une extrême bienveillance, et nous les citerons, par anticipation, dans le courant de nos notices.

En prédisant, avec une profonde conviction, que la suite de l'ouvrage de M. de Laborde lui créera de nouveaux titres à la sympathie et à la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des arts, c'est un devoir pour nous de prendre garde à ne pas faire naître des espérances irréalisables. Disons donc franchement ce que, dès aujourd'hui, on est à même d'assurer avec sécurité : la quantité des détails que l'avenir nous apprendra sur la vie des grands artistes du moyen âge et de la Renaissance sera forcément très-restreinte, pour cette raison que presque tous les documents manuscrits d'où la lumière aurait jailli sont détruits, et que les documents imprimés dont il y a quelques éclaircissements à tirer ont été déjà suffisamment compulsés pour ne plus rien receler d'important et d'inédit. Il existe même, quant aux architectes illustres du XVI^e siècle, une circonstance particulière qui coupe court d'avance aux illusions : ces architectes ont été principalement employés aux édifices royaux, et les comptes des bâtiments royaux; à l'exception de quelques fragments, sont anéantis depuis l'incendie du Palais, en 1737. D'un autre côté,

la Révolution a causé la perte des comptes des communautés religieuses de Paris, et ceux des constructions privées ne se conservaient point, de sorte que les sources vives sont taries, et qu'il est devenu impossible d'y puiser abondamment. D'autres subsistent, sans doute, qu'on aurait tort de dédaigner : les registres des paroisses, les titres de propriété, les actes de procédure et les pièces innumérables qui, réunies sous des rubriques le plus souvent insignifiantes, gisent dans la poussière des bibliothèques publiques, contiennent infailliblement plus d'un renseignement curieux, destiné à être exhumé tôt ou tard ; mais il n'y a là qu'à glaner, et, à moins que la fortune, qui domine tout dans le monde, ne vous favorise d'une façon exceptionnelle, le fruit de vos recherches sera, dans l'immense majorité des cas, absolument hors de proportion avec le temps qu'elles vous auront coûté. En province, où les archives n'ont point été partout ravagées comme dans la capitale, il y a lieu de compter sur des découvertes plus imprévues ; en revanche, elles ne concerneront que des hommes dont la notoriété ne sera jamais populaire, alors même qu'elle mériterait de l'être autant qu'aucune : Martin Chambiges, l'architecte de la cathédrale de Beauvais, et Pierre Trinquereau, l'architecte de Chambord, n'étaient, certes, pas inférieurs en génie à P. Lescot et à Ph. de l'Orme ; on a élevé des statues à ceux-ci ; combien de gens connaissent le nom des premiers ?

Pour cette histoire du vieux Paris, qui a déjà absorbé plus du quart de notre existence, ayant été

dans la nécessité d'entreprendre une longue monographie du Louvre et des Tuileries, nous avons dû nous enquerir de ce que l'on savait des hommes sur les plans desquels ont été élevés ces deux palais; grande fut notre surprise en constatant l'incroyable ignorance où l'on demeurerait plongé sur leur compte, et plus grande encore fut notre stupeur en présence de l'amoncellement d'erreurs accumulées à leur propos. Nous avons pensé alors qu'il nous incombait doublement, à nous qui avons longtemps manié le compas et l'équerre, de remédier, dans la limite de nos forces, à ce déplorable état de choses, et tel a été le point de départ des études qui ont donné naissance au présent opuscule. Il a pour but de rectifier les idées fausses répandues dans le public, et de mettre en ses mains, condensés sous une forme concise, tous les renseignements, inédits ou non, mais avérés, qu'il nous a été possible de recueillir sur les artistes dont le nom est indiqué en notre titre. Énoncer un pareil projet, c'est prévenir que le volume ne sera point épais. Aurait-il été plus adroit de le grossir? Il nous a répugné de calculer ainsi; autrement, quoique fort étranger à l'art si cultivé de parler en ne disant rien, nous eussions pu, sans grand labeur, augmenter considérablement le nombre de nos pages: nous n'avions, pour cela, qu'à suivre les errements des biographes, nos devanciers; qu'à faire incidemment l'histoire ou la description des monuments dont la mention venait sous notre plume, et à nous lancer dans les dissertations esthétiques. Nous ne nions pas radicalement l'utilité des dissertations

esthétiques, auxquelles certains esprits d'élite savent donner une haute portée; seulement, en général, l'enthousiasme qu'elles nous inspirent n'a point besoin d'être modéré. Nous les avons vues si souvent ne constituer qu'un pur verbiage, et fournir à des gens uniquement habiles à confectionner des phrases une occasion de dissimuler leur complète impuissance de produire un fait nouveau, que nous nous défendrions en vain d'un sentiment de réaction à l'endroit de la philosophie artistique. Notre livre restera donc mince; nous osons espérer que, dans son chétif format, il paraîtra du moins substantiel, puisque, et nous demandons pardon de le faire observer, non-seulement nous y réfutons maintes fables acceptées comme des vérités, mais, constamment appuyé sur des preuves d'une authenticité indubitable, nous sommes parvenu à y réunir une somme totale de renseignements ¹ trois fois plus grande que celle dont on a disposé jusqu'à ce jour. Nous croyons inutile d'a-

¹ Nous disons *somme totale*, parce que les faits nouveaux que nous mettrons en lumière se répartissent d'une manière fort inégale. Malgré notre opiniâtreté à chercher, nous n'avons rien trouvé d'inédit sur J. Goujon ni sur Bullant; mais nous avons été mieux récompensé en ce qui concerne Lescot et De l'Orme, et surtout les Du Cerceau, les Métezeau et les Chambiges. Avant nos études, ce qu'on racontait ordinairement des Du Cerceau était un tissu d'erreurs; quant aux Métezeau, ils étaient à peu près entièrement inconnus, et les Chambiges, à l'exception d'un seul, l'étaient absolument. — Deux de nos notices (celles qui sont relatives à De l'Orme et à Lescot) ont paru pour la première fois dans la *Gazette des Beaux-Arts*, excellente publication que M. Ch. Blanc dirige avec une distinction à laquelle l'honneur que nous avons de compter parmi les collaborateurs du recueil ne doit point nous ôter la satisfaction de rendre hommage.

jouter que nous avons la pleine conscience de ce que laisse à désirer le résultat de nos efforts ; mais nous ne craignons point d'avouer que, sans nous en exagérer la modeste valeur, nous nous estimons heureux de l'avoir obtenu, attendu l'excessive stérilité habituelle des recherches analogues aux nôtres.





PHILIBERT DE L'ORME

PHILIBERT DE L'ORME¹, « Lyonnais, » ainsi qu'il se qualifie lui-même, et dont les ascendants ne sont point connus², est né en 1515, ou à très-peu près, car dans la préface de son *Traité d'architecture*, publié en 1567, il dit : « Je vous advertiray que depuis trente-cinq ans en çà et plus, j'ai observé en divers lieux que

¹ Telle est la véritable orthographe de son nom, qu'on écrit abusivement en un seul mot aujourd'hui.

² Callet (*Notice sur la vie et les ouvrages de quelques architectes français*) fait de De l'Orme le fils d'un entrepreneur de travaux publics. C'est tout simplement une de ces inventions dans lesquelles le vieil artiste se complaisait et qu'il finissait par prendre au sérieux; mais il y a grande apparence que Philibert de l'Orme appartenait à une famille de constructeurs. Il était probablement le parent de Pierre et de Toussaint de l'Orme, maîtres maçons qui travaillèrent au château de Gaillon, dans les premières années du xvi^e siècle, et dont les noms figurent dans les comptes publiés par M. Deville. La perpétuation d'un même état dans les familles était chose commune alors, et ce livre même en fournira plusieurs preuves.

la meilleure partie de ceux qui ont fait ou fait faire bastimens, etc. » Ce passage établit que les premières études de De l'Orme en son art eurent lieu vers 1530 au plus tard. Or, à l'âge de quinze ans, assure-t-il, il commandait déjà à trois cents ouvriers¹, et certainement, alors, il ne pouvait être qu'à son début dans la carrière. La conclusion forcée, c'est que, comme nous venons de le dire, la date de 1515 est infailliblement, à quelques mois près, celle de sa naissance².

De l'Orme est authentiquement du nombre de ces artistes français du xv^e siècle qui allèrent en Italie étudier les éléments de l'art antique. Il l'affirme en maint endroit de ses livres, et dans l'un

¹ « Ce que je cognois en moy, qui de jour en jour expérimente, trouve et excogite de nouvelles inventions, m'estant employé et addonné, *dès ma première jeunesse*, à tous jours chercher les plus doctes en géométrie, et autres sciences requises à l'architecture, qui furent en Europe, et visitant les excellentes antiquités et d'icelles prenant extraictz, mesures et proportions, pour l'illustration de l'architecture. En quoy, par la grâce de Dieu, j'ay tant bien procédé et prospéré que j'ay ordonné et fait construire temples, chasteaux, palais et maisons par vray art d'architecture en divers lieux, et tant pour Roy, princes, cardinaux qu'autres, *voire dès l'age de quinze ans*, auquel temps je commençay avoir charge et commander tous les jours à plus de trois cents hommes. » (*Nouvelles inventions*, n^o 35 r^o.) Il répète l'assertion dans un mémoire dont il sera question plus loin, et dans lequel nous puisons les divers détails de sa vie, dont nous n'indiquons pas la source en renvoi.

² Suivant M. J.-S. Passeron, l'auteur d'une notice biographique récemment publiée à Lyon sur De l'Orme, ce dernier serait né vers 1520. Si on admet cette hypothèse, comme on ne saurait révoquer en doute les propres assertions de De l'Orme, il faut admettre aussi qu'il commença ses observations sur l'art dès l'âge de dix ans environ. Peu de gens consentiront à lui prêter autant de précocité.

d'eux nous raconte même comment il s'attira, par son ardeur au travail, les sympathies d'un puissant prélat : « Estant à Rome, dit-il, du temps de ma tres grande jeunesse, je mesurois les édifices et-antiquitez, selon la toise et pied de roy, ainsi qu'on faict en France. Advint un jour que, mesurant l'arc triomphant de sainte Marie - Nove, comme plusieurs cardinaux et seigneurs, se pourmenants, visitoient les vestiges des antiquitez et passaient par le lieu où j'estois, le cardinal de Sainte-Croix (alors simple évesque seulement, mais depuis cardinal et pape sous le nom de Marcel, homme très docte en diverses sciences, et mesmes en l'architecture, en laquelle pour lors il prenoit grand plaisir, voire jusqu'à en ordonner et faire desseings et modèles, ainsi que puis après il me les monstra en son palais) dit en son langage romain qu'il me vouloit cognoistre, pour autant qu'il m'avoit vu et trouvé plusieurs fois mesurant divers édifices antiques, ainsi que je faisois ordinairement avec grand labour, frais et dépens, selon ma petite portée, tant pour les eschelles et cordages que pour faire fouiller les fondements afin de les cognoistre ; ce que je ne pouvois faire sans quelque nombre d'hommes qui me suivoient, les uns pour gagner deux *jutes* ou *carlins* le jour, les autres pour apprendre, comme estoient ouvriers, menuisiers, scarpelins ou sculpteurs et autres semblables, qui désiroient cognoistre comme je faisois, et participer du fruict de ce que je me-

surois ¹. » Marcel Cervino, qui monta sur le trône pontifical en 1555, n'obtint la dignité d'évêque qu'en 1534, à l'avènement du pape Paul III. En 1536 il accompagna le cardinal Farnèse, légat du saint-siège, en France et dans les Pays-Bas, et, lui ayant succédé dans ses fonctions, il ne revint pas avant 1539 se fixer à Rome, où l'attendait le chapeau de cardinal au titre de Sainte-Croix de Jérusalem. Sa rencontre avec De l'Orme a donc eu lieu à la fin de 1534 ou dans le courant de 1535. D'après notre calcul, celui-ci avait alors une vingtaine d'années; il était ainsi dans sa « première jeunesse », et avait néanmoins atteint un âge où l'on est apte à faire de sérieuses études, ce qui lui

¹ *Architecture*, f° 431 r°. — La suite de ce passage n'est pas sans intérêt : « Laquelle chose donnoit plaisir audict seigneur cardinal; voire si grand qu'il me pria, estant avec un gentilhomme romain qu'on nommoit misser Vincentio Rotholano, logeant pour lors au palais de Saint-Marc, que je les voulusse aller voir, ce que je leur accorday tres volontiers: Le dict seigneur Rotholano, homme fort docte aux lettres et en l'architecture, prenoit grandissime plaisir à ce que je faisois, et pour ceste cause me monstrois, comme aussi ledict seigneur cardinal, grand signe d'amitié. Bref, après avoir discouru avec eux de plusieurs choses d'architecture et entendu d'où j'estois, ils me prièrent de rechef de les visiter souvent audit palais, ce que je fis. Auquel lieu ils me conseillèrent, entre autres choses (après avoir cogneu la despence que je faisois pour chercher les antiquitez et retirer toutes choses rares et exquisés en architecture), que je ne mesurasse plus les dictes antiquitez selon le pied de France, qui estoit le pied le roy, pour autant qu'il se trouveroit si à propos que le palme romain suyvant lequel on pouvoit fort bien juger des anciens édifices, qui avoient esté conduicts avec iceluy plustost que avec autres mesures, et signamment avec le pied antique; me donnant lors et l'un et l'autre avec les mesures, longueurs et divisions.... Davantage, ils m'enseignèrent les lieux où je les trouvoy inculpées en un marbre fort antique. »

eût été impossible s'il fût né vers 1520. Il était même apte à faire plus que des études, puisque, entré au « service du pape Paulle », il avait « une belle charge à Saint-Martin *dello Bosco*, à la Callabre », ainsi qu'il le rapporte dans le curieux mémoire dont nous donnons le texte à la fin de cette notice. On sait aussi par lui qu'en 1536 il habitait de nouveau sa ville natale; car, parlant de trompes qu'il avait fait construire dans la rue de la Juiverie, à Lyon, il dit : « Je fis faire tel œuvre *l'an 1536, à mon retour de Rome et voyage d'Italie*, lequel j'avois entrepris pour la poursuite de mes études et inventions pour l'architecture¹. »

Ce furent Guillaume du Bellay et son frère Jean, le cardinal, qui, suivant l'expression de De l'Orme, le « débauchèrent » du service pontifical, et le firent revenir en France, où il semble qu'il choisit d'abord Lyon pour résidence. Vers 1542, il y commença le portail de l'église Saint-Nizier, qu'il n'acheva point parce que, dit D'Argenville, sans citer d'autorité, le cardinal Du Bellay l'attira à Paris, pour lui confier la construction de son château de Saint-Maur. Son introduction parmi les officiers de la couronne eut lieu, sans aucun doute, par la même influence, mais à une époque que nous ne pouvons exactement fixer. Nous savons toutefois que, dans la première moitié

¹ *Architecture*, f^o 90 v^o.

de l'année 1546 ¹, De l'Orme, chargé de visiter « tous les ans par deux foys toute la coste et forteresse de Bretaigne », sauva la ville de Brest d'une attaque imminente des Anglais, exploit dont il fait un court récit dans son mémoire. Or, cette locution « je visitoys tous les ans par deux foys, etc. » dénote qu'il était commissionné du roi depuis plusieurs années. On observera que ses premières fonctions publiques furent beaucoup moins celles d'un architecte que celles d'un ingénieur et commis : ainsi aller « veoir des gallions que l'on faisoit au Havre de Grâce, et visiter les navyres qui estoyent à la coste de Normandie, arrester diligemment des vivres comme lardz, sutres et biscuitz, bray et goteron, cordaiges et aultres équipages, pour pourter au camp de Boulongne ² », constitue bien des services d'ingénieur militaire. Au reste, De l'Orme dit expressément qu'il eut la charge de « fortifier, à la guerre », qu'il fut « capitaine en chief et fermé », c'est-à-dire assiégé, « plusieurs fois ». Il est fâcheux qu'il n'indique point si ces derniers épisodes de sa vie se passèrent en France ou en Italie ³. Au xv^e siècle, l'Italie était regardée comme le pays le plus savant

¹ La paix avec l'Angleterre fut signée au mois de juin 1546.

² Ce camp doit être celui du maréchal Du Biez, qui assiégeait Boulogne en 1545.

³ Il serait difficile de croire que ce fut en Italie, puisque, lorsqu'il revint de cette contrée, il ne pouvait être âgé de beaucoup plus de vingt ans.

dans l'art poliorcétique, et les architectes y étudiaient volontiers à la fois les ordres antiques, la structure des vaisseaux et le tracé des bastions. Cette circonstance et les nouveaux procédés de construction qu'ils rapportaient d'au delà des Alpes durent être les principales raisons qui recommandèrent De l'Orme, quand il fut préposé aux fonctions dont il nous apparaît d'abord revêtu; il les exerça à Brest, Saint-Malo, Concarneau, Mantes, et en d'autres lieux de Normandie et de Bretagne, où il eut l'occasion de signaler les plus scandaleux abus et d'y mettre ordre, non sans se créer de nombreux ennemis.

Un procès-verbal de visite, du 29 janvier 1548 (1549, nouv. st.), désigne Philibert de l'Orme comme étant alors « architecte du Roy ». Nous ne savons si tel était son titre du temps de François I^{er}, mais tel il fut dès le commencement du règne de Henri II, qui, à la date du 3 avril 1548, par lettres d'office données à Fontainebleau¹, nomma De l'Orme inspecteur des bâtiments royaux de Fontainebleau, Saint-Germain, etc., en d'autres termes, surintendant des bâtiments de la couronne. Tout montre qu'à partir de ce moment il fut constamment l'architecte préféré de Henri II et celui de Diane de Poitiers, pour laquelle il fit d'importants travaux. Cette haute protection de-

¹ *Comptes des bâtiments royaux*, p. 161 et 165.

vait lui valoir et lui valut effectivement une foule de faveurs ; mais la médisance se plut, dans la suite, à en exagérer beaucoup l'importance, car elle répandit le bruit que les bénéfices qui lui avaient été conférés formaient un revenu de 20,000 livres, et ce revenu ne montait qu'à 6,000, d'après le compte qu'en donne De l'Orme, à la vérité sans y comprendre les émoluments de certaines charges dont il recueillait des avantages notables. Ses bénéfices n'étaient d'ailleurs qu'une juste rémunération pour ses travaux et les dépenses élevées qui lui incombait ; il dit à ce propos : « l'on ne me donna jamais estat et gaiges, ne pensions, ny aultre don que ce soit ; et ay toujours mené dix ou douze chevaux, et estoient ordinairement sur les champs suivant le commandement que me faisoit le feu roy (Henri II) et ceulx qui me commandoyent ; et tenoys maison partout où je me trouvoys ; tant aux cappitaynes, concierges, contrerolleurs et Mes maçons, charpentiers et aultres, tous mangoyent à mon logis, à mes propres despens, sans qu'ilz payassent, ne moings me faire présent de la valeur d'une seule maille. Oultre plus, tous les modèles que je faisoys faire, tant pour le service du Roy que de ceulx qui estoient auprès de luy, l'on ne m'en payoit pas ung denier, et si j'en ay faict tels qui a cousté deux ou troys cens escuz. »

En 1548, De l'Orme était déjà conseiller et aumônier ordinaire du roi. La première abbaye qu'on

lui donna en commende fut celle de Géveton, en Bretagne, dont le revenu ne montait qu'à 300 liv.; il eut, après, celle de Saint-Barthélemy-lez-Noyon, qui rapportait 1,700 livres, et dont il fit prendre possession par un nommé Guillaume Longue-Épée, auquel il donna sa procuration pour cela, le 21 août 1548. En 1560, il eut avec ses moines un procès au sujet des revenus conventuels, dont il s'opposa à ce qu'on prit le tiers dans le but de réédifier les bâtiments du monastère, que le gouverneur de Noyon avait fait entièrement raser en 1557, afin de mieux défendre la ville. De l'Orme perdit son procès, que les moines ne lui pardonnèrent jamais, et, en 1561, on commença à rebâtir l'abbaye, sur un pignon de laquelle ses armes furent sculptées.



Le cartulaire de Saint-Barthélemy nous apprend que ces armes étaient : *d'argent à un orme accompagné de deux tours de sinople*, et on y fait observer

qu'elles auraient dû être effacées, attendu que De l'Orme n'avait aucunement contribué à la dépense¹. De l'Orme resta jusqu'à sa mort abbé de Saint-Barthélemy, et le fut en même temps de Saint-Eloy-lez-Noyon, dont il disposait dès 1555, qu'il possédait encore en 1561, mais qu'il ne mentionne point dans son mémoire manuscrit, nous ignorons pour quel motif. Quant à l'abbaye d'Ivry², située au diocèse d'Evreux, et dont le revenu était de 1,300 livres par an, il l'obtint également en 1548 et en rendit hommage au roi le 6 octobre 1549; il avait eu à la disputer à un concurrent, le prieur Edmond Maillard, qui fut évincé de ses prétentions par sentence du 18 janvier 1549³. D'après le *Gallia Christiana*, auquel nous empruntons ces détails⁴, De l'Orme fit faire dans l'église de l'abbaye des stalles décorées de ses armoiries, et qui, nous nous en sommes assuré, n'existent malheureusement plus. En 1553, il vendit la dime de la forêt d'Ivry, propriété du monastère, à la duchesse de Valentinois, et en 1560, il renonça en

¹ Bibl. Imp., cart. n° 284. — Il est probable que les armes de De l'Orme comprenaient une *crosse en pal*, derrière l'écu; mais, comme ce détail n'est point indiqué dans le passage du manuscrit, on s'est abstenu de le faire figurer sur le dessin.

² Le lieu s'appelle maintenant *Ivry-la-Bataille*, à cause du combat où, en 1590, Henri IV défit l'armée de la Ligue.

³ On ne trouve rien à ce sujet et à cette date dans les registres du parlement.

⁴ Vol. VII, col. 847 et 1119; vol. XI, col. 654.

faveur de Jacques de Poitiers, frère de cette dernière, à l'abbaye même, sur laquelle il rappelle orgueilleusement, en tête des trois premiers livres de son second ouvrage, qu'il avait « naguères » étendu son autorité. L'abbaye de Saint-Serge-lez-Angers, qui valait 2,700 livres de rente, récompensa De l'Orme de sa soumission aux volontés de sa puissante protectrice, et le titre d'abbé de Saint-Serge, le dernier qu'il dû à la générosité de Henri II, fut celui qu'il se donnait le plus ordinairement dans les derniers temps de sa vie. Il en avait un autre encore, car il fut aussi chanoine de Notre-Dame de Paris, en compagnie de son célèbre collègue Pierre Lescot. Il avait fait signifier au chapitre ses lettres de collation, émanées du cardinal Jean du Bellay, et demandé à prêter serment, le mercredi 3 septembre 1550¹, puis avait été installé le vendredi suivant. Dans les assemblées capitulaires, son nom apparaît pour la première fois² à la date du 12 janvier 1550 (1551, n. s.) et figure dans la liste des chanoines du commencement de l'année 1551; mais, chose assez singulière, il ne se trouve plus sur celle de 1552, ni sur celles qui suivent, pendant une dizaine d'années; il revient, au contraire, au bas d'une délibération du 17 novembre 1561, et très-souvent après. La double qualité

gotique

¹ Les lettres avaient déjà plusieurs mois de date, puisque le cardinal-évêque de Paris était mort le 15 mars précédent.

² Archives de l'Empire, reg. LL 250, p. 107, 109 et 200.

d'aumônier du roi et de chanoine de Paris tend à démontrer que Philibert de l'Orme avait reçu les ordres mineurs.

Dans les arts, plus que partout ailleurs, le succès, même légitime, fait naître des envieux, et par conséquent des ennemis. De l'Orme n'échappa point à cette fatalité et à ses conséquences. Probablement aussi il ne fut point exempt de torts, et il mérita qu'on l'accusât de hauteur et de morgue. Il laisse voir assez complaisamment dans ses ouvrages la haute opinion qu'il avait de son propre mérite, et, on doit le croire, elle se traduit plus d'une fois par des actes blessants pour ceux avec lesquels il se trouvait en relation. A propos de la roideur qu'on lui prête, on a souvent invoqué l'anecdote suivante, que nous rapporterons dans les termes employés par le premier qui l'a racontée, et dont on ne cite jamais que les copistes : « En une autre satire, » dit Binet, dans sa Biographie de Ronsard, « qu'il (Ronsard) appelloit *la Truelle crossée*¹, blasant le Roy de ce que les

¹ Ce poëme n'est point connu et n'a probablement pas été imprimé. Tout ce que nous avons trouvé dans les écrits de Ronsard, qui ait trait à De l'Orme, ce sont ces quatre vers, extraits d'une épître adressée à Charles IX :

J'ay veu trop de maçons
Bastir les Tuilleries,
Et en trop de façons
Faire les momeries.

(*Oeuvres inédites de Ronsard*, par P. Blanchemaln,
p. 129.)

De l'Orme avait été en de meilleurs termes avec un autre de ses

bénéfices se donnoient à des maçons et autres plus viles personnes, où particulièrement il taxe un De l'Orme, architecte des Tuilleries, qui avoit obtenu l'abbaye de Livry (d'Ivry), et duquel se trouve un livre non impertinent d'architecture. Et ne sera hors de propos de remarquer icy la mal-vueillance de cest abbé, qui pour s'en venger fit un jour fermer l'entrée des Tuilleries à Ronsard, qui suivoit la Royne-mère : mais Ronsard, qui estoit assez picquant et mordant quand il vouloit, à l'instant fit crayonner sur la porte, que le sieur de Sarlan lui fit aussitost ouvrir, ces mots en lettres capitales : FORT. REVERENT. HABE. Au retour, la Royne voyant cest escrit, en présence de doctes hommes et de l'abbé de Livry mesme, voulut sçavoir que c'estoit et l'occasion. Ronsard en fut l'interprète, après que De l'Orme se fut plaint que cest escrit le taxoit : car Ronsard lui dit qu'il accorderoit que par une douce ironie, il prist ceste inscription pour luy, la lisant en françois ; mais qu'elle lui convenoit encore mieux, la lisant en latin, remarquant par icelle les premiers mots raccourcis d'un épigramme d'Ausone, qui com-

contemporains, dont l'esprit, certes, valait au moins celui de Ronsard. A l'occasion des machines de guerre employées par les anciens, Rabelais déclare que le système en était mal compris « des ingénieux architectes disciples de Vitruve : comme nous ha confessé, dit-il, messer Philibert de l'Orme, grand architecte du roi Mégiste ». (*Pantagruel*, liv. IV, chap. LXI.)

mence *Fortunam reverenter habe*¹, le renvoyant pour apprendre à respecter sa première et vile fortune, et ne fermer la bouche aux Muses. La Royne aida Ronsard à se venger, car elle tança aigrement l'abbé de Livry après quelque risée, et dit tout haut que les Tuilleries étoient dédiées aux Muses². » Cette anecdote, a récemment objecté M. Passeron, doit être réputée d'autant plus suspecte qu'il n'est pas vrai que De l'Orme ignorât le latin. Nous répondrons que, s'il est présumable que De l'Orme fut lettré, ce dont nous ne sommes plus si persuadé depuis que nous connaissons son mémoire, on n'en peut rien conclure quant à l'authenticité de l'anecdote : présentés sous la forme tronquée que leur avait donnée Ronsard, les trois premiers mots du distique d'Ausone n'éveillaient point l'idée d'un texte latin à compléter et à traduire, mais étaient calculés pour fourvoyer celui qui chercherait à les interpréter. Les vers que nous citons au renvoi établissent subsidiairement, et d'une manière formelle, le peu de sympathie du poète pour l'architecte des Tuileries. L'aventure de Ronsard n'est point non plus la seule preuve de l'orgueil qui gonflait le cœur de De

¹ *Fortunam reverenter habe, quicumque repente
Dives ab exili progredere loco.*

² *OEuvres de Ronsard*, édit. de 1609, p. 1153. — L'anecdote de Ronsard a été répétée une foule de fois, et on la trouve déjà dans les *Antiquités de la chapelle du roy*, de Guillaume du Peyrat (p. 204), ouvrage publié en 1645.

l'Orme, car il est impossible de méconnaître que c'est à lui que Bernard Palissy fait allusion, lorsqu'il met dans la bouche de *Practique* ces paroles : « Aussi je scay qu'il y a eu de nostre temps un architecte françois qui se faisoit quasi appeler le Dieu des maçons ou architectes, et d'autant qu'il possédoit vint mil en bénéfices, et qu'il se scavoit bien accommoder à la cour; il advint quelquefois qu'il se vanta de faire monter l'eau tant haut qu'il voudroit, par le moyen des pompes ou machines, et par telle jactance incita un grand seigneur à vouloir faire monter l'eau d'une rivière en un haut jardin qu'il avoit près ladite rivière¹. »

La bienveillance de Henri II, dont il parle constamment avec respect et gratitude, était le principal appui de De l'Orme et maintenait en échec ses ennemis; ils ne perdirent point un instant pour assurer le succès de leur vengeance, aussitôt que l'occasion vint enfin à s'offrir. En effet, deux jours seulement après la mort du roi, le 12 juillet 1559, des lettres patentes déposèrent De l'Orme de sa charge d'inspecteur des bâtimens royaux au profit du Primatice², qui avait été évidemment l'âme de toutes les intrigues tramées contre lui.

¹ *Discours admirables*, chap. des *Eaux et fontaines*, p. 138, de l'édition de M. Cap.—Les *Discours* ont été publiés en 1580, et De l'Orme était mort alors; mais Palissy, qui avait travaillé aux Tuileries de son temps, devait bien le connaître. Il se fait, on le voit, l'écho du bruit relatif aux 20,000 liv. de rente de De l'Orme.

² *Comptes des bâtimens royaux*, p. 333.

De l'Orme nous fait connaître les accusations dont il fut l'objet ; on ne se borna pas à nier son talent ; on fit plus, on révoqua en doute sa probité que, pour notre part, nous croyons s'être maintenue intacte ; il fut « accusé de plusieurs infamies dont j'ay esté, dit-il, trouvé innocent, et m'a-on fait couster tout ce que j'avoys jamais acquis »... Je fus « dépesché et calomnié... avec une infinité de mensonges... voire jusques à estre de telle sorte rendu suspect, comme si je déroberois les deniers et faisois mon profit de toutes choses. Mais je ne m'en suis pas beaucoup soucié, m'assurant qu'il ne m'en pourroit venir aucun dommage, pour n'avoir jamais manié aucuns deniers, sinon ceux qu'il a pleu à Dieu me donner ; et aussi cognoissant que tel travail m'advenoit par la permission de Dieu et pour les offenses que je fais journellement contre la sainte Divinité¹, etc. » De l'Orme s'exprimait ainsi vers 1566, à une époque où les nuages amoncélés sur sa tête s'étaient dissipés, et où il avait recouvré une partie de son influence. Dans son premier ouvrage, écrit vers 1560, au moment où ses contrariétés étaient dans toute leur vivacité, il laisse voir encore plus d'amertume, et, parlant d'une de ses inventions, il affirme qu'il en démontrera la réalité « s'il plaist à Dieu, dit-il, me donner l'esprit plus libre, et me mettre hors de tous en-

¹ *Architecture*, f^o 229 v^o.

nuicts et traverses que l'on m'a donné depuis le trespas du feu roi Henry, mon très-souverain et bon maistre ». Plus loin, dans un accès de misanthropie, il s'écrie : Je n'ai « aujourd'huy autre chose en délibération que cheminer en ma simplicité, et me cacher le plus que je puis des hommes, pour avoir la commodité de poursuivre mes estudes d'architecture, et signamment vacquer à l'écriture sainte, à laquelle je me suis du tout addonné ¹ ».

Les sentiments de piété affectés par De l'Orme, et qui convenaient si bien à un homme tant de fois abbé, atténuèrent peut-être, mais n'effacèrent jamais, le souvenir des peines qu'on lui avait suscitées. Ce souvenir était sans cesse présent à son esprit lorsqu'il rédigea son *Traité d'architecture*, et lui a inspiré une foule d'allusions. Il est aisé de reconnaître, par plusieurs passages de son livre, que le personnel de la cabale dont il fut victime se composait, à ses yeux, d'incapacités présomptueuses et de médiocrités routinières, activement soutenues par des commis peu intègres, et qui n'aimaient point à voir exposer leurs manœuvres au grand jour. De l'Orme signale les « contre-rolleurs » qui exploitaient les ouvriers tout en trahissant la confiance de leurs maîtres; il dévoile ces commissaires qui « aux grans entreprises qui se font pour les roys, princes et grands seigneurs...

¹ *Nouvelles inv.*, f^os 35 r^o, et 38 v^o.

promettent de savoir tout faire et estre les meilleurs mesnagers qu'il est possible de penser, mais le plus souvent. . . n'y entendent comme rien; » et « ne cessent de médire des architectes envers les seigneurs, afin qu'ils se fient plus tôt à eux que ausdicts architectes; » mais il s'attache surtout, et avec une persistance rancunière, à faire justice des « donneurs de portraicts (plans) et faiseurs de desseins, dont la pluspart n'en sçauroient bien trasser ou décrire aucun, si ce n'est par l'ayde et moyen des peintres, qui les sçavent plustost bien farder, laver, ombrager et colorer, que bien faire et ordonner avecques toutes leurs mesures »; abus d'où découle cet autre, « qu'après que les maistres maçons ont fait entendre ce qu'ils pensent aux peintres, pour en faire leurs portraicts, les dicts peintres se promettent incontinent estre grands architectes. . . , et sont si présomptueux qu'ils veulent entreprendre les œuvres de maçons; comme aussi font aucuns menuysiers et tailleurs d'images¹ ». On conçoit sans peine que l'homme consommé dans le métier, auquel le Primatice avait réussi à se substituer dans la charge d'inspecteur des bâtimens, éprouvât une violente aversion contre les peintres qui se mêlaient d'architecture, matière sur laquelle, à son avis, ils n'étaient pas plus forts que des notaires². De

¹ *Architecture*, f° 21 v°.

² « Et si par fortune ils (ceux qui voulaient faire bâtir) demandoient à

l'Orme les haïssoit si cordialement, eux et les autres intrus dans son art, que, pour se donner le plaisir de les bafouer, il est, oubliant sa gravité habituelle, descendu jusqu'à la caricature, et, en opposition au portrait du véritable architecte, il a donné la charge graphique du faux, qu'il représente sans yeux, sans nez et sans oreilles, mais avec « une bouche pour bien babiller et mesdire, et un bonnet de sage, avecques l'habit de mesme, pour contrefaire un grand docteur et tenir bonne mine ». Le faux architecte est aussi figuré sans mains, « pour monstrier que ceux qu'il représente ne scauroient rien faire », et il a l'air « fort eschauffé et hasté comme s'il couroit à grande peine et trouvoit quelques testes de bœuf seiches en son chemin (qui signifient gros et lourd esprit) avecques plusieurs pierres qui le font chopper, et buissons qui retiennent sa robbe ¹ ». La caricature du faux architecte et le portrait du vrai, gratifié d'une multiplicité fort anormale d'organes, sont assurément l'une des curiosités du *Traité d'architecture*.

Plus on recueille d'indices sur la vie de De l'Orme, plus on est convaincu qu'il avait véritablement la passion de son art. Curieux de ces

quelques-uns l'advis de leur délibération et entreprise, c'estoit à un maistre maçon ou à un maistre charpentier, comme l'on a accoustumé de faire, ou bien à *quelque peintre, quelque notaire* ou autres, qui se disent fort habiles, et le plus souvent n'ont guères meilleur jugement et conseil que ceux qui le leur demandent. » (*Architecture*, préface.)

¹ *Architecture*, fo 328 r^o.

« inventions si belles, qui se treuvent par les mathématiques », il dépensait force argent à faire des modèles, entretenait cinq neveux à étudier l'architecture, et même « plusieurs hommes doctes » qu'il soutenait tant par des bénéfices qu'il leur faisait obtenir que de ses propres ressources. Depuis son adolescence jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant une période d'environ quarante années, sa vie ayant été « aultant labourieuse que homme que ayés jamais congneu », et, sa position officielle aidant, il a dû considérablement bâtir ; un catalogue complet de ses œuvres n'en est que plus difficile à dresser. Heureusement, il désigne lui-même les édifices les plus importants dont il fut l'architecte, et en fait connaître un certain nombre, d'ordre secondaire, qui furent également élevés sous sa direction. En y joignant ceux dont on trouve des mentions éparses, nous arrivons à la liste suivante, laquelle comprend la très-grande majorité de ses travaux.

TROMPES A LYON ET A PARIS. — On lit dans le *Traité d'architecture* de De l'Orme : « Vous pouvez voir une telle façon de petite trompe, laquelle j'ai fait faire autrefois en ceste ville de Paris, en la rue de la Savaterie (Saint-Éloy, en la Cité), avec un petit corps d'hostel qui est de telle grâce et proportion que je vous en laisse à juger, pour le respect du petit lieu et peu de place qu'il contient. Le tout fut fait pour un banquier nommé Patoil-

let¹, en faveur de quelque plaisir qu'il m'avoit fait de son estat et vacation, qui fut cause que je prins la peine de monstrier à ses ouvriers les traicts, mesures, desseing et artifice qu'il falloit garder pour ce fait. J'en ay aussi ordonné et conduit long temps y a deux autres à Lyon, beaucoup plus difficiles et d'assez grande saillie, veu le petit lieu où elles sont, et aussi que l'une est biaise, rampante, soubaissée et ronde par le devant; l'autre estant à l'angle opposite, fut faicte en sa pleine montée, ronde par le devant et de grande saillie. Sur chacune des dictes trompes furent érigez des cabinetz accompagnez de galeries d'une trompe à l'autre; le tout estant suspendu en l'air, à fin de servir pour aller d'un corps d'hostel à l'autre et accommoder les cabinetz pour les chambres. . . . Vous verrez sur ladicte trompe un ordre dorique et ionique, desquels je laisse le jugement à ceux qui les contempleront et qui s'y entendront. Je fis faire tel œuvre l'an 1536, à mon retour de Rome et voyage d'Italie, lequel j'avois entrepris

¹ Sur un vieux plan manuscrit, nous avons trouvé une indication ponctuée de la trompe dont il est ici question; elle était située dans le deuxième angle rentrant de la rue Saint-Éloy, à droite, en arrivant par la rue de la Vieille-Draperie. La maison de « sire Patrouillet » ou Patoillet, dont elle faisait partie, s'appelait la *Maison de l'Asne rayé*, en 1354; l'*Hostel du roy Pépin*, dans les deux siècles suivants, et la *Maison de la grande Croix blanche* au xvii^e. (Voir la x^e feuille de notre plan restitué du vieux Paris, dont il a été tiré quelques épreuves d'essai.) Sauval dit (t. III, p. 3) que, de son temps, la maison était devenue un cabaret, et qu'au-dessus de la porte se voyait « un fleuve tout gâté véritablement de mauvaises peintures, mais fait par quelque disciple de maître Ponce ».

pour la poursuite de mes estudes et inventions pour l'architecture. Les deux susdictes trompes furent faictes pour le général de Bretagne, monsieur Billau, en la rue de la Juifrie, à Lyon : j'en ay depuis assez commandé et ordonné faire en autres sortes, et sous tel nombre que je serois bien long de les réciter ¹. » On sait que l'exécution de trompes d'un trait compliqué a été longtemps un sujet de vanité pour les tailleurs de pierres, et un criterium de leur habileté.

PORTAIL DE L'ÉGLISE SAINT-NIZIER, à Lyon, entrepris, croit-on, vers 1542 ². — Tous les biographes s'accordent à l'attribuer à De l'Orme, qui n'en dit rien; mais aucun d'eux, à notre connaissance, n'a cité de document à l'appui de son affirmation, et nous n'avons pu découvrir, dans les anciens historiens de Lyon, aucune mention du fait antérieure à l'ouvrage de Brossette, publié en 1711 ³. Le portail de l'église Saint-Nizier existe toujours, et rappelle la manière de De l'Orme.

CHATEAU DE SAINT-MAUR-LES-FOSSÉS, près de Vincennes. — Le cardinal Du Bellay en fit commen-

¹ F^o 90 r^o. — Une des trompes construites par De l'Orme, celle d'Anet, est restée célèbre.

² Nous donnons cette date telle que nous la trouvons dans les auteurs, car nous n'avons pu la vérifier, non plus que plusieurs de celles qui vont suivre et qui nécessiteraient, avant d'être précisées, une suite de recherches extrêmement longues et laborieuses, dont notre but est fort loin de nous faire une obligation.

³ *Histoire abrégée de la ville de Lyon*, p. 89.

cer la construction peu de temps avant la mort de François I^{er}, et sur les plans de De l'Orme¹, qui en était encore l'architecte dans les dernières années de sa vie. Le château appartenait alors à Catherine de Médicis, et les projets primitifs en avaient été amplifiés et embellis ; il est détruit aujourd'hui.

CHAPELLE DES ORFÈVRES OU SAINT-ÉLOY, rue des Orfèvres, à Paris. — Elle est attribuée à De l'Orme par Germain Brice². Félibien dit que « le devis fut donné par deux architectes et le marché signé avec eux le 31 décembre 1550³ ». Nous avons vu, dans les comptes de la communauté, que ces deux architectes ou maîtres maçons s'appelaient François de la Flasche et Jean Marchand⁴, mais nous n'y avons rencontré aucune mention de De l'Orme ; ce qui ne prouve pas positivement, il est vrai, qu'il n'ait point donné les plans de la chapelle. Ce monument a été transformé en maison particulière vers 1786 ; les parties qui subsistent servent aujourd'hui d'école communale, et l'on y distingue encore quelques débris de sculptures.

CHAPELLE DU PARC DE VILLERS-COTERETS. — Du temps de Henri II, De l'Orme éleva le portail de

¹ *Architecture*, fo 17 r^o.

² *Description de Paris*, t. I^{er}, p. 221, de l'édition de 1752.

³ *Hist. de Paris*, t. II, p. 931.

⁴ Arch. de l'Emp., reg. KK 1347.

cette chapelle, en s'efforçant d'y réaliser l'idée qu'il a eue, le premier, d'un ordre français. Les colonnes du portique n'ayant pu être monolithes, il les composa de quatre ou cinq tambours superposés et dont les joints étaient dissimulés par des moulures, de sorte, dit-il, qu'elles semblaient « entièrement d'une pièce, se montrant fort belles et de bien bonne grâce ¹ ».

CHATEAU DE SAINT-GERMAIN EN LAYE. — De l'Orme rapporte qu'il y commença une grande galerie conduisant du pont du château, situé du côté du parc, « à la maison du théâtre et baignerie ² ». Cette grande galerie se confond probablement avec « le bastiment neuf... auprès du logis des bestes », dont il dit : « Je suys assurez qu'aujourd'huy l'on n'eust veu le semblable, ne plus admirable, tant pour les portiques, vestibules, théâtres, estuves, baignières, comme le logis ». Il ajoute que la chapelle du parc, par lui reconstruite, est « fort jolye », qu'il a ordonné les ornements et le « polpitre » de la chapelle du château, « la cloison qui y est et la fontayne ». Il rappelle enfin les travaux de charpente qu'il exécuta au pavillon de la Muette de Saint-Germain, en réalisant de grandes économies ³. D'après la volonté du roi, il avait

¹ *Architecture*, fo 218 vo.

² *Ibid.*, fo 304 ro.

³ Dans l'*Architecture* (fo 290 ro, et 297 vo), il y a des dessins des combles de la Muette de Saint-Germain.

étudié un projet de pont d'une seule arche à jeter devant le port du Pecq. La bibliothèque Impériale possède un registre des comptes de construction du château pour 1550, où De l'Orme est énoncé avec tous ses titres, « noble personne M^e Philibert de l'Orme, abbé d'Ïvry, de Saint-Barthélemy-de-Noyon et de Géveton, conseiller et aulmosnier du Roy, nostre sire, *commissaire ordonné et depputé* par ledict seigneur *sur le faict de ses bastimens et édifices de Saint-Germain-en-Laye*¹ ». Il exerçait dès 1548 ces fonctions, qui devaient dépendre de sa charge d'inspecteur, et il les garda sans doute jusqu'en 1559.

CHATEAU DE MEUDON. — Vers 1552, et suivant d'autres 1556, De l'Orme fut chargé par le cardinal de Lorraine de bâtir cet édifice, et on lui devait pareillement la grotte qui en dépendait et dont la beauté était célèbre : telle est l'assertion qu'on lit dans une foule d'ouvrages; mais, dans ceux de De l'Orme, il n'est point dit un mot du château de Meudon. On se l'explique aisément d'ailleurs, s'il est vrai, comme on le pense avec toute apparence de raison, que le château de Meudon soit celui dont veut parler Palissy, lorsqu'il raconte la mésaventure de ce « Dieu des maçons » qui dépensa 20,000 livres sans réussir à faire monter l'eau jusqu'à certain jardin fort élevé, sur le bord

¹ Man. de la bibl. Imp., n° 9436, f°s 124 v°, et 300 r°.

d'une rivière. Le château de Meudon, remanié par Mansard, a été démoli en 1803. Il y a des vues gravées de la grotte dans les topographies de Châtillon et de Zeille.

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU. — Le grand escalier de la cour du Cheval-Blanc, que Lemercier reconstruisit sous Louis XIII, passe pour être ce « perron... en la basse-court » que De l'Orme assure y avoir fait élever. Il énonce aussi en son mémoire « la grande salle du bal qui tomboyt », et fut par lui si « bien acoustrée tant de lambris, que de la chemynée et massonnerye, et (l') entrée des pinctures; la chapelle qui est auprès », où il fit un « polpitre et coulompne de marbre, le cabinet de la Royne mère, le cabinet et chambre du Roy, au pavillon sur l'estang... le vestibule en la salle du Roy », où il prétendait employer des « poultres de troys à quatre cens pièces, qui estoyt quasi achevé » lors de sa disgrâce, et « les combles de plusieurs pièces ». Il parle également des « ruynes et périlz » qui fussent advenus « à la grande gallerye » sans ses précautions. Tous ces travaux durent être faits de 1541 à 1559. On dit aussi que De l'Orme dirigea à la même époque la fabrique de tapisserie de haute-lisse, établie à Fontainebleau par François I^{er} 1.

1 Voir l'intéressante notice de M. Lacordaire sur la manufacture de tapisseries des Gobelins, p. 18.

CHATEAU DE LA MUETTE, près de Passy. — C'est dans ce château qu'il mit pour la première fois à l'essai le nouveau système de charpente dont il fut l'inventeur, et dont il sera question plus loin. Il y fit faire un comble de 10 toises de large dans œuvre¹, que représente une des figures de son *Traité*, et qu'il surmonta d'une sorte de petite terrasse revêtue de plomb. Le poids de cette terrasse surchargeant trop la charpente, elle menaça ruine au bout de quelques années, et Du Cerceau, dans la courte notice de son grand ouvrage, dit : « Je croy que, qui n'y mettra ordre, le tout s'affoncera avec le temps ». Le château de la Muette a été abattu pendant la révolution.

CHATEAU DE MONCEAUX, appartenant à Catherine de Médicis, « qui est cause, dit-il, que je trouvoy l'invention de charpenterye pour le jeu de paille-maille qu'elle vouloyt y faire couvrir : là où j'avoys dressé de si belles inventions, etc. » L'invention de charpenterie, dont De l'Orme eut l'idée à Monceaux, fut, nous venons de le dire, appliquée d'abord au château de la Muette.

CHATEAU DE BOULOGNE OU MADRID. — De l'Orme décrit des cheminées terminées « en façon de frontispice ou mitre » qu'il y fit faire, et donne à entendre qu'on y construisit des escaliers d'après ses dessins². Ces travaux eurent lieu, sans doute,

¹ *Architecture*, f° 290 v°.

² *Ibid.*, f° 124 r°, et 268 r°.

pendant l'absence du premier architecte, de Della Robbia, qui était retourné à Florence en 1553 et n'en revint que lorsque De l'Orme eut été remplacé par le Primatice. Le château de Madrid a été démoli en 1792¹.

CLÔTURE DEVANT L'ÉGLISE DE NOGENT-SUR-SEINE. — Le Musée des monuments français renfermait des fragments d'architecture composite qui avaient fait partie de la clôture d'une cour précédant l'église de Nogent-sur-Seine, laquelle clôture aurait été l'œuvre de De l'Orme, suivant Alexandre Lenoir², dont l'avis ne peut être considéré que comme une pure hypothèse. Les fragments dont nous parlons font partie, sous forme de moellons, de la forteresse du mont Valérien³.

PROJET DE RÉFECTOIRE POUR L'ABBAYE DE MONTMARTRE. — Sur la demande de Henri II, en 1558 ou 1559, De l'Orme dressa un projet de réfectoire pour les dames de Montmartre; mais, suivant ses paroles, « le malheur qui en ce temps survint, n'a seulement destourné ceste bonne entreprinse,

¹ Nous avons fait graver une élévation de ce singulier édifice pour notre ouvrage, *la Renaissance monumentale en France*.

² *Musée des mon. franç.*, t. III, p. 156.

³ Lors de la suppression du musée des Augustins, la duchesse de Berry demanda ces fragments pour en orner son parc de Rosny; mais ce furent les Jésuites qui les obtinrent pour le calvaire du mont Valérien, où on les porta et où on ne les remonta jamais. Ils furent ainsi abandonnés, et, à l'époque où fut bâtie la citadelle, on trouva tout naturel de les employer pour économiser les matériaux.

ains (mais) aussi beaucoup d'autres¹ ». Un plan et une coupe de ce réfectoire ont été gravés pour le *Traité d'architecture*.

TOMBEAU DE FRANÇOIS I^{er}. — Le commissaire « ordonné et député » par le roi « sur le fait de l'effigie et tombeau du... roy François » était encore De l'Orme, comme il appert, de son dire, d'un marché d'ouvrages de sculpture qu'il passa avec Pierre Bontemps, le 6 octobre 1552, d'un autre qu'il conclut avec Germain Pilon, le 10 février 1558², et aussi des comptes des bâtiments royaux. La part que De l'Orme prit à la construction du tombeau de François I^{er} peut avoir donné naissance à cette opinion, propagée par Félibien³, qu'il fut l'architecte de la chapelle circulaire des Valois, à Saint-Denis. Nous nous refusons à le croire, parce que la chapelle, projetée seulement après la mort de Henri II, ne fut commencée qu'en 1560, temps auquel De l'Orme était en disgrâce, et parce qu'il n'y a dans les comptes du monument aucune autre mention d'architecte ordonnateur que celle du Primatice, de Bullant et de Baptiste du Cerceau. Le tombeau de François I^{er} est conservé dans l'église de Saint-Denis.

CHATEAU DE SAINT-LÉGER, en la forêt de Montfort-l'Amaury. — De l'Orme y fit construire « de neuf »

¹ *Architecture*, f^o 304 v^o.

² Alex. Lenoir a donné le texte de ces marchés dans l'ouvrage précité, t. III, p. 75 et suiv.

³ *Hist. de l'abb. de Saint-Denis*, p. 565.

une grande galerie¹ sur laquelle il ne donne pas de détails, et, avec cela, « la petite chapelle et les pavillons ».

CHATEAU DE LIMOURS, près de Rambouillet. — Dans cette résidence, une de celles qui appartenaient à Diane de Poitiers, De l'Orme fit une charpente de 14 toises de longueur sur 31 pieds de largeur; elle ne coûta que 1,000 francs, et serait revenue à 3,000, si l'on avait suivi l'ancien système au lieu du sien². Le château de Limours a été détruit au commencement de ce siècle.

CHAPELLE DU CHATEAU DE VINCENNES; CHATEAUX DE COUCY ET DE FOLEMBRAY. — Nous lisons dans le mémoire : « La chapelle du bois de Vincennes, où j'ay faict faire toutes les voulttes, et achever. Et outre ce, plusieurs corvées, tant à Foulembray, Coussy... » Le château de Coucy, dont tout le monde sait la situation, ainsi que le pavillon de Foulembray, qui en est voisin, étaient des propriétés royales, et Du Cerceau en a reproduit les plans. Quant à la chapelle du bois de Vincennes, c'est celle du château même, qui est énoncée « nouvellement faicte » sur un ordre de paiement d'ouvrages de ferronnerie, délivré à Mathurin Bon, le 10 mai 1559, et revêtu de cette signature de De l'Orme, dont nous donnons le *fac-simile* ci-contre.

¹ *Architecture*, f° 322 r°.

² *Ibid.*, f° 296 r°.

F. Williams

~~Handwritten scribble~~

Handwritten signature



CHATEAU D'ANET. — La terre d'Anet était la propriété de Diane de Poitiers; en 1552, Henri II, pour lui plaire, fit abattre le vieux manoir qui s'y trouvait, et chargea De l'Orme de le rebâtir avec luxe. Celui-ci, jaloux de satisfaire son protecteur et la vieille favorite qui le dominait, mit un grand zèle à s'acquitter de sa tâche, de sorte que, pendant plusieurs années, il ne cessa de remanier les anciens bâtiments et d'en élever de nouveaux, au nombre desquels fut une chapelle très-remarquable, qui a échappé à la destruction. De l'Orme avoue qu'il jouit à Anet d'une liberté d'allures qu'on ne lui laissa point toujours; aussi est-ce là, plutôt que partout ailleurs, qu'on peut rencontrer un exemple propre à illustrer ses idées en architecture. Le château d'Anet, quoique démoli en grande partie durant la révolution, est d'ailleurs, à cause des changements subis par le château des Tuileries, le plus important des édifices subsistants dus à De l'Orme, dont il paraît avoir été longtemps l'œuvre de prédilection. Les livres de De l'Orme renferment plusieurs planches relatives au château d'Anet, et il en est souvent question dans le texte.

PALAIS DES TUILERIES, commencé en 1564. — Le palais des Tuileries aurait été de beaucoup l'œuvre la plus imposante de De l'Orme, s'il lui eût été donné de le terminer; mais, quoiqu'il y ait travaillé jusqu'à sa mort, il s'en faut bien qu'il ait eu cette satisfaction. Son projet, que Du Cerceau nous

a conservé¹, était de donner à l'édifice la forme d'un grand quadrilatère régulier, d'environ 136 toises de largeur sur 84 de profondeur, présentant à l'intérieur quatre petites cours et une grande. De son plan gigantesque, De l'Orme n'a pu réaliser qu'une faible partie, la moitié ou à peu près d'un des grands corps de bâtiment, représentée actuellement par le gros pavillon central et les ailes adjacentes, si misérablement défigurés par Levau. Quant aux pavillons contigus aux ailes, et qui ne sont point de De l'Orme, on les attribue à Jean Bullant, et on s'est fort souvent demandé avec embarras comment les deux grands artistes avaient pu se décider à s'associer et à conduire simultanément une même construction. La vérité est que De l'Orme et Bullant n'ont jamais travaillé ensemble aux Tuileries, et que le second a simplement succédé au premier : nous le démontrons dans notre histoire des deux palais.

MAISON, RUE DE LA CERISAIE, à Paris. — On verra plus loin que De l'Orme, en sa qualité de chanoine, jouissait d'une maison canoniale dans le cloître Notre-Dame; il en possédait en propre une autre, rue de la Cerisaie, où Henri II assista à des expériences ayant pour but de constater la valeur d'un système de charpente imaginé par

¹ Dans le second volume de son grand ouvrage.

son architecte¹. Du reste, cette dernière maison, que De l'Orme avait bâtie lui-même, ne fut probablement pas achevée de son vivant, car en 1567 il avait simplement construit le corps d'hôtel séparant la cour du jardin, et il regrettait de n'avoir pu élever le corps d'hôtel donnant sur la rue, ce que j'eusse « faict longtemps a, dit-il, si Dieu m'eust presté mon très-souverain prince et bon maistre le feu roy Henry, de qui Dieu ait l'âme ». On retrouve avec plaisir, parmi les planches du *Traité d'architecture*, deux vues du corps d'hôtel terminé, et une du corps à bâtir²; elles ne prouvent point, tant s'en faut, que l'édifice ait été un chef-d'œuvre de composition. La maison de De l'Orme, fort mutilée, mais dans laquelle on distingue encore quelques-uns des détails qui la caractérisaient jadis, particulièrement la grande lucarne, forme aujourd'hui le n° 22 de la rue de la Cerisaie³.

ÉDIFICES DIVERS, à Paris. — De l'Orme indique en son mémoire « l'Hostel-Dieu de Saint-Jacques-du Hault-Pas », qu'il avait simplement commencé à bâtir; « les escuyeries des Tournelles, » avec « l'Archenal et magasin de l'artillerie, à Paris ».

¹ *Nouv. inv.*, f° 38 v°.

² F°s 253 v°; 254 v°, et 255 r°.

³ La rue de la Cerisaie était dans la censive du roi, dont presque tous les anciens titres sont détruits; aussi n'en avons-nous trouvé aucun qui se rapportât à la maison de De l'Orme. Il est présumable que cette maison avait été bâtie sur un terrain donné par Henri II.

Le magasin de l'artillerie, c'était sans doute la même chose que les halles entreprises, au mois de juillet 1549, par l'ordre de Henri II, afin d'y fonder et abriter des canons.

Pour finir la liste des édifices à nous connus à la construction desquels concourut De l'Orme, nous dirons qu'il paraît devoir être compté parmi les architectes de Notre-Dame, puisque le 4 mai 1568, les chanoines ordonnèrent que certaines réparations à la cathédrale auraient lieu suivant le devis qui en serait dressé par lui, « *juxta memorialia per dictum dominum De l'Orme conficiendum*¹ ».

La grande majorité des édifices bâtis par De l'Orme sont détruits, et l'on n'en a qu'une idée insuffisante. Pour ceux qui subsistent encore, ils ont presque tous subi des modifications considérables; on ne possède donc pas les moyens de se former, sur le talent artistique de De l'Orme, une opinion parfaitement juste. On en voit assez, cependant, pour reconnaître sans hésitation que, au point de vue du goût et de l'invention, de l'*art* en un mot, il était inférieur à plusieurs de ses contemporains. Ainsi, et sans le comparer aux maîtres si merveilleusement doués de la première Renaissance, sous le rapport de l'imagination, il ne saurait être égalé à Jaques Androuet; sous le rapport de la pureté de style, à Pierre Lescot;

¹ Arch. de l'Emp., Reg. LL, 258, p. 719.

sous le rapport de la science d'agencement, à Jean Bullant et autres. Ayant absolument rompu avec la tradition gothique, toujours plein du souvenir des monuments romains qu'il avait étudiés en Italie, et qui constituaient pour lui « la vraie architecture ¹ », De l'Orme, visant sans cesse à la majesté, n'atteignit souvent que la lourdeur. D'un autre côté, trop préoccupé de la recherche d'une beauté rationnelle qu'il demandait plutôt au calcul qu'au sentiment, procéda pernicieux qui égare à coup sûr, il ne put éviter les bizarreries et même les gaucheries dans ses conceptions. Est-ce donc à dire qu'il soit indigne de la célébrité attachée à son nom? Rien ne serait moins vrai. De l'aveu du juge le plus illustre, de Jean Goujon, De l'Orme fut regardé pendant sa vie comme un architecte éminent²; il méritera toujours d'être considéré comme

¹ A propos des voûtes gothiques à nombreuses nervures, il dit : « Aujourd'hui ceux qui ont quelque connoissance de la *vraie architecture*, ne suivent plus ceste façon de voûte, appelée entre les ouvriers, la *mode françoise*, laquelle véritablement je ne veux despriser, ains plustost confesser qu'on y a faict et pratiqué de forts bons traicts et difficiles. (*Arch.*, f^o 107 r^o.) » On sent que tout en déclarant qu'il ne veut point « despriser » l'architecture à la mode française, c'est-à-dire l'art gothique, De l'Orme n'éprouvait qu'une très-médiocre admiration à son endroit. Le classicisme était déjà né.

² Dans l'épître aux lecteurs, placée à la suite de la traduction de Vitruve, publiée par Jean Martin, en 1537, J. Goujon, à propos des auteurs qui ont écrit sur l'architecture, dit qu'il en connaît « plusieurs autres qui sont capables de le faire; néantmoins ilz ne s'en sont encores mis en peine : et pourtant *ne sont dignes de petite louenge. Entre ceulx-là, on peut compter... maistre Philibert de l'Orme, architecte.* » De l'Orme devait réaliser le vœu implicitement exprimé par J. Goujon.

tel, quelles que puissent être les variations du goût, parce que, à côté de ses études sur les styles et la forme, il en a fait de considérables sur la construction, dont, le premier, il a publiquement révélé les principes en France. De grands progrès réalisés en technique, voilà le principal fleuron de la couronne de De l'Orme, et c'est sur le terrain de la science qu'il a vraiment dominé tous ses rivaux, en acquérant des droits incontestables à la reconnaissance de la postérité. A ce sujet, d'ailleurs, on peut se prononcer avec certitude, puisque les deux traités didactiques écrits par De l'Orme sont parvenus jusqu'à nous. Disons par quelles circonstances il fut amené à rédiger le premier.

Du temps qu'il était surintendant des bâtiments, ayant eu maintes fois l'occasion de constater qu'il devenait chaque jour plus difficile, et partant plus dispendieux, de se procurer les énormes pièces de bois auxquelles on avait recours pour construire les combles à grande portée, il s'ingénia et réussit à y remédier par l'emploi de fermes composées d'une multitude de morceaux bien assemblés et maintenus par des clefs et des chevilles. « Sur quoy, raconte-t-il, il m'advint un jour d'en toucher quelque mot à la majesté du Roy, estant à table. Mais quoy ? Les auditeurs et assistans pour n'avoir ouy parler de si nouvelles choses et si grande invention, tout à un coup me recullèrent

de mon dire comme si j'eusse voulu faire entendre au Roy quelques mengeries. Voyant doncques faire un jugement si soudain de ce qui n'estoit encore entendu et que la majesté du Roy pour lors ne disoit mot, je délibéray ne plus rien mettre en avant de tels propos, commandant de procéder aux bastiments comme lui avoit accoustumé. Quelque temps après, la Royné mère délibéra faire couvrir un jeu de palmaille à son château de Monceaux, pour donner plaisir et contentement au Roy. Et voyant qu'on luy en demandoit si grande somme d'argent, cela me fist reparler de ceste invention : et fut ladicte Dame seule cause que je la voulus éprouver : désirant grandement pour lors, luy faire très-humble service. Doncques j'en fis l'espreuve au château de la Muette ainsi que plusieurs ont vu et en divers lieux, selon la façon que j'escris en ce présent livre. Laquelle espreuve se trouva si belle et de si grande utilité, que lors chacun délibéra en faire son profit. Laquelle chose estant venue jusque aux oreilles du Roy qui avoit veu et grandement loué ladicte espreuve, il me commanda en faire un livre pour estre imprimé, afin que la façon feust intelligible à tous, pour la décoration de son royaume¹. » L'ouvrage, dont Henri II avait recommandé la publication, ne fut achevé d'imprimer que plus de deux ans après sa

¹ *Nouv. inv.* dans l'épître aux lecteurs.

mort, le 30 septembre 1561. Il est illustré de nombreuses gravures sur bois, et divisé en deux livres. En tête se trouvent une épître au jeune roi Charles IX, puis une épître au lecteur, et enfin une pièce de vers latins sur l'invention de De l'Orme, par un nommé *Antonius Mizaldus Monlucianus*. Il y a eu une seconde édition en 1576 : le titre de la première est ainsi conçu :

NOUVELLES
INVENTIONS POVR BIEN
BASTIR ET A PETITS FRAIZ, TROVVEES
n'aguères par Philibert de L'orme
Lyonnois, architecte, con-
seiller et aulmonier ordi-
naire du feu roy Henry
et abbé de St-Eloy-
lez-Noyon.

A PARIS

De l'Imprimerie de Frédéric Morel, rue S. Jean
de Beauvais, au franc Meurier.

M D LXI

Avec privilège du Roy.

Dans le texte de son premier ouvrage, De l'Orme annonça le projet d'un autre beaucoup plus vaste, car il devait embrasser toutes les branches de l'art de bâtir, et former une sorte d'encyclopédie architecturale rédigée sur un plan méthodique, analogue à ceux de Vitruve et d'Alberti. Il aurait consisté en deux volumes ; mais le premier

seul, auquel l'auteur travaillait en 1565¹, a été imprimé; il a paru en 1567², sous ce titre :

LE
PREMIER
TOME DE L'AR-
CHITECTURE DE
PHILIBERT
DE L'ORME CON-
SEILLIER ET AVMO-
SNIER ordinaire du Roy
et abbé de S. Serge
lez-Angiers

A PARIS
Chez Frédéric Morel, rue
S. Jean de Beauvais
1567³

AVEC PRIVILEGE
DV ROY

En 1626, il en a été fait chez Régnault Chau-
dières, rue Saint-Jacques, à *l'Escu de Florence*⁴,

¹ « Ainsi que nous le voyons en ceste présente année 1565. » *Arch.*,
f° 27.

² Quelques exemplaires portent la date de 1568.

³ Cette maison était la deuxième avant celle qui faisait le coin septentrional de la rue Saint-Jean-de-Latran. Elle avait pour enseigne *l'Escu de Florence*, en 1585, et nous lui avons trouvé celle de *l'Escu de Bretagne* dès 1301. Elle tenait, à droite, à la maison du *Moulinet* (1311), depuis de *la Belle Image* ou de *l'Image Notre-Dame* (1450); et, à gauche, à la maison des *Quatre Elémens* (1572), dont elle était séparée, à l'étage inférieur, par une petite ruelle. Elle a été récemment démolie. (Voir la XIV^e feuille de notre plan restitué du vieux Paris, auquel nous avons précédemment renvoyé.) Quant à la maison du *Franc Meurier*, où fut imprimé le premier ouvrage de De l'Orme, elle avait pour enseigne,

une seconde édition, à laquelle ont été ajoutés les deux livres des *Nouvelles Inventions*. Une autre, absolument semblable, a encore été publiée à Rouen, en 1648, par le libraire David Ferrand « tenant sa boutique au bout de la rue du Bec, près le palais ».

Le premier volume de l'*Architecture*, qui commence par une épître dédicatoire à la reine mère, et par une épître aux lecteurs, renferme un grand nombre de gravures sur bois très-curieuses, parmi lesquelles un bon portrait de l'auteur, et se divise en neuf livres. Dans le premier, après quelques généralités, il est parlé des matériaux ; dans le second, il est question des fondations ; le troisième et le quatrième sont consacrés à la coupe des pierres ; les cinquième, sixième, septième et huitième, aux ordres et à leur agencement ; et le neuvième, à la construction des cheminées. Des détails sur les ordres se trouvant dans plusieurs ouvrages contemporains, par exemple dans ceux de Bullant et de Jean Martin, ce qui offre le plus d'intérêt dans celui de De l'Orme, et vraisemblablement ce qui fut le plus utile lors de son apparition, ce sont les deux livres où il est traité de la coupe des pierres. A la fin du moyen âge on avait

en 1544, les *Ciseaux d'Or*, et, un peu auparavant, c'étaient les *Petites Ecoles de Decret*; elle tenait, à droite, à la maison de l'*Ymage Saint Michel* (1530), à gauche, à celle du *Cadran* (1544), et se trouvait en face de cette grange de Saint-Jean-de-Latran, qu'on a démolie récemment. Elle porte aujourd'hui le n° 25.

poussé fort loin l'entente de la stéréotomie ; mais la connaissance de ses principes, loin d'être l'objet d'un enseignement public, restait le privilège d'un petit nombre de constructeurs qui n'y voulaient initier que leurs apprentis. Il est aussi à supposer qu'à cette époque les procédés en usage gardaient, dans leur allure, quelque chose du mystère dont on les avait longtemps entourés. De l'Orme, adaptant ses épures aux besoins de l'architecture antique renouvelée, s'efforça de communiquer à ses tracés une forme en même temps scientifique et simple, qui garantit l'exactitude du résultat et permit à sa méthode de se répandre¹. Si, malgré l'étude approfondie qu'il fit des mathématiques et les leçons du fameux Oronce Finée, il n'a pu échapper à quelques erreurs de détails, que ses successeurs ont relevées, il a atteint parfaitement son but principal ; et à lui exclusivement revient la gloire d'avoir, le premier, popularisé la stéréotomie, dont son livre a été, pendant près d'un siècle, le meilleur et presque l'unique traité. Nous le répétons, les progrès que De l'Orme a fait faire

1 On doit aussi à De l'Orme la découverte du procédé au moyen duquel les anciens traçaient les volutes. « Il me souvient, dit-il, d'avoir vu un d'iceux (chapiteaux ioniques de l'église de Sainte-Marie-de-Transtévère, à Rome) qui n'avoit esté achevé, une face qui n'est que équarrie, ayant audessus des volutes (au droit de l'œil) les centres à mettre le compas pour faire la circonférence de la volute... Du temps que j'étois à Rome (il y a trente ans) je monstray ladicte façon à plusieurs qui pour lors l'ignoroient, et les adverty où je l'avois trouvée et mesurée. Si depuis quelques uns l'ont faicte imprimer et s'en attribuent l'invention ils y peuvent. » *Arch.*, f° 162 v°.

dans l'art de bâtir, dont il ne dédaignait aucune branche, sont, mieux encore que son talent artistique, la véritable base de son immense renommée.

La grande œuvre didactique de De l'Orme, œuvre qu'il ne convient de juger qu'en se reportant au temps où elle fut entreprise, lui tenait si évidemment au cœur que la mort seule a pu en empêcher l'entier achèvement. L'époque à laquelle le grand architecte mourut est mal connue. Plusieurs biographes, entre autres le plus récent de tous, M. Passeron, assurent que cet événement eut lieu en 1577, et Callet va même jusqu'à désigner le jour, qui serait le 30 mai. Pour avoir la certitude que De l'Orme n'a point vécu si tard, il suffisait d'être familier avec le grand ouvrage de Du Cerceau, dont le premier volume, paru en 1576, contient une notice sur le château de la Muette, où il est question de « feu Philibert De l'Orme, architecte ». Il était moins aisé de préciser la vérité. Dans ses excellentes études sur *la Renaissance des arts à la cour de France*, M. de Laborde, citant un compte de 1568, où il est fait mention de « defunct messire Philbert de Lorme » en a tiré cette conséquence que l'année 1568 était celle de sa mort¹. Rien ne semble plus rigoureusement logique qu'une pareille déduction, et elle nous inspi-

¹ T. I^{er}, 2^e part., p. 1072.

rait autant de confiance qu'à personne, lorsque nous avons lu, en deux passages du *Gallia*¹, que De l'Orme n'était mort qu'en 1570. Cette contradiction entre des autorités également recommandables nous a poussé à de nouvelles recherches dont le résultat a été la preuve que le compte de 1568 fut, contrairement aux probabilités, rédigé postérieurement à 1569, et que de là est venue l'épithète de « deffunct » appliquée à De l'Orme, et qui devait infailliblement amener une méprise. Un des registres capitulaires de Notre-Dame nous a effectivement appris que De l'Orme mourut à Paris, dans sa maison du cloître², le dimanche 8 janvier 1570, vers sept heures du soir; puis que, en conformité avec le désir manifesté dans son testament, le chapitre décida qu'on procéderait à ses funérailles avec les cérémonies usitées aux obsèques d'un chanoine, et qu'il serait inhumé dans la nef ou dans toute autre partie de la cathédrale que ses exécuteurs testamentaires jugeraient convenable³. A la suite de cette résolution, nous avons

¹ Vol. VII, col. 4119, et vol. IX, col. 1073.

² Nous n'avons point essayé de déterminer quelle était celle des maisons du cloître Notre-Dame qu'occupait De l'Orme, parce que, les anciennes maisons du cloître n'ayant point eu d'enseigne, il est devenu impossible pour nous d'appliquer les titres qui s'y rapportent.

³ « Lune, nona Januarii 1570... Viso Codicillo testamenti defuncti Domini Reverendi Philiberti de Lorme dum viveret, canonici parisiensis, abbatis sancti Eligii Novionis et sancti Eligii Andegavensis, heri, hora septima, sero, aut eo circa, in sua domo claustrali, prout per hodie Dominis relatatum decessi, cujus anima requiescat in pace, amen;

trouvé, dans le registre, la recommandation adressée au chanoine De Bréda, un des exécuteurs testamentaires, de veiller, suivant la requête du procureur de la reine mère, à la conservation de certains plans et modèles qui étaient restés en les mains de De l'Orme. Les plans dont on redoutait la perte étaient apparemment ceux des Tuileries ou du château de Saint-Maur. Dans ce dernier édifice De l'Orme avait des meubles à l'inventaire desquels assista un représentant du chapitre, afin de sauvegarder les intérêts des héritiers Du Bellay.

Philibert de l'Orme avait un frère dont le prénom était Jean, qui, comme lui, s'occupait de construction, mais sur lequel on a fort peu de renseignements. Le 24 février 1552, étant alors maître général des œuvres de maçonnerie du roi, par lettres patentes données à Saint-Germain en Laye, il fut remplacé dans cette charge, à laquelle il avait été nommé « naguères », en succédant à Gilles le Breton. Pour le moment, il se trouvait en Italie, où il avait été envoyé avec le seigneur de Termes, lieutenant général en ce pays, afin d'y « faire le service du fait des fortifications des

ordinatum est juxta dictum testamentum, corpus dicti defuncti inhumari in Ecclesia parisiensi, cum solemnitatibus assuetis pro canonico parisiensi decesso, loco ab executoribus dicti testamenti eligendo in navi aut alio commodiori, prout viderint, ac die crastina dici Vigilias; die vero Mercurii proxima, presente corpore, missam et funeralia celebrari, ac propter recipi centum scuta ab colegata. » Arch. de l'Emp., Reg. LL 260, p. 278.

places fortes ». Les comptes de 1558 énoncent « Maistre Jean de l'Orme, escuyer, sieur de Saint-Germain, commissaire député par le roy sur le fait de ses édifices et bastimens », et lui attribuent 600 livres de gages par an. Ces 600 livres avaient été « éclipsés de 1,200 livres de gages appartenans à Jean Bullant », d'après les termes de lettres patentes données à Blois, le 16 janvier 1559 (1560), où il est exprimé de plus que « en faveur de Maistre Philbert de Lorme, abbé d'Ivry, ayant lors la charge de superintendant sur tous et chascuns lesdits bastimens » (royaux), le roi Henri II avait donné les 600 livres d'honoraires « à Jean de Lorme, frère dudit abbé d'Ivry, pour ordonner, en son absence, desdits bastimens ». Dans les lettres patentes de février 1564 (n. s.), relatives à la démolition de l'hôtel des Tournelles, il figure aussi avec son ancien titre de maître général des œuvres de maçonnerie du roi, et comme commis à la mission de mesurer les terrains à vendre. En 1565 c'était, au contraire, l'abbé de Saint-Serge à qui était dévolue la tâche de contrôler les adjudications, suivant des lettres patentes du 15 mai citées par Félibien dans son *Histoire de Paris*. Quant aux cinq neveux de De l'Orme, nous ignorons quelle fut leur destinée : mais aucun d'eux ne semble s'être élevé au-dessus de la médiocrité.





MÉMOIRE MANUSCRIT

DE

DE L'ORME

SUR SA VIE ET SES ŒUVRES

—
—

Un précieux document que nous allons transcrire existe à la Bibliothèque Impériale, dans un portefeuille où nul n'imaginerait qu'il pût se trouver¹, et en a été exhumé, au commencement de cette année, par un jeune membre de l'Institut, dont la haute réputation d'érudit n'est point encore de niveau avec le mérite, par M. Léopold Delisle, qui, loin de songer à monopoliser sa découverte, nous a autorisé à en profiter, avec un empressement pour lequel nous éprouvons une sincère reconnaissance. La pièce

¹ C'est le portefeuille de *Fontette*, coté xxxv-a. *Bourgogne-Généalogie*. La pièce forme les pages 204 à 206 bis.

consiste en un cahier de quatre feuillets, dont six pages, écrites de la main de De l'Orme, renferment une sorte de mémoire en manière d'apologie, ayant pour but de le justifier des accusations portées contre lui, et plus encore d'exalter ses mérites. Ce factum, qui ne porte point de date, paraît avoir été rédigé quelques mois après la disgrâce de l'auteur, postérieurement à l'enquête ordonnée au sujet de sa gestion, et probablement vers la fin de l'année 1560. Il est adressé à un personnage inconnu, mais que De l'Orme appelle « monseigneur et meilleur amy », et que nous conjecturons être l'évêque de Paris, Eustache du Bellay, cousin du cardinal Jean, premier protecteur de notre artiste.

Le mémoire de De l'Orme, peu propre à inspirer une haute idée de ses talents littéraires, est surtout curieux parce qu'il nous laisse entrevoir la première période de sa vie, sur laquelle on ne possédait presque aucune donnée, et que personne ne soupçonnait avoir été, comme elle le fut, principalement consacrée à des travaux d'ingénieur militaire, dont on peut s'étonner qu'il ne soit fait absolument aucune mention dans le *Traité d'architecture*. Le mémoire nous fournit aussi de nouveaux détails touchant les œuvres artistiques de De l'Orme, et nous révèle plusieurs particularités imprévues relatives à sa position sociale, ses fonctions et sa famille. C'est, en somme, un docu-

ment du plus vif intérêt, dont les analogues sont d'une extrême rareté, et que nous trouvons une satisfaction d'autant plus vive à mettre au jour qu'il complète d'une façon très-heureuse, en les confirmant d'ailleurs, les notions que nous avons rassemblées dans notre première notice biographique sur le grand architecte ¹.

 INSTRUCTION

DE

MONSIEUR D'YVRY, DICT DE LORME

ABBÉ DE SAINT SIERGE

ET C'ESTZ M^e ARCHITECTEUR DU ROY²

Pource que plusieurs crient que j'ay tant de biens en l'église et d'argent content, je désire bien que ung chacun congnoisse la vérité et les services que j'ay fait.

Pour le premier, le feu Roy ³ me donna l'abbaye de Jèveton, en Bretagne, que monsieur de Rieux ne voulust, pource qu'elle ne valloyt que III^e livres..... III^e l.

¹ La notice dont nous parlons a paru dans la *Gazette des Beaux-Arts* nos des 15 oct. et 4^{er} nov. 1839.

² Ce titre est écrit en caractères du temps, sur un des feuillets du cahier.

³ Henri II.

Après l'on me donna l'abbaye S^t Berthelemy-lès-Noyon , que tenoit monsieur de Bayeux , qui ne valloit que xvii^e livres xvii^e l.

Au bout d'ung an après , le feu Roy me donna l'abbaye d'Yvry , qui estoit afermé à treize cens livres... xiii^e l.

Et le dernier bien , estant mallade en ceste ville , il me donna l'abbaye de S^t Sierge d'Angiers , qui est afermée ii^m viii^e l. , et voylà tout le bien que le feu Roy m'a faict , qui est six mil livres , bien loing de conte de vingt mil livres qu'ilz disent qu'il m'a donné.

Et quant à l'argent , je n'ay jamais manyé une maille ¹ , et aussi l'on ne me donna jamais estat et gaiges , ne pensions , ny aultre don que ce soit , et ay toujours mené dix ou douze chevaulx , et estoyent ordinairement sur les champs , suyvant le commandement que me faisoit le feu Roy et ceulx qui commandoyent , et tenoys maison partout où je me trouvoys , tant aux cappitaynes , concierges , contrerolleurs et mes^{es} maçons , charpentiers et aultres , tous mangoyent à mon logis , à mes propres despens , sans qu'ilz payassent , ne moings me faire présent de la vailleur d'une seule maille.

Oultre plus , tous les modelles que je faisoys faire , tant pour le service du Roy que de ceulx qui estoyent auprès de luy , l'on ne m'en payoit pas ung denier , et si ² j'en ay faict tels qui a cousté deux ou troys cens escuz.

Et oultre les grandes inventions que trouvoys tous les jours , d'architecture , je me prénoys garde si dilligemment aux maisons du Roy , pour les ruynes et mauvaises façons que je y trouvoys , que si je n'eusse faict telle dilligence ,

¹ *Maille*, très-petite monnaie de cuivre, valant la moitié d'un denier.

² Si est employé là dans son vieux sens de *pourtant*; on retrouvera plus loin ce mot avec le sens de *ainsi*, acception qu'il avait très-fréquemment dans la langue du moyen âge.

souvent le Roy, les princes et aultres eussent esté acablez et en extrêmes dangiers de leurs personnes, pour les poultres et planchiers qu'il a fallu souvent retenir et abbatre.

D'allieurs, du commencement que j'euz la charge des bastimens, en faisant faire les toysés, au lieu que les ouvriers espéroient qu'il leur fust deu tant, à Fontaynebleau, Villiers-Coteretz, St Germain et aultres, que le maçon de Fontaynebleau, M^e Jehan le Breton, debvoyent xviii^m livres pour avoir plus receu qu'ilz n'avoient fait d'œuvre, et si y avoit plus de iiiiii^{xx} mil livres d'œuvre qui ne valloyt rien, et plusieurs aultres mauvaiz mesnaiges qui estoient aux aultres maisons, qui seroyt long à describe; que j'ay remonstré plusieurs foys et osé les larciner¹.

Quel prouffict ay-je fait en Bretagne que, du temps du feu roy François, à qui Dieu ayt l'âme, que le feu Roy n'estoit que daulphin, je visitoys tous les ans par deux foys toute la coste et forteresses de Bretagne, et découvris de très-grandz larcins que le cappitaine de la Chastre et le contrerolleur Moysant faisoient, de sorte que les Angloys cuydarent prandre Brest sans moy; car ces Messieurs armez de² navyres et barques, de l'artillerye et pouldre et aultres monitions du Roy, qu'ilz prenoient au chasteau.

De sorte qu'ilz dépopularent tout le chasteau, qu'il n'avoit ne monitions, ne bled, ny artillerye; et, ung jour entre aultres, leur navyre fust prinse des ennemys, et déclairarent comme le chasteau estoit tout desgarny, et délibérarent de le venir prandre; et vindrent soixante navires angloises jusques devant le chasteau, à la portée

¹ Les accuser de larcin.

² Armaient des

d'ung canon. Par bonne fortune, je me trouvoys à Brest, et fiz si grande dilligence à faire monter l'artillerye, et encores en faire de faulses artilleryes, pour monstrier à l'ennemy, sur les rampars; faire faire pouldre et amasser à force personnes et femmes, apourter terre et fassine, à faire rampars et tranchées, et donnoys tel ordre, faisant veoir le peuple et faisant plusieurs faulces enseignes, et planter à force picques; et fiz si bonne mine que l'ennemy ne nous assallist poinct; et avois tant crié auparavant du désordre que je y trouvois, que Monsieur d'Estampes y fist venir mons. Dampierre, qui estoit cappitaine, et La Geneste, qui estoit valet de chambre du feu roy, y vint, qui fist fort bien son debvoyr. Et veulx dire et prouver que tout le chasteau de Brest eust esté prins facilement sans moy, et l'ennemy pouvoit venir jusques à Nantes sans que rien l'eust empesché, pour le grand désordre qu'il y avoit, et c'estoyt l'année mil ve quarante six.

Plus, je trouvoys que ces lieux de Brest que la toyse de maçonnerye coustoit au Roy plus de soixante li(vres), et encores ilz faisoient plusieurs grands larcins, qui seroyent longs à dire, et si ne faisoient rien, rien qui vaille. Et fiz si bon mesnaige que, oultre les bonnes façons de fortiffier que leur monstroys, la toyse, au lieu de soixante livres, ne coustoit que dix livres; et si, fiz faire plus d'œuvre en quatre ans que n'en avoyent faict en unze.

Semblables choses je fiz à S^t Mallo et à Conercueau¹, à Mantes et aux aultres, et oultre plusieurs mauvais mesnaiges que je trouvoys de plusieurs, tant des cappitaines, contrerolleurs et aultres, les trésoriers faisoient de leur cousté, de sorte que je fiz randre et payer au trésorier

¹ *Concarneau* sans doute. — L'orthographe du mot est douteuse. Il y a dans le mémoire de nombreux passages dont la lecture est excessivement difficile.

Charron trente six mil livres, qui estoient esgarées et desrobées, et, si n'eust esté ung grand seigneur qui le soutenoyt et Boysdaulphin, j'eusse bien fait veoir d'autres larrecins; et seroyt bien long à voulloir tout escrire ce que j'ay fait en Bretagne.

Aussi en Picardie je descouvris si grandes faultes, seulement ne bougeant de Paris, je monstroys comme ilz se debvoyent gouverner, et au calcul qu'ilz avoyent fait auparavant aux toysées par ceulx qui avoyent accoustumé les faire, se trouva pour xviii^m (18,000) livres de larcin, à faire les toysées seulement, sans tant d'autres mauvais mesnaiges que l'on faisoyt, où je remédyois incontinant quant l'on le me commandoit.

Plus, en Normandie, où l'on me donna une commission pour veoir des gallions que l'on faisoyt au Havre de grâce, et visiter les navyres qui estoient à la coste de Normandie, et arrester dilligemment des vivres, comme lardz, sutres¹ et biscuitz, bray et goteron, cordaiges et aultres équipaiges, pour pourter au camp de Boulongne, où je fiz de si grandz services et prouffictz l'espace de quatre moys que j'y demeuroy; et après que j'euz dressé toutes choses et les procès-verbaults et marchés que j'envoys à monsieur le Connestable. Il donna la charge à monsieur de Bois-Daulphin, à monsieur de Nollye, qu'ilz firent suivant mes mémoires, et dont je fuz bien ayse de m'en aller, car je faysois tout à mes despens, et me cousta huit cens escuz, et les aultres gagnèrent de l'argent où je n'avoys pas ung lyard; et quand je le remonstroys, l'on disoyt que le Roy me donneroyt de bénéfices.

Et au départir de là l'on me donna une aultre commission pour casser les gallares qui estoient à Roan, avec Monsieur le président Petiemort, dont nous mismes en

¹ Cidres ?

liberté cinq cens quarante forsayres ; et me fallut encores tenir maison , qui m'acheva de peyndre , et si n'estoyt que je seroys trop long , je diroys plusieurs aultres commissions que j'ay faict à mes despens , et sans que tout le temps du règne du feu Roy l'on m'ayt donné une seule maille.

Et oultre tout cecy , n'ay-je pas faict tant d'aultres services , quant ce ne seroyt que d'avoir porté en France la façon de bien bastir , osté les façons barbares et grandes commissures ¹ , monstré à tous comme l'on doibt observer les mesures de architecture , tant que j'ay faict les meilleurs ouvriers qui sont aujourd'huy , comme ilz confessent. Que l'on se souviene comme l'on faisoit quand je commençoys S^t Mort pour Mons. le cardinal du Belloy.

D'aillieurs que l'on regarde que tout ce que j'ay jamais faict , s'il ne s'est trouvé fort bien et au grand contentement de tous.

A Fontaynebleau , la grande salle du bal qui tomboyt , n'est-elle pas bien acoustrée , tant de lambris que de la chemynée et massonnerye et entrée des peintures ? Je n'en parle point : Monsieur S^t Martin sçait son estat ².

A la chapelle qui est auprès , qui tomboyt , où je fiz ce polpitre ³ et coulompne de marbre , le cabinet de la Royne mère , le cabinet et chambre du Roy , au pavillon sur l'estang ; le grand perron qui est en la basse-court , qui est une des belles œuvres que l'on sçauroyt veoir , et le vestibule en la salle du Roy , comme je vouloys faire , où je faisoys

¹ *Commissure*, joint de maçonnerie. A l'époque de la Renaissance, on cessa de faire les joints aussi épais que pendant la période gothique.

² Cette phrase ne cache-t-elle pas une ironie à l'adresse du Primatice, qui était abbé de Saint-Martin, et qui, on l'a vu, remplaça De l'Orme comme inspecteur des bâtiments ?

³ Chaire à prêcher.

les poutres de troys à quatre cens pièces, qui estoyt quasi achevé de faire, et les combles de plusieurs pièces, mais ne congnoissans telle façon de faire, ilz ont incontinent dict que cella ne valloyt rien, où ils errent grandement, et ne falloyt dire ainsi, pour ce qu'ilz ne s'en sçavent ayder, et n'y congnoissent rien.

Et combien de ruynes et périlz fussent advenuz audict Fontaynedebleau, sans moy, et mesmes à la grande galerie; semblablement à Villiers-Coteretz, où j'ay faict ung temple, dedans le parc, de telle extime que les hommes de bon jugement sçavent bien juger, et tant d'autres choses qui seroyent fort longues à dire.

A St Germain-en-Laye, s'ilz eussent eu patience que j'eusse faict achever le bastiment neuf, que j'ay commancé auprès des loges des bestes, je suys assureé qu'aujourd'huy l'on n'eust veu le semblable, ne plus admyrable, tant pour les porticques, vestibules, théâtres, estuves, baignières, comme le logis; mais, pour ce qu'ilz ne le congnoissent, et aussi qu'ilz ne l'eussent sçeu achever comme je l'ay commancé, ilz ont incontinent dict que tout ne valloyt rien, ce que les hommes de bon jugement congnoissent le contraire : ilz confessent que la chappelle du parc que j'ay faict de neuf est fort jolye.

Et dans le chasteau, combien ay-je gardé de plusieurs grands dangiers qui fussent advenuz! Que l'on considère partout ce que j'ay faict, soyt les ornemens et polpitre de la chapelle du chasteau, et la cloison qui y est et la fontayne, si j'ay rien faict faire qui ne soyt bien, et le pont de la royne, pour la grande envye que j'avoys de luy faire très-humble service.

Plus, à la Muette dudict St Germain, qui a cousté cent mil escuz, que je veulx dire estoyt perdue sans moy, et ne la pouvoyt-on couvrir sans l'invention que j'ay trouvé de charpenterye, pource qu'elle est si large que l'on

n'eust trouvé si long boys et si groz qu'il falloyt. Et quant ilz en eussent encores peu trouver et l'assembler de pièces, les murailles ne l'eussent sceu porter, et encores moins si l'on l'eust voullu faire couvrir de pierre de taille, principalement le millieu qui a douze toyses de long et dix de large. Quant aux pavillyons, j'en ay faict couvrir deux de pierre de taille, et quant l'on l'eust peu tout faire de charpenterye. Il demandoyt trente-six-mil livres, et je l'ay faict pour ung office de m^e des comptes, qui est la moictié moins¹.

Et quant tout fust faict, l'on y print si grand pleysir que le feu Roy et la Royne mère, et tous ceulx qui me commandarent de faire couvrir encores deux pavillons en telle façon, qui estoient couvertz de pierre de taille, et aultres choses, et qu'ilz me donneroyent ung office d'auditeur des comptes, ce que j'ay faict, et n'ay point eu l'office, et paye la rente tous les ans des denyers que j'ay empruncté pour ce faire.

Aussi à S^t Légier, en la forestz de Montfort, pour ung vieulx logis, lequel n'est-il pas bien racoustré, et la galerye qui est faicte de neuf, avec la petite chapelle et pavillons, l'on la trouve le plus beau qu'il est possible, et se peult achever une bien fort belle maison.

A Mousseau, pour la Royne mère, qui est cause que je trouvay l'invention de charpenterye pour le jeu de paille-maille qu'elle vouloyt faire couvrir, là où j'avoys dressé

¹ C'est-à-dire qu'on donna à De L'Orme un office de M^e des comptes, qui ne valait guère que 18,000 livres. On le payait ainsi, et non par des appointements fixes. — Le paragraphe suivant montre qu'après lui avoir promis de l'investir d'une charge d'auditeur à la Chambre des comptes, on oublia toujours de l'en mettre en possession, quoique l'octroi de cette charge n'eût été que le remboursement, par une rente, des sommes que De l'Orme avait dépensées en entreprenant, à ses frais, certains travaux qui lui avaient été demandés.

de tant belles inventions; mais Monsieur de Nevers et autres me détournèrent de plusieurs belles entreprinses, et estoient tous marrys que mad. Dame vouloyt bastir.

Aussi ce que j'ay faict à Anneth, où il y a tant de belles œuvres, ça esté par le commandement du feu Roy, qui estoit plus curieux de sçavoir ce que l'on y faisoit que en ses maisons, et se courrouçoit à moy, quant je n'y alloys asses souvent. Pour ce, c'estoit tout pour le Roy¹.

Et outre tant de belles œuvres que j'ay faict, combien j'ay donné de grandes inventions, non seulement au prouffict de sa Majesté, mais encores pour tout son peuple, comme pour l'invention des charpenteryes, pour les combles, que l'on peult faire de toutes sortes de boys et de toutes petites pièces.

Et aussi de poultres, de tant de pièces que l'on voudra.

Semblablement l'on peult faire toutes plattesformes d'équarre, et pons de telle grandeur, comme de l'entreprise que le feu Roy vouloyt que fisse faire au port au Pect, à St Germain-en-Laye, ung pont en une arche aussi large qu'est la rivière, qui seroit la plus magnifique œuvre qui fust jamays veue.

Et tant d'autres inventions si belles qui se treuvent par les mathématiques, dont je despendois² ordinairement argent à faire force modelles, et n'en estoys jamais payé; voylà, je peulx avoir à force argent³. Et outre cinq nep-

¹ De l'Orme s'efforce ici d'excuser, aux yeux de Catherine de Médicis, le zèle qu'il avait mis à servir Diane de Poitiers, à Anet et ailleurs. Il donne à entendre qu'il ne pouvait qu'obéir à la volonté de Henri II. La faveur dont il avait joui auprès de la duchesse de Valentinois fut évidemment une des choses qu'on mit en avant pour lui nuire dans l'esprit de la reine mère.

² Dépensais.

³ Le sens est : Voilà comme il est possible que j'aie amassé force argent.

veux que j'ay faict estudier, qui m'ont cousté beaucoup, j'ay entretenu plusieurs hommes doctes, tant des bénéfices que leur ay donné que du mien propre, et n'on(t) jamais cessé d'estudier en l'architecture, ars libéraux et mathématiques, et me faictz lire souvant en l'escripture sainte. Voylà comme je me suys gouverné, et n'ay jamays rien acquis, sinon une barbe blanche, et ay prins aultant de peyne depuis l'âge de quinze ans que j'ay commancé avoir charge, que homme sçauroyt faire : ayant eu plusieurs charges, soit à la guerre à fortiffier et estre cappitaine en chief et fermé ¹ plusieurs foys ; et ay servy papes, roys et plusieurs cardinaulx et grandz seigneurs, et feu Mons. de Langès, Guillaume du Belloy, Mons. le cardinal son frère, me débauchèrent du service du pape Paulle, à Rome où j'estoys, et avoys une belle charge à *S^t Martin dello Bosco*, à la Callabre ; et pour revenir en France, et pour toute récompense et avoyr si bien servi, l'on m'a faict tant de maulx et accusé de plusieurs infamyés dont j'ay été trouvé innocent, et m'a on faict couster tout ce que j'avoys jamays acquis, dont j'en remercyé Dieu du tout, et en laisse à luy seul la vengeance, comme je croy qu'il m'a chastié pour m'estre randu plus subject au service des hommes que non pas à celuy de Dieu. Et au lieu que j'ay appris à édifier des chasteaulx et maisons j'apprendray à édifier des hommes. Ainsi Monseigneur et meillieur amy, que désiries sçavoir le contraire de ce que l'on dict, je vous ay mis la véryté d'une partie de ma vie, qui a esté aultant labourieuse que homme que ayes jamays congneu, à suyvre toujours la vertu et les vertueux, sans jamays avoyr esté reprins ², ne me trouver devant juge, que à ceste heure, et je remectz le tout à celuy qui est le seul juge de tous.

¹ Assiégré.

² Réprimandé.

Je ne veulx encores oblyer de dire que je faisoys les charges moy seul, dont l'on donnoyt auparavant, du temps du feu roy François, quatre mil quatre cens livres tous les ans à plusieurs commissaires, tant à Fonteynebleau, Villiers-Coteretz, S^t Germain, la Muette et chasteau de Boulongne, et n'en avoys pas un soul, comme j'ay dict, et si avoys plus de charges que cella, tant de la sépulture du feu roy François que j'ay fait faire, qui se treuve très belle, le chasteau de S^t Légier, l'Archenac et magazin de l'artillerye à Paris, il y a beau commencement de pouvoyr faire ung bon mesnaige; aussi les escuyeries des Tournelles qui sont fort belles, et la chappelle du boys de Vincennes, où j'ay fait faire toutes les voulttes et achever; et, oultre ce, plusieurs aultres corvées, tant à Foulambray, Coussy que l'Hostel-Dieu de S^t Jacques du Hault-Pas, que j'avoys commancé, et partout où l'on m'a commandé j'ay prins de grandissime peyne, dont j'aymeroy trop mieulx les denyers et estatz que l'on eust donné à ceulx qui eussent fait choses semblables, que tous les bénéfices que l'on m'a donné.

Et tout ce que j'ay dict cy-dessus n'est poinct pour gloyre que j'en cherche, ne honneur que j'en veulle avoyr, relectant tout à Dieu le créateur qui est autheur de toutes choses; mays je le faitz pour les grandes calompnyes et grandes haynes que l'on continue me porter, affin que tous les princes, seigneurs et gens d'honneur congnoissent la vérité du fait.





PIERRE LESCOT



PIERRE LESCOT

DES nombreux biographes de Pierre Lescot ne nous apprennent point qui fut son père, et tous se bornent à dire qu'il appartenait à la famille D'Alissy, laquelle occupait un rang élevé dans la noblesse de robe. Le renseignement est peu exact, car la famille de Lescot ne s'appelait pas D'Alissy, mais bien De Lissy; il est également peu instructif, et, pensant qu'il ne l'était point assez pour qu'on dût s'en contenter, nous nous sommes efforcé d'en découvrir d'autres. Nous avons recueilli ceux qui suivent.

Guillaume Dauvet, seigneur de Clagny, conseiller du roi, maître des requêtes de son hôtel et second président de la Cour des Aides, dont la mort eut lieu postérieurement au mois de septembre 1515, épousa Jeanne Luillier, dame de Francart,

et de ce mariage naquit Anne Dauvet, qui fut la femme de Pierre Lescot¹, seigneur de Lissy, en Brie². Celui-ci, pourvu de l'office de procureur du roi en la Cour des Aides, par lettres du 19 octobre 1504, reçu en sa charge le 4 novembre suivant, fut élu prévôt des marchands en 1518, et mourut en 1533³. Il posséda, du chef de sa femme, un hôtel situé à Paris, en la rue du Port-Saint-Landry, qu'il vendit à Pierre Filhol, archevêque d'Aix⁴, et aussi le fief de Clagny, paroisse de Montreuil, près de Versailles, à l'occasion duquel, le 5 février 1531, il eut à donner aux Célestins un reçu de 8 écus au soleil, qui existe encore et porte

¹ Ce nom, en vieux langage, signifiait l'Écossais. Lescot descendait vraisemblablement de l'ancienne famille parisienne ainsi appelée, et dont plusieurs membres figurent parmi les contribuables, dans les rôles de la Taille, sous Philippe le Bel.

² Le P. Anselme (*Histoire généalogique*, t. VIII, p. 775, C.) dit de *Lizy-sur-Ourcq*; mais il se trompe, car, dans tous les titres, le mot est écrit *Lissy*, et nous avons fini par acquérir la certitude matérielle que le fief des Lescot était celui de Lissy, canton de Brie-Comte-Robert, à 10 kilomètres de Melun.

³ D'après une note des registres secrets de la Cour des Aides. (Archives de l'Empire, Reg. Z, 757, p. 3.)

⁴ *Comptes de la Prévôté*, ap. Sauval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. 617. — Pour notre *Histoire du vieux Paris*, nous avons dû rechercher les titres de propriété de cette maison, et nous les avons retrouvés, remontant jusqu'au milieu du xiv^e siècle (1360). Elle appartenait alors aux religieux de l'abbaye de Saint-Jean-de-Laon, et, comme elle n'avait point été amortie, le roi, en la censive duquel elle était, força ces moines à la « mettre hors de leurs mains ». En conséquence, le 25 février 1385, ils donnèrent procuration pour l'aliéner à D. Jean d'Estrecelles, qui la vendit effectivement, et au prix de 600 fr. d'or, à un secrétaire du roi, Nicolas Bougis, lequel en fut ensaisiné le 21 mai 1386. Ce dernier, le

sa signature¹. C'est ce Pierre Lescot, procureur du roi en la Cour des Aides, qui fut le père de Pierre Lescot, l'architecte.

Si ce dernier avait réellement, quand il mourut, l'âge de soixante-huit ans qu'on lui prête, il dut naître en 1510, c'est-à-dire vers la même époque que Jacques Androuet du Cerceau, Philibert de l'Orme et Jean Bullant. Il était Parisien, au dire de Jean Goujon qui, ayant longtemps travaillé avec lui, le connaissait bien, et vante son mérite². Il ne fut point seigneur de Lissy comme son père, mais il fut, comme lui, seigneur du fief de la Grange du Martroy, en la justice de Montreuil, et, comme

1^{er} août 1398, la céda à son tour, et moyennant 1,350 écus d'or, à Guillaume Cardonnel, chanoine de Bayeux et premier médecin du dauphin. Cardonnel, devenu archidiacre de Josas, en fit don au chapitre de Notre-Dame, le 4 octobre 1418, pour fonder son obit. Au mois de février 1442, le chanoine Etienne Pion la prit à bail du chapitre, puis la transmit à Jean Dauvet, qui fut premier président du parlement, et en fit renouveler le bail, à la date du 7 décembre 1446, mais en retranchant apparemment certaines dépendances ou « louaiges ». Guillaume Dauvet, le seigneur de Clagny, fils aîné de Jean Dauvet, mort en 1471, lui succéda dans la possession de la maison; elle échut, après lui, à son beau-fils Pierre Lescot, le seigneur de Lissy, et celui-ci, un peu avant sa mort, s'en défit au profit de Pierre Filhol, archevêque d'Aix. En 1547, elle appartenait à Gilbert Filhol, seigneur de la Fauconnerie; en 1550, à sa veuve; en 1554, à Guillaume Boucherat, avocat; et, en 1558, au conseiller du roi, M^e Louis Dumoulin, ou plutôt à sa femme, Louise Bastonneau, héritière de Guillaume Boucherat. — L'emplacement de la maison de Lescot est en partie occupé aujourd'hui par la propriété portant le n^o 19, sur le quai Napoléon, en la Cité.

¹ Arch. de l'Emp., carton S 3796.

² Dans l'Épître aux lecteurs, déjà citée p. 36, et dont nous donnerons en partie le texte.

son grand-père maternel, seigneur de Clagny¹, qualité en laquelle, le 4 mai 1536, au bas du reçu donné aux Célestins l'an 1531, il en ajouta un autre où nous avons emprunté la signature autographe dont voici le *fac-simile* :

On ne connaît guère, de la vie de Lescot, que les détails contenus dans une épître qui lui fut adressée par le poète Ronsard, et dont nous copierons textuellement les parties intéressantes, préférant les reproduire à les paraphraser.

.....
 Toy, L'Escot, dont le nom jusques aux astres vole,
 As pareil naturel : car, estant à l'escole,
 On ne peut le destin de ton esprit forcer,
 Que tousjours avec l'encre on ne te vist tracer

¹ Ayant eu le titre d'abbé, il a été fréquemment appelé l'abbé de Clagny; de là cette assertion, si souvent répétée, qu'il possédait en commende l'abbaye de Clagny : il n'y a jamais eu d'abbaye de ce nom.

Quelque belle peinture, et jà, fait géomètre,
 Angles, lignes et poincts sur une carte mettre.
 Puis, arrivant ton âge, au terme de vingt ans,
 Tes esprits courageux ne furent pas contans
 Sans doctement conjoindre avecques la peinture
 L'art de mathématique et de l'architecture,
 Où tu es tellement avec honneur monté
 Que le siècle ancien est par toy surmonté.
 Car bien que tu sois noble et de mœurs et de race¹;
 Bien que dès le berceau l'abondance te face,
 Sans en chercher ailleurs, riche en bien temporel,
 Si as-tu franchement suivi ton naturel,
 Et tes premiers régens n'ont jamais peu distraire
 Ton cœur de ton instinct pour suivre le contraire.
 On a beau, d'une perche, appuyer les grans bras
 D'un arbre qui se plie, il tend tousjours en bas;
 La nature ne veut en rien estre forcée,
 Mais suivre le destin duquel elle est poussée.
 Jadis le roy François, des lettres amateur,
 De ton divin esprit premier admirateur,
 T'aima pardessus tout : ce ne fut, en son âge,
 Peu d'honneur d'estre aymé d'un si grand personnage,
 Qui soudain cognoissoit le vice et la vertu,
 Quelque desguisement dont l'homme fust vestu.

Henry, qui après lui tint le sceptre de France,
 Ayant de ta valeur parfaite cognoissance,
 Honora ton sçavoir, si bien que ce grand roy,
 Ne vouloit escouter un autre homme que toy,

¹ Ronsard, on s'en souvient, ne faisait pas le même éloge de De l'Orme.

Soit disnant et soupant, et te donna la charge
 De son Louvre enrichy d'édifice plus large;
 Ouvrage somptueux, à fin d'estre monsté,
 Un roy très-magnifique, en t'ayant rencontré.
 Il me souvient un jour que ce prince, à la table,
 Parlant de ta vertu comme chose admirable,
 Disoit que tu avois de toy-mesmes appris,
 Et que sur tous aussi tu emportoies le pris :
 Comme a faict mon Ronsard, qui à la poësie,
 Maugré tous ses parens, a mis sa fantaisie.
 Et pour cela tu fis engraver sur le haut
 Du Louvre une déesse, à qui jamais ne faut
 Le vent à joue enflée, au creux d'une trompette,
 Et la monstras au roy, disant qu'elle estoit faite
 Exprès pour figurer la force de mes vers,
 Qui, comme vent, portoient son nom vers l'univers¹.

¹ *OEuvres de Ronsard*, p. 985 de l'édition de 1609. — Claude Binet, le biographe de Ronsard, raconte ainsi l'anedote à laquelle le poëte fait allusion : « Il n'y avoit grand seigneur en France qui ne tinst à grande gloire d'estre en son amitié, et ses œuvres en font assez de foy. Ce fut ainsi ce qui esmeut le sieur de Clany, à qui le roy Henry avoit commis la conduite de l'architecture de ses chasteaux, de faire engraver en demy-bosse, sur le haut de la face du Louvre, une déesse qui embouche une trompette, et regarde de front une autre déesse portant une couronne de lauriers et une palme en ses mains, avec cette inscription en table d'attente et en marbre noir :

VIRTUTI REGIS INVICTISSIMI.

« Et comme un jour le roy, estant à table, lui demandoit ce qu'il vouloit signifier par cela, il lui répondit qu'il entendoit Ronsard par la première figure, et par la trompette, la force de ses vers, et principalement de la *Franciade*, qui pousseroit son nom et celuy de toute la France par tous les quartiers de l'univers. »

Les bas-reliefs dont il est question dans ce passage sont au-dessus de la porte de l'aile occidentale, qui est contiguë à l'encoignure sud-ouest de la cour.

Pierre Lescot était trop bien en cour pour ne pas avoir sa part dans la distribution des bénéfices et des charges que François I^{er} et Henri II octroyaient, en manière de récompense, à leurs serviteurs. Il fut ainsi conseiller et aumônier ordinaire du roi, et abbé commendataire de Clermont, près de Laval¹. On le pourvut de plus, le 18 décembre 1554, d'un canonicat dans l'église Notre-Dame de Paris, au chœur de laquelle il fut solennellement conduit, et placé du côté gauche, le lundi 31 du même mois². Son nom apparaît effectivement en la liste des chanoines du jour de Pâques 1555; mais on ne le voit point, pendant cette année, au bas des conclusions du chapitre. La raison, c'est sans doute que la réception de Lescot n'avait point été définitive, par suite d'une opposition dont le motif nous est révéélé dans une délibération du vendredi 7 août 1556, où il est dit que ce jour-là Lescot, par l'intermédiaire de M^e Mariiau, demanda à être admis *in propria* à la jouissance de son canonicat et de sa prébende, tout en conservant sa barbe. Il la portait, assurait-il, à cause de ses fonctions journalières auprès du roi, et faisait valoir subsidiairement que, pour un service public, il allait être prochainement envoyé à Rome. Il protestait d'ailleurs de son respect pour les

¹ Au moins dès 1556. Il énonce tous ces titres dans un hommage du 13 septembre 1559.

² Registres capitulaires de N. D., Arch. de l'Emp., LL 250, p. 913.

statuts obligeant les chanoines à se raser au moins une fois toutes les trois semaines, et prenait l'engagement de ne point se présenter dans l'église, durant les offices, avant de s'être fait couper la barbe, ni vêtu autrement que d'habits convenables, à la façon de ses collègues. Cette requête provoqua une discussion assez vive, des opinions entièrement contraires ayant été émises; mais le résultat fut en somme favorable au postulant, car le chapitre décida que, pour cette fois seulement, sans tirer à conséquence, on dérogerait à la règle, et que le mercredi suivant Lescot, après avoir prêté le serment accoutumé, serait définitivement installé, ce qui eut lieu ¹.

Lescot est un des premiers architectes français qui aient employé le style antique, pur de tout mélange. Il semble, du reste, avoir très-peu construit, et n'avoir pas beaucoup cherché les occasions de le faire, soit parce que sa fortune l'en dispensait, soit parce que les fonctions qu'il avait à remplir auprès du roi lui eussent rendu difficile la conduite d'un grand nombre d'édifices. Sa première œuvre connue est le jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois, exécuté de 1541 à 1544, et dont la sculpture fut faite par Jean Goujon ². En 1550

¹ Registres capitulaires de N. D., Arch. de l'Emp., LL 252, p. 222 et 223.

² On le sait authentiquement, grâce à l'heureuse découverte, faite par M. le comte de Laborde, de plusieurs fragments des comptes de la

il éleva, avec l'aide du même artiste, la fontaine des Nymphes, dite depuis des Innocents¹. On lui attribue aussi les plans de l'hôtel Carnavalet², et

fabrique, qui servaient de couverture à une collection de journaux. (Voir les *Mémoires et dissertations* de cet auteur, in-8°, Paris, 1852, p. 302.) Le jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois a été abattu en 1745; mais quelques-uns de ses bas-reliefs sont conservés au musée du Louvre, et il est ainsi décrit par Piganiol : « Ce jubé étoit porté sur trois arcades, dont celle du milieu formoit la principale porte du chœur, et, dans la baie de chacune des deux autres, étoit un petit autel enfermé par un balustre. Aux extrémités de ce jubé étoient deux autels saillants, sur lesquels on voyoit les statues en pierre de la Vierge et de saint Louis, assez mal sculptées. Les jambages de ces arcades étoient revêtus chacun de deux colonnes corinthiennes, et leurs cintres étoient ornés de figures d'anges en bas-relief, qui tenoient à la main les instruments de la Passion. Sur l'appui du jubé on voyoit les quatre évangélistes posés au-dessus des colonnes. Au milieu étoit un grand bas-relief qui représentoit Nicodème ensevelissant Jésus-Christ en présence de la Vierge, de saint Jean et des Maries. L'ordonnance, la conduite et l'exécution formoient de ce bas-relief un morceau admirable, et qui l'étoit encore davantage avant que les marguilliers se fussent avisés de le faire dorer, sans prévoir que la dorure ne pouvoit qu'en diminuer la beauté. » (*Descript. de Paris*, t. II, p. 194, édit. de 1765.)

¹ La date de sa construction ou plutôt de sa reconstruction, puisqu'elle étoit d'origine ancienne, est rapportée par Corrozet. La fontaine étoit attenante à l'église des Innocents, et faisoit le coin méridional des rues Saint-Denis et aux Fers; elle offroit une travée sur cette dernière rue et deux sur la première. Vers 1783, à la suite de la démolition de l'église, on la démontra avec soin, et, y ajoutant une travée nouvelle, on la rebâtit en forme de pavillon carré, au centre du marché. Les bassins et les lions dont on en garnit le soubassement en 1788 en ont tout à fait changé le caractère, plus que jamais méconnu dans la réédification qui vient d'avoir lieu. C'est Piganiol qui désigne Lescot comme l'architecte de la fontaine des Innocents. Sauval et Brice ne nomment que J. Goujon; mais il faut observer que Brice fait de même à propos du jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois, quoique la coopération de Lescot à cette œuvre soit incontestable.

² On nomme aussi un Du Cerceau et J. Bullant comme les architectes de cet hôtel; il est très-douteux qu'on sache jamais à quoi s'en tenir à ce sujet, attendu que la maison étant une maison particulière, on ne peut espérer de retrouver les comptes de sa construction.

telle est la courte liste des monuments qu'on cite de lui¹, en outre du Louvre, sa création capitale, celle à laquelle il a dû surtout sa réputation. Après en avoir dressé et fait agréer les projets, il en fut nommé architecte le 3 août 1546, et le salaire qu'on lui alloua, à partir de l'année 1550, fut fixé à 100 livres par mois.

Plusieurs fois confirmé dans ses fonctions d'architecte du Louvre, Lescot ne cessa d'en diriger les travaux tant qu'il vécut², c'est-à-dire jusqu'en 1578. On n'a pas encore indiqué le jour même de sa mort : elle arriva le mercredi 10 septembre, vers quatre heures de l'après-midi. Lescot habitait en ce moment une maison du cloître Notre-Dame, qu'il possédait en vertu de son canonicat. Il fut enterré le 12 dans la cathédrale, et, en reconnaissance d'une fondation pieuse qu'il avait faite, on autorisa ses exécuteurs testamentaires à l'inhumer dans la chapelle Saint-Ferréol, à la charge néanmoins de décorer cette chapelle d'une manière appropriée à la circonstance³.

¹ Félibien (*Hist. de Paris*, p. 4021) dit vaguement que Lescot éleva des bâtiments à Fontainebleau ; mais le fait est fort hypothétique.

² Ce qui a été exécuté au Louvre par les soins de Lescot, c'est l'aile occidentale, depuis le pavillon de l'Horloge, exclusivement, jusqu'à l'encoignure sud-ouest du quadrangle, et la plus grande partie de l'aile méridionale, depuis cette encoignure jusqu'au pavillon dit du pont des Arts. Il est contraire à toutes les vraisemblances que Lescot se soit mêlé de la construction des galeries, et on ne les lui attribue pas.

³ Arch. de l'Emp., Reg. LL 265, p. 471. — La chapelle Saint-Ferréol et Saint-Ferrucion est la seconde après la porte Rouge, en allant vers l'apside.

Pierre Lescot était propriétaire d'une grande maison située au faubourg Saint-Jacques, qu'on appelait l'hôtel de Clagny¹; il la donna à son neveu Léon Lescot², qui le remplaça au chapitre Notre-Dame³, fut pareillement conseiller et aumônier du roi, ainsi qu'abbé de Clermont. Léon Lescot, reçu conseiller au parlement le 12 avril 1581, possédait avec un sien frère, Pierre Lescot, seigneur de Lissy, aussi conseiller au parlement⁴, le fief précédemment mentionné du Martroy, dont ils firent tous les deux hommage le 1^{er} mars 1551. Ce fief leur appartenait pour lors en qualité d'héritiers de leur frère commun, Claude, à qui Pierre Lescot, le conseiller, l'avait cédé, après l'avoir

¹ Le couvent de Port-Royal y fut établi plus tard, et l'hospice de la Maternité y est actuellement.

² Arch. de l'Emp., cart. S 4,515.

³ Son nom se voit déjà au bas d'une délibération, de deux jours postérieure à la mort de son oncle.

⁴ François Blanchard, *Catalogue des conseillers au Parlement*, p. 85 et 97. — Sa réception eut lieu le 25 octobre 1568. Confondu avec son oncle, il a fait dire à plusieurs biographes que celui-ci avait été membre du parlement, ce qui est faux. Pierre Lescot, le conseiller, fut marguillier de Saint-Pierre-aux-Bœufs en 1584 et 1585, avons-nous lu dans un ancien registre de cette paroisse. Il demeurait rue des Marmousets, dans une maison contiguë au cloître Notre-Dame (c'est maintenant le n° 4), et formée par le morcellement, opéré en 1559, d'une autre plus grande, dont nous avons pu suivre l'histoire jusqu'au temps de Louis le Jeune. En 1604, Pierre Lescot demeurait encore en sa maison, qu'il reprit à bail pour neuf ans; en 1613 et 1622 elle était habitée par sa veuve, Marie de Foissy, et en 1639 par leur fils Charles Lescot. Nous avons vu encore dans un vieux registre que ce Charles Lescot, seigneur de Lissy, le 26 mai 1656, fonda un obit en l'église Saint-Landry, et y fut enterré « dans la cave des Dauvets, ses ayeuls ».

reçu lui-même de leur oncle Pierre Lescot, l'architecte¹. Or, il est dit dans une transaction du 6 juin 1576² que ce même Pierre Lescot était « le filz aîné et principal héritier de feu noble homme et saige M^e Léon Lescot, en son vivant aussi sieur dudict Lissy », qui fut également conseiller au parlement, eut pour femme « noble damoiselle Marie Chevrier », et était déjà mort en 1557, car, dans une reconnaissance du 17 septembre de cette année, Marie Chevrier est énoncée veuve et curatrice de ses enfants³. Ce premier Léon Lescot, père des neveux de l'abbé de Clagny, était donc son frère. Il ne l'était point seul, car un Jean Lescot, qualifié seigneur de Lissy, reçu conseiller au parlement en 1522, et mort l'an 1545⁴, paraît ne pouvoir être de même qu'un frère de Pierre Lescot, l'artiste⁵. Le vaste hôtel de la rue Saint - Honoré, nommé depuis l'hôtel d'Aligre,

¹ Arch. de l'Emp., Reg. S 3,819, f^os 232 et 233.

² Arch. de l'Emp., cart. S 3,412. (Titres de l'église Saint-Landry.)

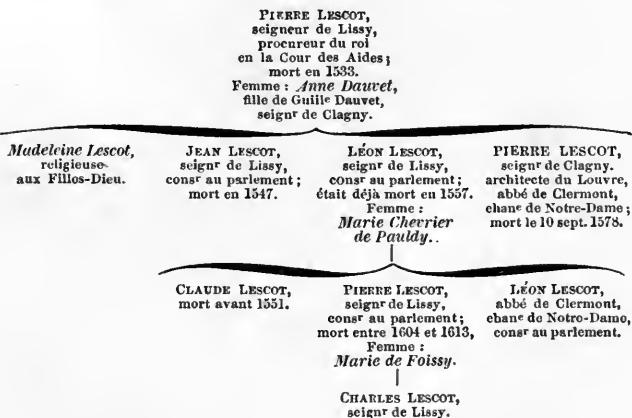
³ *Ibid.*

⁴ *Catalogue*, etc., p. 53. Ses armes étaient écartelées, au 1^{er} et au 4^e de sable, à une tête de chevreuil d'argent, ramée d'or; au 2^e et 3^e, d'azur, à trois rocs d'or, à la bordure de gueules. Nous n'avons pu savoir quelles étaient les armes de Pierre Lescot, l'architecte.

⁵ Sa qualité très-certaine de seigneur de Lissy nous laisse à peine des doutes sur ce point. Nous pensons qu'il hérita du fief paternel, dans la suite échu à Léon, et Pierre du fief maternel. D'après le passage de Sanval cité plus haut, Pierre Lescot, le procureur du roi en la Cour des Aides, aurait eu, en effet, un fils nommé Léon. Les documents des Archives, auxquels nous renvoyons, fournissent des preuves incontestables que le second Léon Lescot était bien le neveu de l'abbé de Clagny.

appartint successivement à l'un et à l'autre ¹. Jean Lescot eut une sœur, Madeleine Lescot, religieuse professe aux Filles-Dieu, pour la « nourriture et entretienement » de laquelle il donna au monastère onze arpens et demi quartier de terre, sis au « terrouer de la Villette Saint-Ladre ² ».

Réserves faites en ce qui touche le degré de la parenté de Jean Lescot, la généalogie de la famille se traduit ainsi :



¹ Censier de Saint-Germain-l'Auxerrois pour 1531, f^o 48 r^o, et Inventaire des titres du Chapitre, t. III, f^o 203 r^o.

² Déclaration des biens des Filles-Dieu en 1540. Archives de l'Empire, cart. S 6,626.





JEAN GOUJON



JEAN GOUJON

JEAN GOUJON est regardé, à juste titre, comme le plus illustre sculpteur français, et cette circonstance a fait oublier qu'il fut aussi architecte. Tel est effectivement, et on le verra tout à l'heure, le titre que lui donnent deux de ses contemporains, fort capables, par leurs connaissances spéciales, de juger s'il le méritait, et dont l'un eut certainement des rapports personnels avec lui. Loin d'ailleurs que rien infirme leur témoignage, plusieurs indications le corroborent au contraire, et, par conséquent, si nous demeurons dans l'ignorance quant aux œuvres de construction que Jean Goujon a conduites, et s'il semble même que ces œuvres furent sans grande importance, surtout en comparaison de ses travaux de sculpture, nous sommes toutefois en droit de lui consacrer une place dans notre

galerie des grands architectes de la Renaissance, parmi lesquels trois des plus éminents, Lescot, De l'Orme et Bullant, le recherchèrent pour collaborateur et furent heureux de s'aider de son admirable talent.

Malgré l'extrême popularité de son nom, plus grande actuellement que jamais, Jean Goujon n'est guère connu que par un certain nombre de ses productions plastiques. Sa vie est enveloppée d'un nuage singulièrement impénétrable, et tous les efforts si ardemment faits de nos jours pour dégager de l'obscurité les principaux événements de sa laborieuse existence ont à peine abouti à en révéler quelques détails. Comme c'est en Normandie qu'il nous apparaît d'abord, on a cru longtemps qu'il était originaire de ce pays, et on l'a fait naître à Rouen, à Alençon et, en dernier lieu, à Saint-Laurent-de-Condé, près de Falaise; mais, outre que ces hypothèses ne reposent absolument que sur des rapprochements de noms, ou des travaux qu'on s'est plu gratuitement à lui attribuer, et qu'on n'a produit, à l'appui, aucun document tant soit peu probant, une découverte assez récente est venue, dit-on, trancher définitivement la question en faveur de Paris¹. Dans un recueil de portraits, sans date, mais qui ne peut être de beaucoup postérieur à la

¹ Il en est de même de Jacques Androuet du Cerceau, qu'on disait être né à Orléans. (Voir la notice relative à cet artiste.)

mort de Jean Goujon ¹, il est qualifié de « Parisien », et, par suite, il doit passer pour tel, jusqu'à démonstration du contraire.

Qui fut le maître de Jean Goujon ? Rien ne le laisse entrevoir. Quatremère de Quincy, avec son exclusivisme étroit et entêté, a voulu qu'il fût allé en Italie étudier l'antique. Il est assez peu présumable que Jean Goujon ait jamais franchi les Alpes dans l'intérêt de son art, car, s'il eût entrepris un pareil voyage, il n'aurait sans doute pas manqué de nous en informer dans cette sorte d'épître qu'on possède de lui ², et où il aurait été

¹ Il est intitulé : *Briefs éloges des hommes illustres desquels les portraits sont yci representez*, par Gabr.-Michel Angevin, advocat au Parlement; sans lieu ni date. Ce recueil a été signalé par M. Ferdinand Denis à MM. Haag. (Conf. l'article *J. Goujon* de la *France protestante*.) Il est extrêmement rare, et nous n'en avons pu voir d'exemplaire, à notre grand regret, car nous ne parlons volontiers que *de visu*.

² Elle se trouve à la suite de la traduction de Vitruve par Jean Martin, petit in-folio imprimé à Paris, en 1547, et orné de dessins sur bois, dont la plupart sont de la main de J. Goujon lui-même. Cette épître, adressée aux lecteurs, est la seule chose rédigée par lui qui nous soit parvenue; elle est peu connue, aussi croyons-nous devoir en transcrire ici les deux plus intéressants paragraphes, qui sont ainsi conçus :

« IAN GOVION STVDIEVX D'ARCHITECTVRE AVX LECTEVRS, SALVT.

« Vitruve dict, Messeigneurs, et plusieurs auteurs antiques et modernes le conferment, qu'entre les autres sciences requises à décorer l'architecture, ou art de bien bastir géométrie et perspective sont les deux principales : et n'est aucun digne d'estre estimé architecte, s'il n'est préablement bien instruit en ces deux. Qu'il soit vray, nous en avons eu l'expérience par noz prédécesseurs de bonne mémoire, asavoir Raphael d'Urbain (qui a esté perfect en l'art de paincture), André Mantègne, non inférieure en son temps, Michel Ange, Antoine Sangal, Bramant, et assez d'autres excellens hommes, lesquelz ne voulurent jamais entreprendre à

naturel de faire allusion à ses pérégrinations ultramontaines. Cette épître réfute aussi, et péremptoi-

conduire aucun ouvrage d'architecture, qu'ilz ne feussent avant toute œuvre, bien entendans icelles deux sciences. Ce que sentans avoir acquis par travail et exercitation continuele, ilz se sont tant curieusement delectez à poursuyvre ce noble subject, que leur immortèle renommée est espandue parmy toute la circumference de la terre. Et encores pour ce jourd'huy avons-nous en ce royaume de France un messire Sébastian Serlio, lequel a assez diligemment escrit et figuré beaucoup de choses selon les règles de Vitruve, et a esté le commencement de mettre teles doctrines en lumière au royaume. Toutesfois jen congnois plusieurs autres qui sont capables de ce faire, néantmoins ilz ne s'en sont encores mis en peine : et pourtant ne sont dignes de petite louenge. Entre ceux-là ce peut compter le seigneur de Clagny, Parisien, si fait aussi maistre Philibert de l'Orme, lequel assez suffisamment a conduit un édifice que monseigneur le Cardinal du Bellay a fait faire en son lieu de Sainct Mor des Fossees lez Paris. Et combien que pour le présent je ne m'amuse à en nommer d'avantage, si est-ce que je le pourroye bien faire : mais je m'en desiste tout à propos pour éviter prolixité, voulant retourner à la déduction d'icelles géométrie et perspective, qui me fait dire de rechef que l'homme privé de leur intelligence, ne sauroit fors à grand peine entendre le texte de Vitruve. Et à la vérité, la congnoissance que Dieu m'en a donnée, me fait enhardir de dire que tous hommes qui ne les ont point étudiées, ne peuvent faire œuvres dont ilz puissent acquérir guères grande louenge, si ce n'est par quelque ignorant, ou personnage trop facile à contenter. A ceste cause j'ay tousjours désiré faire veoir au monde le profit qui en peut succéder, et rens graces infnyes à la bonté divine qui m'a donné l'accomplissement de ceste mienne volonté, l'effect de laquelle pourra faire entendre aux studieux, si par le passé il y a eu quelzques fautes en l'intelligence du texte d'icelluy Vitruve, par espécial en la formation d'ancuns membres de massonnerie, chose qui est procédée par la mauvaïse congnoissance qu'en ont eu noz maistres modernes, laquelle est manifestement approuvée par les œuvres qu'ilz ont cy devant faictes, d'autant qu'elles sont desmesurées, et hors de toute symmétrie : mais pour couvrir leur igaorance, ilz se veulent armer de Vitruve, qu'ilz n'ont jamais bien entendu. Pour rendre donc bonne déclaration de mes figures, je me suis délibéré d'en faire ce petit discours, et en spécifier les particularitez assez au long, et par le menu. »

Après diverses explications sur les spécimens qu'il a dessinés pour l'ouvrage, Jean Goujon termine son épître, laquelle occupe près de cinq pages, par cette phrase : « Or vous ay-je escrit ce que j'ai entendu des

rement, une autre erreur qu'on a tenté d'accréditer sur son compte, à savoir qu'il n'était point lettré, parce qu'on possède une quittance faite en son nom, mais qui n'est point signée de lui ¹. On doit croire, bien plutôt, que l'éducation de Jean Goujon ne fut point négligée, et qu'elle le mit à même de profiter des recherches faites de son temps sur l'antiquité et ses monuments, dont la connaissance lui était évidemment familière.

On n'a encore signalé aucune mention authentique de Jean Goujon antérieure à celle qu'offrent les archives de la fabrique de Saint-Maclou, à Rouen, où l'on voit qu'il exécuta pour cette église,

membres d'architecture selon les règles de Vitruve, et que Dieu m'en a donné l'intelligence. Toutesfois je supplie estre excusé si aucune chose se treuve oubliée : mais Dieu aydant vous me treuverez avoir suivy la vraye intention de Vitruve, et aux lieux auxquelz il a esté mal entendu par aucuns maistres, je l'ay bien voulu donner à entendre et déclarer selon que mon petit et débile entendement l'a peu congnoistre et comprendre. »

¹ Nous en empruntons la teneur au texte que M. André Potier a ajouté à l'œuvre de Jean Goujon, publié en 1844 par Réveil : « Honorable homme Jehan Goujon, sculpteur du Roy, demeurant à Paris, confesse avoir eu et reçu contant de M^e Jehan Durant, trésorier et payeur des œuvres, édifices et bastiments du Roy, la somme de quinze livres tournois, à lui ordonné par révérend père en Dieu, messire Pierre Lescot, seigneur de Clagny, abbé de Clermont, conseiller et aulmosnier ordinaire dudict seigneur, ayant la charge et superintendance des bastimens que ledict sieur Roy fait de présent faire et construire en son chasteau du Louvre, à Paris; sur et tant moins des onvrages de sculpture par lui faicts et qu'il fera cy-après pour ledict sieur Roy, audict chasteau du Louvre. De laquelle somme de quinze livres ledict Jehan Goujon s'est tenu et tient content, en requitte et quitte ledict trésorier et tous autres, promettant, obligant et renonçant. Faict et passé l'an 1559 (1560), le lundi premier jour d'avril avant Pasques. *Signé* : PAJONAT-PATU. »

l'an 1540-41, le dessin des colonnes qui soutiennent les orgues, et d'autres travaux. Dans les archives de la cathédrale de Rouen existe un compte de 1541-42, où il est appelé « tailleur de pierre et masson », et indiqué comme ayant fait la statue de l'archevêque Georges d'Amboise Bussy, au tombeau du cardinal, oncle de ce dernier¹. On le retrouve ensuite², et dès l'année suivante 1542, travaillant au jubé de Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris, comme « tailleur d'ymages », sous la direction de Pierre Lescot, sans doute son ami, et auquel il devait rester longtemps associé. Vers 1544, il ornait de ses sculptures le château que Bullant élevait à Écouen pour le connétable Anne de Montmorency, et, en 1547, il comptait déjà parmi les architectes de Henri II, puisque Jean Martin, dans la dédicace de la traduction de Vitruve, qu'il publia alors, s'adressant au roi, lui dit que cette traduction est « enrichye de figures nouvelles concernantes l'art de la massonnerie, par maistre Jehan Goujon, n'agueres *architecte* de Monseigneur le Connestable et maintenant l'un des vostres ». Ce titre d'architecte du roi, qu'il mérita probablement plus encore par des travaux d'ornementation et de statuaire monumentale, que par des travaux de construction proprement dite, il put

¹ A. Deville, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*. Rouen, 1833. In-8°. p. 126.

² Nous avons cité l'autorité, p. 70.

le devoir à Montmorency, rentré en grâce, et surtout à Lescot qui, chargé de rebâtir le Louvre et ayant eu précédemment l'occasion de reconnaître le talent de Jean Goujon, devait être désireux de s'assurer son concours. Cependant les magnifiques bas-reliefs, les statues et autres sujets de décoration dont Jean Goujon enrichit le Louvre ne l'absorbèrent pas tellement qu'il ne fit simultanément, et pour divers édifices, quantité d'ouvrages analogues, y compris plusieurs figures en ronde bosse. Il illustra ainsi de son ciseau la fontaine des Nymphes (des Innocents) l'an 1550, le château d'Anet vers 1553, et un grand nombre de lieux encore, parmi lesquels aucun, malheureusement, n'est indiqué par des documents de l'époque; quelques-uns, il est vrai, le sont par des écrivains du siècle suivant, dont la véracité semble justifiée, mais aussi combien d'œuvres douteuses et même indignes de ce grand artiste lui ont été attribuées! Quoi qu'il en soit, si l'on songe à la foule de celles qui sont disparues¹, il faut ad-

¹ Bien que nous nous occupions ici de Jean Goujon principalement à cause de sa qualité d'architecte, nous aurions désiré pouvoir joindre aux trop courts renseignements que nous donnons sur sa vie une liste de ses travaux de sculpture; mais cette liste est impossible à dresser par suite du défaut de documents dignes de confiance. Pour ce qui subsiste des œuvres authentiques de Jean Goujon, la quantité en est extrêmement restreinte, et l'on ne mentionne guère que les sculptures du château et du musée du Louvre, celles de la fontaine des Innocents, les bas-reliefs d'Écouen, ceux du musée de Cluny (?), la clef d'arc et les lions de l'hôtel Carnavalet, la statue du cardinal d'Amboise, et l'une des portes de l'église Saint-Maclou, à Rouen. Afin de se faire une idée du style de J. Goujon, il est fort bon d'étudier aussi les figures du Vitruve de J. Martin.

mettre que Jean Goujon possédait la plus heureuse fécondité d'imagination, et que sa vie a été parfaitement remplie. Du reste, il est certain que son talent fut apprécié de ses contemporains, et récompensé par une réputation brillante. Dans l'Épitome de Vitruve, publié en 1556, par J. Gardet et Dominique Bertin, Jean Goujon est qualifié de « sculpteur et *architecte* de grand bruit¹ ».

Jean Goujon passe pour avoir professé la religion réformée, comme les Du Cerceau, Jean Cousin, Bernard de Palissy et autres artistes célèbres de la même période. Le fait ne manque pas de vraisemblance, mais il n'est point positivement établi. Il est encore bien moins sûr que Jean Goujon fut tué, en raison de ses croyances, ou par hasard, le jour de la Saint-Barthélemy, ainsi qu'on l'admet généralement, d'après une tradition dont personne n'a retrouvé l'origine. De cette mort violente de Jean Goujon il n'existe aucune preuve, et il n'y a même point de présomption, en dehors de l'opinion commune. On a fait observer avec raison que, si Jean Goujon avait réellement été une des victimes du massacre de 1572, il serait presque inconcevable qu'il ne figurât point dans les martyrologes protestants, où sont inscrits

¹ *Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion*, par Jan Gardet, Bourbonnois, et Dominique Bertin, Parisien. Toulouse, 1556. In-8°. — Jean Martin, dans l'avertissement aux lecteurs de sa traduction de Vitruve, nomme Jean Goujon en même temps que plusieurs autres maîtres qu'il qualifie « excellens personnages dignes de l'immortalité ».

tant de noms obscurs. Répondre à cela que Jean Goujon n'ayant point encore, de son temps, l'immense célébrité que la postérité lui a faite, il a pu disparaître sans que sa mort causât une très-vive impression parmi ses coreligionnaires frappés de stupeur, c'est invoquer un argument dont la base est assurément fautive ; car, nous le répétons, Jean Goujon jouissait déjà, de son vivant, d'une réputation considérable. Ceux qui soutiennent que Jean Goujon périt lors de la Saint-Barthélemy devraient, avant tout, démontrer qu'il a vécu jusqu'à ce triste événement, circonstance demeurée fort problématique. Ce qui est certain, c'est que, remplacé par d'autres artistes, il cesse de figurer dans les comptes du Louvre, immédiatement après l'année 1561-1562 où il en est fait mention pour la dernière fois. Quelle en est la cause ? Jean Goujon, qui ne pouvait être, à cette époque, âgé de moins de cinquante ans, mourut-il naturellement alors ? Aurait-il été disgracié ? Pour le moment, il n'y a, sur cette matière, que des hypothèses à offrir ; nous nous bornerons donc à attirer l'attention sur un fait très-singulier et inconnu : on perd toute trace irrécusable de Jean Goujon, le sculpteur, en la même année où son homonyme, Jean Goujon, ouvrier en laine, à Troyes, subit le dernier supplice pour crime d'hérésie¹.

¹ Le 5 décembre 1562, d'après le Martyrologe de Crespin, cité par MM. Haag.



LES ANDROUET DU CERCEAU





LES ANDROUET DU CERCEAU

S'ILS comptent parmi les architectes de la Renaissance dont on a le plus fréquemment parlé, les Androuet du Cerceau ont en revanche, plus que tous les autres peut-être, donné lieu à des récits faux et absurdes. Ils sont encore tellement mal connus que, pour presque tout le monde, le nom de Du Cerceau n'éveille que l'idée d'un seul homme, de l'auteur du Livre des plus excellents bâtiments de France. C'est lui qui, à s'en rapporter à une foule d'écrivains, né vers 1515, aurait bâti le Pont-Neuf, l'hôtel de Bellegarde et même celui de Bretonvilliers; d'où il faut conclure, ce dont on ne s'est jamais avisé, qu'il aurait vécu près d'un siècle et demi.

En 1842, l'architecte Callet, qui avait réuni un magnifique œuvre de Jacques Androuet, le graveur, fit voir dans sa brochure que ce maître avait eu un fils appelé Baptiste, avec lequel on le confondait sans cesse¹; mais là se borna sa découverte. Callet ne comprit pas que l'existence de Baptiste Androuet était insuffisante pour expliquer comment certains édifices du milieu du xvii^e siècle étaient attribués à un Du Cerceau, et il ne soupçonna nullement que deux autres membres de la famille avaient aussi acquis une grande réputation comme architectes.

Il y a quatre ou cinq ans que nous avons été mis sur la voie de ce dernier fait, alors absolument ignoré². En dépouillant ces vieux titres au moyen desquels nous avons restitué le plan des deux Prés-aux-Clercs³, il nous est passé par les mains plusieurs pièces faisant mention d'un Jacques Androuet, qu'il était impossible d'identifier avec le père de Baptiste. Le désir de savoir ce qu'avait été réellement ce second Jacques An-

¹ *Notice historique sur la vie et les ouvrages de quelques architectes français du xvi^e siècle.*

² Nous avons eu, depuis, la preuve que le souvenir n'en était point encore effacé dans le dernier siècle : D'Argenville dit que Jacques Androuet eut des fils, dont l'un fut aussi appelé Jacques ; D'Argenville n'en est, au reste, que plus inexcusable d'avoir attribué au même homme des œuvres postérieures d'un siècle l'une à l'autre.

³ Voir *Revue archéologique*, XII^e année, p. 381. Les titres dont nous nous sommes servi proviennent des anciennes archives de l'Université. (Arch. de l'Emp., carton S 6188.)

drouet nous a entraîné dans une suite de recherches qui, aidées par quelques communications bienveillantes, nous ont, avec le temps, permis de voir clair dans la généalogie des Du Cerceau, de réfuter les erreurs accréditées sur leur compte et de beaucoup augmenter la somme des notions recueillies, avant nous, sur leur vie et sur leurs œuvres.

La date de la naissance de Jacques Androuet, dit Du Cerceau, est inconnue¹, et on ne peut la déterminer que d'une manière approximative. Le plus ancien de ses ouvrages dont nous ayons connaissance est une carte du pays manceau, qu'il exécuta d'après Macé Ogier², et dont La Croix du Maine dit : « ... Elle fut gravée en planche de cuivre par Jacques Androuet, Parisien, surnommé Du Cerceau, et imprimée au Mans, l'an 1539, par Mathieu Vaucelles et Alexandre Chouen, et encore l'an 1565 par ledit Vaucelles³. » Le père Lelong parle de deux autres éditions de cette carte, dont l'une serait de 1537⁴. Or, si dès 1537 Jacques

¹ On n'a point de renseignements sur les ascendants de Jacques Androuet, et ce que Callet en dit est d'une fausseté échoquante. Nous avons vu une pièce du 12 novembre 1480, par laquelle un nommé Jehan Androuet reconnaît avoir reçu quarante et un sous trois deniers, pour avoir conduit un chien du roi, de Chabrys en Berri, au Plessis-du-Parc; mais nous nous gardons d'en tirer aucune conséquence, le nom d'Androuet, diminutif de celui d'André, ayant dû être commun.

² Cette carte est perdue, assure-t-on.

³ *Bibliothèque française*, art. MACÉ OGIER.

⁴ *Bibl. hist.*, vol. 1^{er}, p. 95, n° 4661.

Androuet maniait la pointe du graveur d'une manière acceptable, il ne saurait être né plus tard que vers 1515. Par contre, diverses présomptions, et surtout son livre imprimé en 1584, ne permettent pas de reporter sa naissance beaucoup au delà de l'avènement de François I^{er} au trône. Nous inclinons à penser que Du Cerceau est né plutôt avant qu'après 1515.

On n'est point non plus sans incertitude relativement au lieu de naissance de Jacques Androuet. Comme les premières planches signées de lui qui nous restent ont été publiées à Orléans¹, on a supposé qu'il était originaire de cette ville; un raisonnement semblable, basé sur le fait de la carte qu'il grava pour Macé Ogier, établirait aussi bien, pour le moins, qu'il naquit au Mans. On vient de voir que La Croix du Maine, son contemporain, le qualifie de Parisien; il lui donne de nouveau cette épithète dans un autre endroit de son livre, où il dit : « Jacques Androuet, *Parisien*, surnommé Du Cerceau, qui est à dire cercle, lequel nom il a retenu pour avoir un cerceau pendu à sa maison pour la remarquer et y servir d'enseigne²,

¹ On trouvera plus loin le titre du recueil dont elles font partie.

² Dans un article sur *les enseignes de Paris avant le xvii^e siècle*, où, par parenthèse, on nous a fait l'honneur de beaucoup puiser depuis quelque temps, nous citons une charte de 1362, de laquelle semble résulter qu'un cerceau était l'enseigne habituelle des tavernes. (*Revue archéologique*, XII^e année, p. 1.) Telle avait pu être la première destination de la maison de Jacques Androuet. Il est très-remarquable que cer-

(ce que je dis en passant pour ceux qui ignorent la cause de ce surnom)¹. » Si le renseignement n'inspire pas une entière confiance en ce qui touche l'origine du surnom de Du Cerceau, dans la suite transformé en titre², il semble fort concluant quant à la détermination de la ville natale de Jacques Androuet, et il n'est point en contradiction avec un autre document contemporain, dans lequel Du Cerceau est énoncé bourgeois de Montargis³, attendu qu'on pouvait acquérir le droit de bourgeoisie dans une ville autre que celle où l'on était né. Il est certain, du reste, que Du Cerceau, qui était huguenot, habita dans sa vieillesse Montargis, « la retraite de ceux de la religion, » comme parle l'Estoile. Dans la notice sur le château de Montargis, que contient le second volume de l'ouvrage sur *les plus excellens bastimens de France*, à propos de l'entretien des édifices, il dit : « Comme mesme au chasteau de Montargis, lequel n'est pas de petite entretenue, toutes fois pour bien peu de chose par an, avons regardé à le maintenir ; » et, dans la troisième partie de son *Livre d'architecture*, s'adressant au roi, il dit encore : « Sire, estant

tains biographes, cités par D'Argenville, aient justement fait de Du Cerceau le fils d'un marchand de vin, qui aurait eu pour enseigne le Cerceau d'or.

¹ *Bibliothèque française*, p. 175 de l'édition de 1584.

² Les descendants de Jacques Androuet sont qualifiés de *sieurs Du Cerceau* dans plusieurs actes.

³ Nous reviendrons sur ce document.

Vostre Majesté à Montargis, je receus ce bien de votre accoustumée b nignit  et cl mence, de me prester l'oreille   vous discourir de plusieurs bastiments excellents de vostre royaume. . . . Cependant d sirant vous donner quelque plaisir et contentementz, j'ay employ  *le s jour de mes vieux ans*   dresser un livre d'instruction, etc. » Un historien qui a d  naitre dans le xvi  si cle, Guillaume Morin, attribue en outre   Du Cerceau le ch ur de l' glise de Montargis, en s'exprimant ainsi : « Du temps de M^{me} d'Este, duchesse de Ferrare, les habitans et bourgeois de Montargis se cottis rent pour faire bastir le ch ur d'icelle( glise) en la forme qu'il se void   pr sent. Le dessein en fut projectt  par Du Serseau, l'un des plus ing nieux et excellens architectes de son temps. . . Le commencement fut sous le r gne de Henry Second, et fut parachev  l'an 1608¹. »

En constatant que toutes les constructions dont les biographes d clarent que Jacques Androuet fut l'architecte n'ont point  t   lev es par lui, nous avons d'abord pens  qu'il s' tait exclusivement occup  de travaux graphiques, et que le titre d'architecte dont il se pare  tait sans cons quence, ce titre n'ayant point au xvi  si cle la m me port e

¹ *Histoire g n rale des pays de Gastinois, S nonois et Hurpois*; Paris, 1630, in-4 , p. 20. (Ouvrage posthume.) — Une gravure de Du Cerceau repr sente le combat du fameux chien de Montargis contre le meurtrier de son ma tre.

que de nos jours¹; mais le témoignage de Guillaume Morin et certains détails techniques du *Livre d'architecture* ont modifié notre opinion, et nous admettons qu'il a pu construire. Toutefois, on ne connaît que l'église de Montargis, un triste édifice, il faut l'avouer, dont il ait authentiquement donné les plans, et il est manifeste que sa vie a été absorbée par l'exécution de ses gravures, qui sont extrêmement nombreuses. Elles lui valurent une grande réputation : on a remarqué la façon élogieuse dont parle de lui Guillaume Morin; le duc de Nevers tient un pareil langage, et un étranger, Jean Vrédeman, dans son *Architectura*, traité imprimé à Anvers en 1577, mentionne simultanément « le très-renommé Vitruvius, Sebastiaen Serlio et l'expert *Jacobus Androuetius Cerseau* ».

Indépendamment d'une singulière multitude de planches de toutes sortes, dont le catalogue, fort

¹ Il n'est point exact que, suivant l'opinion commune, l'expression d'architecte n'ait commencé à être employée qu'au XVI^e siècle, car on s'en servait déjà, très-rarement il est vrai, au XIV^e : Christine de Pisan assure que le roi Charles V était « vray *architecteur*, deviseur certain et prudent ordeneur ». Ce qui est incontestable, c'est que le mot architecte ne s'est popularisé qu'à l'époque de la Renaissance, sous l'influence de la langue italienne et de l'étude de Vitruve. Nous croyons qu'il désigna d'abord d'une manière plus spéciale l'artiste, distingué du constructeur, auquel on continuait à donner le nom de maçon. Vraisemblablement plusieurs des architectes célèbres, avant le règne de Louis XIII, ont seulement été des dessinateurs d'architecture, composant habilement les projets des édifices, et laissant aux hommes du métier le soin de les exécuter.

difficile à faire, est encore à rédiger, Jacques Androuet a publié les ouvrages suivants .

1^o RECUEIL DE VINGT-CINQ ARCS DE TRIOMPHE. — Il n'y a pas à cet ouvrage de titre proprement dit; mais en tête est placé un frontispice gravé, avec une inscription commençant ainsi : « *Jacobus Androuetius du Cerceau, lectoribus, S. En vobis, candidi lectores et architecturæ studiosi, quinque et viginti exempla arcuum partim a me inventa, partim ex veterum sumpta monumentis, tum Romæ, tum alibi etiam nunc extantibus, etc.* » *Aureliæ*, 1549. In-f^o, 25 pl.

2^o RECUEIL DE FRAGMENTS ANTIQUES d'après Léonard Thierry, récemment mort à Anvers. — L'ouvrage n'a pas de titre non plus, mais sur un frontispice gravé est aussi une épître au lecteur, où il est dit que l'opuscule se compose de « *Duodecim fragmenta structuræ veteris* ». Les planches sont effectivement au nombre de 12. *Aureliæ*, 1550. In-f^o.

3^o RECUEIL DE TEMPLES bâtis à la manière antique, à Rome et ailleurs, reproduits en géométral et en perspective. — Pas de titre; dans l'épître au lecteur, l'ouvrage est énoncé... *Aliquot templorum antiquo more constructorum exemplaria... quibus accesserunt etiam alia libero Marte, nulloque exemplo descripta. Quenam autem ex veterum monumentis sumpta sint, sua cujusque docet inscriptio.* » *Aureliæ*, 1550. In-f^o.

4^o « *LIBER DE EO PICTURÆ GENERE QUOD GROTTESCHE VOCANT ITALI.* » *Aureliæ*, 1550. In-4^o. — Délicieuse collection d'arabesques, qui décèle une originalité ainsi qu'une facilité d'invention extraordinaires, et qui a été réimprimée à Paris, en 1566, par Wéchel, sous le titre de *Livre de grotesques*. La réimpression forme un in-folio de 2 feuilles de texte et de 35 planches.

5^o VUES DE RUINES ANTIQUES, inscrites dans des cercles. — Au bas de l'une d'elles est une courte épître au lecteur, où Du Cerceau dit, en parlant du recueil : « *Continet enim venustissimas optices, quam perspectivam nominant, viginti figuras, quam fieri potuit accuratissime excusas atque expressas.* » *Aureliæ*, 1551. 20 pl. C'est le dernier des ouvrages de Du Cerceau publiés à Orléans.

6^o « *LIVRE D'ARCHITECTURE DE JACQUES ANDROUET DU CERCEAU*, contenant les plans et dessaings de cinquante bastimens tous différens : pour instruire ceux qui désirent bastir, soient de petit, moyen ou grand estat; avec déclaration des membres et commoditez et nombre des toises, que contient chacun bastiment, dont l'élévation des faces est figurée sur chacun plan. Plus, brève déclaration de la manière et forme de toiser la maçonnerie de chacun logis, selon la toize contenant six pieds; suyvant laquelle on peut toiser tous édifices, et par là congnoistre la despence qu'il convient faire. » Paris, Benoist-Prévost, 1559. In-f^o, 50 pl. — L'ou-

vrage contient, sur chacun des 50 bâtiments, une petite notice en indiquant les dimensions principales. Dans une dédicace au roi, Du Cerceau dit : « Sire, j'ay autres-fois receu tant de faveur de vostre Majesté, qu'elle a bien voulu employer quelques heures de temps, à veoir et contempler aucuns petits plans et pourtraicts de bastiments de temples et logis domestiques, par moi dessaignés et imprimés, esquels elle receut (comme me sembla) plaisir et délectation... Doresnavant vos sujets n'auront occasion de voyager en estranges païs, pour en veoir de mieux composez. Et d'avantage, vostre Majesté prenant plaisir et délectation mesmes à l'entretienement de si excellens ouvriers de vostre nation, il ne sera plus besoin avoir recours aux estrangiers. »

7° « *JACOBI ANDROUETII DE CERCEAU LIBER NOVUS amplectens multas et varias omnis ordinis, tam antiquorum quam modernorum, fabricas; jam recens æditus, anno MDLX.* » — In-f° de 26 planches, faisant suite au recueil de 1549, et dans lequel se trouve un dessin très-curieux de l'arc de triomphe de Besançon.

8° « *LIVRE D'ARCHITECTURE PAR JACQUES ANDROUET DU CERCEAU, contenant plusieurs et diverses ordonnances de cheminées, lucarnes, portes, fontaines, puis et pavillons, pour enrichir tant le dedans que le dehors de tous édifices, avec les desseins de dix sépultures toutes différentes.* »

Paris, André Wéchel, 1561, in-f^o, contenant 62 planches et 2 feuilles de texte. — Cet ouvrage est considéré comme le second tome de celui qui parut en 1559. On apprend par la dédicace au roi que Du Cerceau avait déjà reçu la commande de son grand ouvrage sur les bâtiments de France; il dit : « Attendant que Dieu me face la grâce de vous en présenter un autre, *selon qu'il m'a esté permis et ordonné par vos prédcesseurs roys*, tant des desseins et œuvres singulières de vostre ville de Paris, comme de vos palais et bastiments royaux, avec aucuns des plus sumptueux qui se treuvent entre les aultres particuliers de vostre royaulme. »

9^o « LEÇONS DE PERSPECTIVE POSITIVE par Jacques Androuet du Cerceau, architecte. » Paris, Mamert-Patisson, 1576; petit in-f^o, avec 60 planches, une préface et un texte explicatif de 12 pages. — Dans la dédicace à la reine Catherine de Médicis, il lui fait observer que, empêché par les troubles d'aller relever les dessins nécessaires pour l'ouvrage sur les châteaux de la France, il a mis au jour, en attendant, le Traité de perspective, dont il espère qu'elle éprouvera quelque satisfaction.

10^o « LE PREMIER VOLUME DES PLUS EXCELLENS BASTIMENS DE FRANCE, auquel sont désignez les plans de quinze bastimens et de leur contenu : ensemble les élévations et singularitez d'un chascun. » Paris, 1576. In-f^o. — Le volume renferme une dédicace à Catherine de Médicis, avec des

notices, malheureusement très-succinctes, sur les monuments illustrés par les planches, et qui sont les châteaux royaux du Louvre, de Vincennes, de Chambord, de Boulogne ou Madrid, de Creil, de Coucy, de Folembray (près de Chauny), de Montargis, de Saint-Germain en Laye et de la Muette; puis les châteaux particuliers de Vallery (près de Fontainebleau), de Verneuil (près de Senlis), d'Ancy-le-Franc, de Gaillon, et de Manne (près d'Ancy-le-Franc).

11° « LE SECOND VOLUME DES PLUS EXCELLENTS BASTIMENS DE FRANCE, auquel, etc. » Paris, Gilles Beys, 1579, In-f°. — Ce second volume, également dédié à Catherine, renferme les monographies et notices des châteaux royaux de Blois, d'Amboise, de Fontainebleau, de Villers-Coterets, de Charleval (près des Andelys), des Tuileries, de Saint-Maur-les-Fossés et de Chenonceaux; puis celles des châteaux particuliers de Chantilly, d'Anet, d'Écouen, de Dampierre, de Challuau (près de Fontainebleau), de Beauregard (près de Blois), et de Bury (aussi près de Blois). L'ouvrage sur les châteaux de France est le plus répandu de tous ceux de Du Cerceau. Il offre un immense intérêt archéologique, car presque tous les monuments qu'il reproduit sont détruits, ou du moins fort mutilés. Il semble avoir eu grand succès. On en a fait une seconde édition en 1607 et une troisième en 1648. Cette dernière renferme dans sa première

partie 67 planches, et dans la seconde 68, y compris 7 planches ajoutées, non cotées, et relatives au palais du Luxembourg.

12° « LIVRE D'ARCHITECTURE de Jacques Androuet du Cerceau, auquel sont contenues diverses ordonnances de plants et élévations de bastiments pour seigneurs, gentilshommes et autres qui voudront bastir aux champs, mesmes en aucuns d'iceux sont desseignez les basses-courts avec leurs commoditez particulières, aussi les jardinages et vergiers. — Très-utile et nécessaire à ceux qui veulent bastir, à ce qu'ils soient instruits et cognoissent les frais et la despense qu'il convient faire. » Paris, 1582. In-f°, avec 38 planches, une dédicace au roi, et un texte analogue à celui du second volume de même titre.

13° « LIVRE DES ÉDIFICES ANTIQUES ROMAINS contenant les ordonnances et desseings des plus signalez et principaux bastiments qui se trouvoient à Rome du temps qu'elle estoit dans sa plus grande fleur; partie desquels bastimens se void encor à présent, le reste aiant esté ou du tout ou en partie ruiné. » 1584. In-f°, 63 pl., et une dédicace au duc de Nemours.

On attribue encore à Du Cerceau, nous n'osons décider si c'est avec raison, un recueil intitulé : *Præcipua aliquot Romanæ antiquitatis ruinarum monimenta, vivis prospectibus ad veri imitationes affabre designata*. Ce recueil, contemporain des pre-

miers qu'il a fait paraître, est, en effet, empreint de sa manière.

En 1579, Jacques Androuet disait : « La vieille ne me permet pas de faire telle diligence que j'eusse fait autrefois, » et en 1582 il rappelait ses « vieux ans » ¹. Il était conséquemment, alors, fort avancé en âge. On ignore combien il vécut encore, et l'on suppose qu'il mourut à l'étranger ². Son dernier ouvrage, le *Livre des Edifices antiques*, porte la date de 1584 et sans indication de lieu; mais dans la dédicace qu'il en fit au duc de Nemours, il dit : « ... Aussi que dès longtemps vous m'avez fait cet honneur que de m'accepter pour vostre, et de m'entretenir de vostre libéralité, qui me fait estimer vostre ce qui provient de moy. » Du Cerceau demeurait ainsi très-probablement près du duc, et faisant partie de sa maison. Or, le duc de Nemours mourut le 25 juin 1585, près de Genève, à Annecy, où il s'était retiré depuis plusieurs années, et où il s'occupait de littérature et d'art; il y a donc bien des chances pour que Du Cerceau, craignant les persécutions en France, soit mort

¹ Dans la dédicace du second volume des *Excellens bastimens de France*, et dans l'épître au roi du troisième volume du *Livre d'architecture*.

² Callet affirme qu'il mourut en 1592 à Turin, et qu'en 1576 il était âgé de soixante-trois ans, ce qui implique qu'il serait mort à soixante-dix-neuf. Nous n'avons pas besoin de faire observer que Callet ne justifie aucune de ces assertions, et que nous les tenons comme non avenues.

aussi à Annecy, ou mieux à Genève, ville que ses convictions religieuses devaient lui rendre particulièrement sympathique ¹.

Jacques Androuet eut au moins deux fils ; l'un, sans doute l'aîné, s'appelait Baptiste. C'était encore « un jeune garçon » en 1775, année où il nous apparaît, et où il gagna la faveur de Henri III, d'après le récit suivant d'un témoin oculaire : « Finalement, il (Henri III) institua une garde nouvelle, que l'on appeloit les quarante-cinq gentils-hommes ordinaires, parce qu'ils le suivoient toute l'année, en tous lieux où Sa Majesté alloit, desquels il n'en prit un seul qui fust huguenot, tesmoigné très-suffisant de l'intérieur de ce prince, lequel on ne sçauroit contredire, sinon que pour un certain petit architecte nommé Du Cerceau, que, par faute d'autre, il prit à son service en l'année 1575, lorsque Sa Majesté estoit en si grande affection de faire bastir une maison de plaisance autour de Paris, pour ce que ce petit homme pourtrait fort bien et mieux qu'homme de France, et estoit diligent, actif et soigneux aux commandements qui lui estoient faits ; et aussi que Sa Majesté estoit contrainte de se servir d'un peintre qui souloit faire des inventions pour des mascarades et tournois, nommé De Magny, résidant à Paris,

¹ C'est peut-être parce que son dernier ouvrage fut imprimé à Genève que Du Cerceau ne voulut point y indiquer de nom de ville.

lequel, tant pour son âge qu'aussi pour ne se connoître guères au fait de l'architecture, et avoit la main dure pour en dresser pourtraits, ne pouvoit satisfaire au gré de Sa Majesté, et estoit contrainct de faire travailler sous luy le dict Du Cerceau, qui estoit un jeune garçon, fils de Du Cerceau, bourgeois de Montargis, lequel a esté des plus grands architectes de nostre France. Et par ce moyen il fut introduit au service de Sa Majesté, sans qu'elle le reconneust pour huguenot. Ledit Du Cerceau a bien fait pénitence en sa charge, ayant fait plus de pourtraits de monastères, églises, chapelles, oratoires et autels pour dire la messe, que jamais architecte en France en ait fait en cinquante ans¹. »

Vers la fin de 1578, Baptiste Androuet eut l'honneur de remplacer au Louvre Pierre Lescot, depuis peu décédé², et en la même année on lui confia une tâche considérable, celle de bâtir le Pont-Neuf. « En ce... mois de may (1578), dit l'Estoile, fut commencé le Pont-Neuf... sous l'ordonnance du jeune Du Cerceau, architecte du roy. » A ce titre d'architecte du roi, dans des documents plus récents, en sont ajoutés deux autres, ceux de « valet de chambre dudict Sire et

¹ *Traité des causes et des raisons de la prise d'armes faite en janvier 1589*, dans les Mémoires du duc de Nevers, p. 28 et 29.

² Nous donnerons le texte des lettres d'office dans la monographie du monument, qui fait partie du premier volume de notre *Histoire topographique et archéologique du vieux Paris*.

ordonnateur général des bastimens de Sa Majesté, » lesquels titres lui sont donnés sur l'acte d'acquisition de la maison où furent plus tard établis les Feuillants ¹. Sur une pièce de 1586, intéressante à un double point de vue, Baptiste est énoncé « noble homme Baptiste Androuet, *sieur* du Serseau, *conseiller du Roy*, son architecte ordinaire, et commis par Sa Majesté pour ordonner de tous les ouvrages des bastimens et édifices de Sa Majesté, et despence que y convient faire ». Sa charge de surintendant des bâtimens lui valait 6,000 livres par an, au dire de Brice ². Elle impliquait la direction de presque toutes les constructions faites pour la couronne, et comprenait celle des travaux de la chapelle des Valois, à Saint-Denis. D'après les comptes de cette chapelle, Baptiste en devint l'architecte après Jean Bullant, et, comme « ordonnateur de ladicte sépulture », il avait « pour ses gaiges et appointemens » la somme de 200 livres par an.

Le 11 novembre 1584, Baptiste acheta du maçon Christophe Lemercier, aussi employé à Saint-Denis, un terrain situé au petit Pré-aux-Clercs, et sur lequel il éleva une maison élégante, dont il ne lui fut pas donné de jouir longtemps ³. En effet, au

¹ Arch. de l'Emp., carton S 4165-66.

² T. IV, p. 469, de l'édit. de 1752.

³ En 1552, Pierre Leclerc fut obligé de retrocéder à l'Université le petit Pré-aux-Clercs, qu'il tenait d'elle depuis 1540, et qu'il avait baillé par parcelles, mais dont un lot de cinquante-neuf perches restait à l'état

mois de décembre 1585, suivant ce que rapporte l'Estoile, qui l'appelle « un homme excellent et singulier dans son art », Baptiste Androuet, que les catholiques exaltés reprochaient au roi de garder près de lui, fut contraint de prendre congé de son maître, aimant mieux « quitter... ses biens que de retourner à la messe », et abandonnant « sa maison, qu'il avoit nouvellement bastie avec grand artifice et plaisir, au commencement du Pré-aux-Clercs, et qui fust toute ruinée sur lui¹ ». Cet événement, dont on a toujours cru que Jacques Androuet avait été le héros, ne paraît pas avoir eu pour Baptiste toutes les conséquences fâcheuses qu'on peut supposer, car, dans les comptes de la chapelle de Saint-Denis, nous trouvons un toisé du 21 avril 1586, fait par son ordre, et les états de

de place vague. Ce lot, dont les dimensions se sont parfaitement conservées, est représenté aujourd'hui par l'emplacement des deux dernières maisons, vers le couchant, de l'îlot circonscrit par les rues du Colombier (Jacob), des Marais et Bonaparte. Il fut accensé le 21 février 1565 à Alexandre Papin (*alias* Sapin), écuyer et seigneur de Beaulieu, à charge d'y bâtir avant cinq ans, et moyennant deux sols parisis de cens et douze livres de rente annuelle. Cependant le terrain était encore libre lorsque, le 5 février 1584, il fut vendu à Christophe Lemercier, qui dut s'engager à y bâtir réellement dans l'année. Il le fit, mais seulement sur la moitié orientale de sa parcelle, dont il céda l'autre moitié à Baptiste Androuet, le 11 novembre de ladite année 1584. — Callet a fait graver pour sa brochure des dessins qu'il dit faussement avoir découverts dans les archives de Saint-Germain-des-Prés, et qui, assure-t-il, seraient ceux de la maison du petit Pré-aux-Clercs ; ces dessins sont simplement extraits de la planche 28 du premier *Livre d'architecture*, publié en 1559, et conséquemment vingt-cinq ans avant que Baptiste fit acquisition de son terrain.

1 Édit. Michaud, p. 193.

dépenses mentionnent ses appointements pour cette même année. C'est d'ailleurs là le dernier document que nous ayons rencontré où il soit directement question de lui; nous sommes sûr, néanmoins, qu'il fut architecte d'Henri IV, puisque, dans des lettres d'office délivrées à son fils, il est parlé des services du père envers les « feuz roys ». Au mois de mars 1602, Baptiste n'existait plus, et sa veuve, Marie Raguidier, vendit la maison du petit Pré-aux-Clercs, qui, ravagée lors du siège de Paris, avait dû subir une restauration complète après la paix.

L'acheteur de la maison de Marie Raguidier était le propre frère de son mari Baptiste, et par conséquent l'autre fils de Jacques Androuet, le graveur. Il portait le même prénom que son père, particularité qui a beaucoup contribué à la confusion, et nous ne pouvons guère douter qu'il soit le même que le « Jacques Endrouet » compris parmi les secrétaires du duc d'Anjou, en 1576¹. Il est qualifié, dans les actes relatifs à la vente de 1602², de contrôleur et architecte des bâti-

¹ État de la maison de « Monseigneur, fils de France, frère unique du Roi », ap. *Mémoires du duc de Nevers*, p. 587.

² Après la mort de Jacques Androuet fils, la maison du petit Pré-aux-Clercs demeura en la possession de sa femme, Marie de Malaper, qui, le 26 mai 1634, en passa *titre nouvel* au terrier de l'Université. Elle la laissa en héritage à sa fille Marie, et celle-ci l'apporta en dot à son époux Élie Bedé, sieur des Fougerais, alors propriétaire, avec son frère, de la maison contiguë, qui porte actuellement le n° 28 sur la rue Jacob, et le n° 21 sur la rue des Marais.

ments du roi. Comme dans ces actes il n'est nullement mention des liens de parenté qui l'unissaient à Marie Raguidier ou à son mari Baptiste, nous fûmes d'abord très-embarrassé pour déterminer ce qu'il était par rapport à ces derniers. Nous avons réussi à le reconnaître avec le secours des notes précieuses recueillies par M. Charles Read dans les registres du temple de Charenton, dont on lui doit la découverte, et que, avec cette libéralité sans limite qui le caractérise, il a bien voulu mettre à notre disposition. Ces notes nous ont appris qu'en 1600 Jacques Androuet le fils, dit architecte du roi, tint l'enfant d'un nommé Legros sur les fonts de baptême, et qu'il fut enterré le 17 septembre 1614¹. En combinant les renseignements que nous tenions de M. Read avec ceux que nous avaient fournis les archives de l'Université, nous avons pu démontrer matériellement que le Jacques Androuet mort en 1614 ne saurait être le même que son homonyme le graveur². Un compte très-intéressant, dont nous

¹ On l'inhuma au cimetière Saint-Père, réservé pour les protestants, et dont la maison n° 30 de la rue des Saints-Pères occupe l'emplacement. — La note du registre est ainsi formulée. « Le xvii^e jour de septembre 1614, deffunct Jacques Androuet du Cercean, architecte des bastimens du Roy, estant de la vraie religion, a esté enterré au cimetière du faulxbourg Sainct-Germain, par Jehan Guillaume, fossoyeur dudict cimetière, où le corps dudict deffunct a esté accompagné par de ses amis et archers du guet. »

² Autrement il serait mort à peu près centenaire, et, ce qui est impossible, il serait devenu père étant au moins nonagénaire. En effet, Marie, la fille de Jacques Androuet, contrôleur des bâtiments, mourut en 1650,

devons pareillement la connaissance à M. Read, nous a fait savoir que le fameux Salomon ¹ de Brosse était le neveu du surintendant Jacques Androuet, auquel, pour des raisons que nous avons développées ailleurs ², nous attribuons la construction de la seconde partie de la grande galerie du Louvre.

Marie Raguidier donna à Baptiste Androuet plusieurs enfants, qui étaient encore mineurs en 1602, et dont l'un, appelé Jean, a été le dernier membre célèbre de la famille. Le 30 septembre 1617, il fut nommé architecte de Louis XIII, en remplacement d'Antoine Mestivier, décédé depuis peu. « Le Roy, » est-il marqué dans les lettres d'office . . . « voulant reconnoistre envers Jean Androuet, dit du Cerceau, fils de feu Baptiste Androuet du Cerceau, son père, les services des feuz roys; bien informé aussi de la suffisance dudit Du Cerceau fils, Sa Majesté luy a donné la charge d'architecte, de laquelle estoit pourvu ledit Mestivier, et lui a accordé la somme de cinq cents liyres de gaiges. . . voulant que ledit Du Cerceau soit doresnavant employé es

âgée de quarante ans : elle était donc née en 1610, environ quatre-vingt-quinze ans après Jacques Androuet le graveur.

¹ Tel est le véritable prénom de De Brosse, qu'on a l'habitude d'appeler Jacques. M. Charles Read, qui a constaté le fait, en donnera de nombreuses preuves dans un travail biographique qu'il prépare sur ce grand architecte.

² Dans la Notice sur les galeries du Louvre, qui a paru avec les premières livraisons de notre ouvrage *la Renaissance monumentale en France*.

estats des officiers servants de sesdits bâtiments¹.» En 1624, les appointements de Jean avaient été sensiblement augmentés, puisque nous lisons dans un compte de cette année : « A Jean Androuet, dict du Cerceau, aussy architecte, sur viii^e liv. à luy accordez pour ses gaiges, la somme de quatre cens livres pour demie année seulement, attendu la nécessité des affaires de sad. Majesté : cy iii^e liv. »

Baptiste Androuet avait jeté les fondements du Pont-Neuf en 1578; en 1639, son fils Jean entreprit la reconstruction du Pont-au-Change, en compagnie de Denis Laud et de Mathurin du Ry. La bibliothèque de l' Arsenal possède un compte des trois associés, depuis 1639 jusqu'en 1642². On y remarque de nombreuses signatures de Jean Androuet, dont nous rencontrons le nom pour la dernière fois dans une déclaration foncière³ qu'il passa le 15 mai 1649, à propos de terrains à lui appartenant, et situés au canton de Clignancourt, près de Montmartre. En 1649, Jean Androuet ne pouvait avoir moins de cinquante et quelques années, et en avait vraisemblablement une soixantaine : il approchait du terme de sa carrière.

¹ La pièce signée *Louis*, et au-dessous *Loménie*, a été découverte par M. Hauréau, à la Bibliothèque Impériale.

² Le manuscrit est coté HF 325 *bis*, et nous a été très-obligeamment signalé par M. Paul Lacroix. — Nous y avons copié la signature dont le *fac-simile* est ci-contre.

³ Il y est nommé « Jean Endrout du Cerceau, architèque du Roy ».

A highly stylized, cursive handwritten signature in black ink. The signature is written vertically and appears to read "Androuet J. Mercier". The letters are fluid and interconnected, with a large, sweeping flourish at the top and a long, elegant tail at the bottom.

Signature de Jean Androuet, donnée le 25 août 1642.

Nous ne savons quand il mourut, et rien ne nous est parvenu relativement à ses héritiers ¹. Il avait bâti, à Paris, un certain nombre d'hôtels importants, entre autres ceux de Sully, de Bretonvilliers et de Bellegarde ². Il existe un devis relatif à ce dernier hôtel, daté du 24 septembre 1645 et signé de Jean Androuet, qui y est déclaré demeurer en la rue Princesse ³. Un peu auparavant il avait habité le quai de la Mégisserie, détail consigné dans un arrêté de comptes, du 12 janvier 1642, où l'on fait allusion à des carrières qu'il avait à Meudon ⁴.

En 1580, un « Charles Androuet, dict Cerceau, » était « vallet de garderobbe » du duc d'Anjou ⁵. Il

¹ En 1660, un Paul Androuet du Cerceau, architecte, a gravé des cahiers d'ornements, publiés par Poilly; mais rien ne nous laisse voir de qui il descendait. En 1644, un Jean Androuet, aussi architecte, est mort à l'âge de vingt et un ans. Natif de Verneuil-sur-Oise, il était fils de Moïse Androuet, commissaire ordinaire de l'artillerie de France, et de Madelaine du Courty. M. Read a trouvé la mention d'un Jacques Androuet, orfèvre et bourgeois de Paris, qui eut, de sa femme Marie Béliart, plusieurs enfants, notamment une fille appelée Marie; laquelle mourut le 4^{er} juin 1665. Plusieurs personnes portent encore aujourd'hui le nom d'Androuet du Cerceau; mais la notoriété de la famille s'arrête à Jean, l'architecte de Louis XIII.

² Nous avons publié, dans la *Renaissance monumentale*, une Notice historique sur l'hôtel Sully, touchant lequel nous avons réuni une série de documents, depuis l'an 1360 jusqu'à nos jours. L'hôtel Sully fut bâti de 1624 à 1630, et subsiste encore; il porte le n° 443, rue Saint-Antoine. Les hôtels de Bretonvilliers et de Bellegarde sont détruits.

³ Les titres domaniaux de la rue ne nous ont fourni aucun renseignement à ce sujet.

⁴ M. de Montaiglon a eu la complaisance de nous montrer cette pièce, qui lui appartient.

⁵ Arch. de l'Emp., reg. KK 228, f° 208 r°.

est difficile de ne point croire que ce Charles Androuet avait pour père Jacques Androuet le graveur, comme l'autre Jacques Androuet, également au service du duc d'Anjou, dont la politique favorisa plusieurs fois les protestants.

Le tableau suivant résume la généalogie des Du Cerceau, telle qu'elle ressort des documents que nous avons rassemblés :

JACQUES ANDROUET dit DU CERCEAU,
architecte et graveur,
né vers 1515; vivait encore en 1584.

CHARLES ANDROUET,
valet de garde-robe
du duc d'Anjou, en 1580,
et très-probablement
fils de Jacques Androuet
le graveur.

BAPTISTE ANDROUET,
architecte
d'Henri III et d'Henri IV,
né vers 1555;
était déjà mort en mars 1602.

Femme :
Marie Radiguer.
Il eut plusieurs enfants,
parmi lesquels :

JEAN ANDROUET,
nommé
architecte de Louis XIII,
en 1617.

Il était encore mineur
en 1602,
et apparait,
pour la dernière fois,
en mai 1649.
Pas de postérité connue.

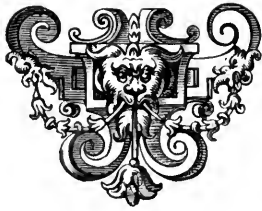
JACQUES ANDROUET,
architecte
d'Henri IV et de Louis XIII,
mentionné dès 1576,
et inhumé
le 17 septembre 1614.

Femme :
Marie de Malaper.

ANNE,
mariée en
1634.

MARIE,
née en 1610,
mariée
en avril 1627,
à
Elie Bedé,
sieur des
Fougerais,
et morte
le 24 déc.
1650.





LES METEZEAU





LES METEZEAU

DA ville de Dreux fut la patrie de Clément Métezeau, vers la fin du xvi^e siècle. Son père et son grand-père exercèrent l'architecture; le premier fut architecte de Henri IV; le second éleva le grand portail de l'église de Dreux. Celui dont nous parlons fut ingénieur de Louis XIII. — Avec l'indication de quelques édifices attribués à Clément Métezeau, voilà tout ce que d'Argenville apprend sur le compte de cet architecte, ainsi que de sa famille, et voilà absolument tout ce qu'on en sait. Nous pouvons en dire davantage, principalement à cause d'un de ces hasards heureux, souhaités, mais presque inespérés, par lesquels les chercheurs sont quelquefois consolés de l'insuccès trop fréquent de leurs efforts. Étant allé à Dreux dans l'intention d'y copier l'épita phe d'un des Métezeau, qu'on dit y être

et qui ne s'y voit pas, nous avons été informé de l'existence d'un manuscrit renfermant de curieux renseignements sur cette famille. La disparition de l'épithaphe, dont nous comptons rapporter le texte, a été bien plus que compensée par la découverte du manuscrit en question, comme le prouvera la valeur des détails inédits que nous y avons puisés, et que nous allons faire connaître ¹.

Au commencement du *xvi^e* siècle vivait à Dreux un maître maçon appelé Clément Métezeau. En 1516, avec un de ses collègues, Jean des Moulins, il entreprit de continuer la construction de l'hôtel de ville que ses concitoyens faisaient élever, et dont les fondements avaient été jetés en 1512, sous la direction de Pierre Caron. Un compte de 1533 mentionne Clément Métezeau comme ayant reçu 7 sous 6 deniers pour une journée et demie de travail, employée à percer un trou destiné au passage du contre-poids de l'horloge. Il est présumable que ce Clément, le premier de la famille dont le nom soit sorti de l'obscurité ², est l'auteur ou l'un des auteurs du riche portail de l'église pa-

¹ Le manuscrit, qui nous a été signalé par M. le curé de Dreux, et dont nous avons eu communication par l'intermédiaire de M. Job, greffier du tribunal de commerce de la ville, a été écrit vers la fin du siècle passé. Il se compose de notes extraites, dans un but généalogique, des archives de la paroisse, et offre toutes les garanties d'authenticité désirables.

² Nous manquons de données sur le degré de parenté unissant Clément à un certain Guillaume Métezeau qui, en mai 1536, épousa Toinette Guillou.

roissiale, bâti vers 1524; il mourut entre 1537 et 1556. De ses deux femmes, Catherine, qui vivait encore en janvier 1536, et Etienne, par laquelle elle était déjà remplacée en mai 1537, il eut plusieurs filles¹, et au moins deux fils : Thibaut, dit également Théobald, et Jean. Ce dernier, maintes fois énoncé « architecteur », et qui fut « maître de la conduite de son état pour l'église de Saint-Pierre » à Dreux, ne semble pas avoir, comme son frère, abandonné sa ville natale. Il y fut inhumé le 27 avril 1600, précédant au tombeau, de cinq jours seulement, sa femme Marie Geffroy ou Godefroy².

Thibaut Métezeau naquit le 21 octobre 1533, et sa descendance de Clément et de Catherine est surabondamment établie. Le 13 novembre 1557 on publia son mariage avec Jeuffrand Mussard, fille de Regnault Mussard; mais cette union, si elle eut réellement lieu, ne fut point de longue durée, puisqu'en 1560 l'épouse de Thibaut était Jeanne Bordia, laquelle n'était pas morte encore en avril 1604. Il y a apparence que Thibaut ne cessa de demeurer à

¹ Toinette, née le 3 mars 1530; Catherine, qui fut marraine le 12 avril 1534; Nathalie, née le 19 janvier 1536, et Jeanne, qui fut marraine fort souvent depuis 1538 jusqu'en 1593.

² Les enfants de Jean Métezeau, dont il est parlé dans le manuscrit, sont : Denis, né le 15 novembre 1564, et qui eut pour marraine sa tante Jeanne; Catherine, née le 10 novembre 1570, et qui fut marraine le 20 mars 1582; Claude, né le 7 octobre 1574; Clément, né le 7 septembre 1583 et enterré le 28 mars 1592; enfin, Elisabeth, née le 22 janvier 1587.

Dreux que postérieurement à 1569, car il cesse seulement, à partir de cette année, d'être fréquemment nommé dans les registres de la paroisse. Il demeura toutefois en relation habituelle avec sa famille, et c'est à Dreux qu'en 1581 sa femme alla faire ses couches.

Thibaut passa à Paris la seconde et la plus brillante moitié de sa vie, et on ne signale point de ses œuvres ailleurs. De même que plusieurs de ses collègues, il alliait la pratique de l'art aux spéculations industrielles, composant des plans et se chargeant, à ses risques et périls, d'exécuter des constructions. Suivant Brice, il fut un des entrepreneurs du Pont-Neuf¹, commencé en 1578, et nous voyons, par une pièce des comptes de la chapelle des Valois, que, le 14 mars 1582, il soumissionna des travaux en concurrence avec Pierre Chambiges, Fleurent Fournier, Jean le Breton, François Petit et Charles Bullant². Il fut attaché au duc d'Alençon, et, dans un état de la maison

¹ *Desc. de Paris*, t. IV, p. 160.

² Il sera question, en son lieu, de P. Chambiges et de Ch. Bullant. D'après les anciens registres de la Ville, en 1584, Fleurent Fournier était « juré du Roy ès offices de maçonnerie », et il fut vraisemblablement le père de Louis Fournier, un des architectes du Louvre, touchant lequel nous avons donné quelques renseignements dans notre notice sur les deux galeries de ce monument. François Petit, dont nous avons plus d'une fois rencontré le nom, à propos d'expertises, et qui existait encore en 1602, était également juré du roi pour les œuvres de maçonnerie. Quant à Jean le Breton, il exerçait particulièrement le métier de couvreur, et nous trouvons son nom dans les comptes des bâtiments royaux dès 1559.

de ce prince pour 1576, il figure, qualifié d'architecte, au milieu des « gens de mestier¹ ». Bientôt après il avait le titre d'architecte du roi, comme appert d'un mandat du 25 mars 1578, relatif à une somme de 200 écus soleil, dont Henri III lui avait fait don, et qui devait être acquittée sur les « deniers provenant de la taxe et composition de l'office de Me juré-masson, à Paris, vaccant par le trespas de feu Me Berthrand, de Dreux² ». Sauval dit que

Thibaut Métezeau éleva l'avant-portail de la porte Saint-Antoine, sur lequel était la date de 1585³, et qu'il commença la salle des antiques, au Louvre⁴;

¹ *Mémoires du duc de Nevers*, Paris, 1665, in-f°, p. 587.

² Bibl. Imp., Cabinet des titres. — Au revers de la pièce est le reçu de Métezeau, avec la signature que nous avons dessinée.

³ *Antiquités de Paris*, t. III, p. 4. — Des gravures de Boisseau et de Sylvestre représentent, dans son état ancien, la porte Saint-Antoine, qui fut remaniée vers 1672, et abattue en 1778, suivant La Tynna.

⁴ *Antiquités de Paris*, t. II, p. 42.

nous ajouterons que, parmi tous les architectes mêlés à l'histoire de ce monument, c'est un des deux qu'on doit regarder comme ayant le plus probablement dressé les premiers projets de la grande galerie. Au mois de septembre 1596, Thibaut Métezeau était mort, puisque sa femme était alors énoncée veuve.

Jeanne Bordia rendit son époux père de plusieurs fils : les registres de l'église de Saint-Pierre de Dreux indiquent Clément, né le 18 novembre 1560 ; Jacques, né le 14 août 1569, et un second Clément, né le 6 février 1581. Ce second Clément est celui qui, par l'invention de la digue de la Rochelle, s'est fait une réputation derrière laquelle s'est éclipsée celle des autres membres de la famille. Mais, avant de dire ce que nous savons de lui, il convient de parler d'un de ses parents, Louis Métezeau, qui est demeuré inconnu des biographes, quoiqu'il ait rempli des fonctions très-importantes sous deux règnes.

Dorat, qui écrivait en 1740, dit, dans ses *Antiquités de la ville de Dreux*, que Louis Métezeau était le fils de Thibaut ¹, et Toussaint Donnant, dans son manuscrit, affirme qu'il en était le fils aîné. Les plus fortes présomptions existent en faveur de

¹ Page 262 du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, coté HF 283. — L'ouvrage de Dorat, qui est rempli d'erreurs et de contradictions, n'a pas été publié.

cette opinion, mais il ne nous a point été possible d'en constater la vérité. Nous avons, au reste, la certitude que Louis Métezeau fut architecte du roi très-peu de temps après la mort de Thibaut, car les registres de Dreux lui donnent ce titre et celui de contrôleur des bâtiments royaux, à propos du baptême d'Hélène, fille de Léonarde Métezeau, qu'il tint sur les fonts de baptême avec Jeanne Métezeau, le 27 septembre 1596. Il est pareillement appelé « architecte du Roy » dans les registres de la ville ¹, où nous avons vu qu'il fut chargé, avec l'ingénieur « Franchine ² » d'organiser les préparatifs de l'entrée de la reine, en mars et avril 1610. Brice, dans le seul livre duquel son nom a été imprimé, assure qu'il dirigea la construction de la première moitié de la grande galerie du Louvre ³, ce que nous maintenons vrai si on l'entend de la partie supérieure de l'édifice, authentiquement commencé vers 1566 ⁴. T. Donnant veut que Louis Métezeau ait été capitaine

¹ Arch. de l'Emp., reg. H 1795, f° 95 v°, et 136 r°.

² Son vrai nom était *Francini*. En 1624, il portait le titre d'ingénieur et intendant de la conduite des eaux et fontaines de Sa Majesté. Le P. Dan, dans son livre sur Fontainebleau (p. 172), dit, à l'occasion des fontaines du château. « Et sont toutes ces fontaines de l'invention et de la conduite du sieur De Francine, que le roi Henry le Grand fit venir de Florence pour les dresser, et toutes celles qui sont icy, avec les grottes de Saint-Germain en Laye. » Le prénom de Francini était Alexandre.

³ T. I^{er}, p. 163.— Brice ajoute à tort que c'est lui qui construisit la digue de la Rochelle.

⁴ Conf. notre Notice sur les galeries du Louvre (p. 3), où nous citons un document inédit des registres de la ville, qui résout enfin la question.

des Tuileries dès 1564, et soit l'auteur du célèbre escalier de ce palais, généralement réputé l'œuvre de De l'Orme : il n'y a sans doute là d'exact que l'indication de la charge que Louis Métezeau remplit aux Tuileries¹, non pas, certes, du temps de Charles IX, mais beaucoup plus tard. Les cartons des Archives de l'Empire contiennent un reçu de marbres, du 23 mars 1609, signé de lui, et qui

¹ Si un Métezeau a travaillé aux Tuileries avec De l'Orme, c'est évidemment Thibaut.

commence par ces mots : « Je, Loys Métezeau, architecte des bastimens du Roy, consierge et garde des meubles du pallais des Thuillerys de Sa Magesté... » En outre, un compte de 1624 comprend les deux articles suivants : « A damoiselle Isabel de Hanqueil, ve de feu Louis Métezeau, architecte, et à ses enfans, sur vi^e liv. à eulx ordonnés par brevet du xii^e septembre m. vi^e quinze (1615) et lettres patentes vérifiées en la Chambre des comptes, pour les causes y contenues, la somme de quatre cens cinquante livres, dont elle sera payée en la présente année; pour trois quartiers, cy.... iii^e L liv. — A la dam.^{lle} Isabel de Hanqueil, ve dud. Métezeau, qui estoit concierge des Thuilleries, et à sesd. enfans, sur la somme de iii^e liv. à eulx aussi accordez, au lieu desd. gaiges, leur vie durant, par autre brevet du x sept. m. vc quinze, et lettres patentes vérifiées en lad. Chambre, la somme de trois cens livres, dont ils seront paieez; pour trois quartiers de lad. présente année, cy... iii^e liv. » Il ressort de ces textes que Louis Métezeau dut mourir avant le 10 septembre 1615. Il vécut jusqu'en cette année même, suivant un essai généalogique ¹, où il est qualifié « écuyer, sieur de Germainville et de Bressac, près Dreux, architecte et ordonnateur des bastimens du Roy ». Il eut pour

¹ Bibl. Imp., Cabinet des titres.

enfants : Louis, qui fut parrain, à Dreux, le 2 mars 1609 ; Elisabeth, qui épousa le sieur d'Endemare ; et, si nous ne nous trompons, Guillaume, qui épousa Marie Potier, et était ingénieur ordinaire de Louis XIV, en 1667.

Le second Clément Métezeau, dont le nom est si célèbre et la vie si peu connue, naquit, nous l'avons dit, le 6 février 1581. Nous conjecturons qu'il faut rapporter à lui ce que T. Donnant raconte de Louis Métezeau, qu'il fut envoyé en Italie par Marie de Médicis, et fit des plans pour le palais qu'elle se proposait d'élever sur l'emplacement de l'hôtel de Luxembourg. La circonstance du voyage est assez douteuse, mais celle des plans ne l'est point. D'Argenville assure que d'habiles artistes les avaient vus et les trouvaient aussi beaux que ceux de Salomon de Brosse, auxquels la préférence fut donnée¹. T. Donnant et d'autres écrivains de son pays attribuent semblablement à Clément Métezeau le portail de l'église Saint-Gervais, qui est de même considéré universellement comme l'ouvrage de De Brosse ; et là encore il paraît que l'assertion n'est point totalement dénuée de fondement, car Catherinot dit, dans son *Traité de l'architecture*², publié en 1688 : « Le sieur De Brosse avoit donné le dessin du temple de Charenton ; le

¹ *Vie des fameux architectes*, t. I^{er}, p. 321.

² Pages 17 et 18. — Né en 1628, Catherinot pouvait être bien renseigné.

superbe portail de Saint-Gervais est aussi de son invention et de celle de Clément Métezeau, natif de Dreux, qui entreprit de diguer la Rochelle. » M. de Montaiglon, en rapportant ce passage¹, suppose que Clément Métezeau a simplement été l'entrepreneur de la construction. S'il s'agissait de Thibaut, nous serions volontiers de cet avis; mais avec Clément le fait est plus hypothétique, quoique très-possible. De Brosse étant protestant, nous nous demandons si la fabrique de Saint-Gervais ne lui aurait point imposé un collaborateur qui ne pût être accusé d'hérésie, et cela dans l'espoir d'atténuer cette étrangeté d'un huguenot dirigeant les travaux d'une église catholique. Aussi bien plusieurs projets furent dressés pour le portail à bâtir, et purent être demandés à des artistes différents. Nous lisons, à ce sujet, dans une note rédigée en 1621 et transcrite dans un des vieux registres de Saint-Gervais : « Lesd. sieurs de Fourcy et Dosnon » (les marguilliers chargés de l'exécution des travaux) « ont été tellement curieux de cet édifice que, ne s'estantz contentez de leurs capacités et longue expérience au fait des bastimentz², en ont communiqué *divers desseins* aux plus grandz architectes et meilleurs mes^{es} maçons de la

¹ Conf. *les Fleurs et Antiquitez des Gaules*, éd. de la Biblioth. elzévirienne, notes de la p. 495.

² Ils étaient, le premier, intendant des bâtiments de France et, le second, contrôleur desdits bâtiments.

France. » Si plusieurs architectes ont fait des plans pour le monument, Clément Métezeau a très-bien pu être du nombre, et, adjoint ou non à De Brosse, recueillir une partie de la gloire acquise par celui-ci. Il serait fort étrange que cette double affirmation des auteurs compatriotes des Métezeau, touchant l'immixtion de Clément dans les projets du Luxembourg et du portail de Saint-Gervais, fût absolument destituée de toute base.

En 1624, Clément était architecte du roi, et son talent lui avait attiré assez de considération pour que Louis XIII entretint près de lui un élève, fait attesté par ces deux articles du compte déjà cité : « A Clément Métezeau, autre architecte, aussy pour ses gaiges de lad. année (1624), tant antiens que d'augmentation, à luy accordez par sad. Majesté, sans aucun retranchement... la somme de $\text{II}^{\text{m}} \text{III}^{\text{e}}$ liv. (2,400 liv.). — A Claude Rouhier, lequel Sa Majesté entretient près ledict Métezeau pour estre instruit en l'architecture, duquel elle se veult cy-après servir; pour son entretenement et norriture durant lad. année, attendu sa condition d'apprentif, la somme de III^{e} liv. (300 liv.). » Un reçu, donné le 28 mars 1626, d'une somme de 1,200 livres, à lui accordée par Louis XIII¹, et

¹ Ce reçu faisait partie de la collection de M. Lucas de Montigny, vendue récemment, et l'on a refusé de nous dire en quelles mains il était passé, de sorte que nous n'avons pu reproduire la signature qui s'y trouve.

dans lequel il est qualifié « architecte ordinaire du Roy », montre encore que ce n'est point par cette charge qu'il fut, ainsi qu'on l'a dit, récompensé de ses services au siège de la Rochelle. Ces services, dont le résultat politique a fait exagérer le mérite, consistèrent dans l'invention d'une longue digue qui, fermant l'entrée du port, devait empêcher l'arrivée des secours, et par suite affamer la place¹. Clément Métezeau arriva devant la Rochelle le 27 novembre 1627, accompagné du maître maçon Jean Tiriot², et fut admis à proposer au conseil ses projets, que l'on adopta sur-le-champ; mais, contrairement à l'opinion commune, il n'en dirigea pas lui-même l'exécution. En effet, « on commença dès le lendemain à y travailler, » dit Fontenay-Mareuil, témoin oculaire, « et il s'y trouva tant de facilité que M. de Marillac en demanda la charge, de sorte que Métezeau et Tiriot, après avoir eu de grands remerciements et chacun mille escus, s'en retournèrent à Paris³ ». L'entrée de Louis XIII dans la Rochelle, appuyé sur l'épaule de Métezeau, est donc une imagination

¹ « Métezeau avoit dit plusieurs fois que, pour emporter la Rochelle, il falloit... jeter une digue dans la mer. Il étoit dans l'usage d'avoir la nuit une lampe allumée, à la lueur de laquelle il dessinait, lorsqu'il ne pouvoit dormir. Un jour que son projet l'avoit occupé plus qu'à l'ordinaire, il se réveille au milieu de la nuit, se lève et le trace sur le papier, etc. » D'Argenville se garde d'indiquer où il a puisé cette anecdote, qui a tout l'air d'avoir été imaginée à plaisir.

² *Mémoires de Bassompierre*, ap. collection Petitot, t. XXI, p. 421.

³ *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, ap. collection Michaud, t. V, p. 195.

de Dorat ¹. Nous ignorons s'il faut en croire autant de la pension de 1,800 livres et du logement au Louvre, qu'il assure avoir été octroyés à Clément, à l'occasion du succès de son invention ².

Clément Métezeau, au dire de D'Argenville, fut l'architecte du château de la Meilleraye, en Poitou, et de celui de Chilly, sur la route d'Orléans, lequel appartenait au maréchal d'Effiat. Tous les auteurs rapportent en outre qu'il bâtit l'hôtel de Longueville et donna les plans de l'église de l'Oratoire, dont il n'acheva que la nef ³. Il passe, à Dreux, pour avoir élevé le croisillon méridional de l'église Saint-Pierre, et nous avons vu dans les archives des religieuses de l'Assomption que leur cloître fut

¹ Page 196.

² Elle valut à Clément une célébrité extraordinaire et toutes sortes de louanges. On connaît un portrait de lui, gravé par Michel Lasne, et autour duquel est écrit : « Clément Métezeau, Druide, architecte ingénieur du Roy, inventeur de la digue faite au travers du canal de la Rochelle, ès années 1627 et 1628, qu'elle fut prize et desmantelée par Louis le Juste XIII, Roy de France et de Navarre. » Au bas sont ces vers, souvent cités, et dus à Mathurin Bourellier, procureur du roi à l'élection de Dreux :

*Hæretico palmam retulit Metezeus ab hoste,
Cum Rupellanas aggere cinxit aquas.
Dicitur Archimedes terram potuisse movere;
Æquora qui potuit sistere, non minor est.*

³ L'hôtel de Chevreuse, dans la suite, dit de Longueville, fut reconstruit, postérieurement à 1622, par Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Situé rue Saint-Thomas-du-Louvre, il s'étendait jusqu'à la rue Saint-Nicaise, et a été abattu au commencement de ce siècle pour le percement de la rue du Carrousel. Marot en a gravé une vue. — La première pierre de l'église de l'Oratoire fut posée le 22 septembre 1624, et le monument a été terminé en 1630 par Lemercier, qui en a bâti le chœur, mais en se conformant aux plans de Métezeau.

commencé sur ses dessins au mois d'août 1632. L'an 1650, il fit, en la paroisse Saint-Jean de Dreux, une fondation afin que tous les ans, le mercredi saint, cent pauvres reçussent chacun cinq sous d'aumône; c'est la dernière action de sa vie dont nous ayons connaissance. Il allait alors être septuagénaire, et nous pensons que « le mortuaire pour M. de Métezeau ¹ », mentionné dans le manuscrit anonyme, à la date du 25 janvier 1653, est une preuve qu'il était mort antérieurement.

La famille des Métezeau n'a pas seulement produit des architectes célèbres, elle a encore compté parmi ses membres deux hommes distingués à différents titres : Paul et Jean. Ils étaient frères, puisqu'en tête de vers latins adressés par le premier à l'autre on lit : *Jo. Metezeo fratri*; mais leur descendance n'est point claire. Un passage où Dorat dit que Thibaut était leur oncle donne à croire, ainsi que les probabilités, qu'ils étaient les fils de l'architecte Jean Métezeau, l'époux de Marie Geffroy. Jean Métezeau fut estimé de Henri III, et son dévouement à la cause de ce monarque le fit mettre plusieurs fois en prison. Il devint secrétaire de la comtesse de Bar, et s'est fait connaître par sa traduction des Psaumes, qu'il publia chez Robert

¹ Suivant un registre d'ensaisinement, en 1628, un « sieur Métezeau », peut-être Clément, demeurait, ou du moins avait une maison, rue d'Argenteuil, du côté oriental.

Fouet, à Paris, l'an 1610. Il était partiellement seigneur du fief de la Grange de Beauvais, et épousa Marguerite de Téroüanne. Paul Métezeau, bachelier en théologie, fut aumônier de Louis XIII; il a laissé la réputation d'un savant théologien, et fut choisi par le cardinal de Bérulle pour rédiger avec lui les statuts du couvent de l'Oratoire.

Si l'on admet que Louis Métezeau est véritablement le fils de Thibaut (et c'est pousser loin le scepticisme que d'en douter), la généalogie de la famille se présente sous cette forme :

CLÉMENT MÉTEZEAU,
me maçon à Dreux,
mort entre 1537 et 1556.
Femmes :
Catherine et Etienne.

JEAN MÉTEZEAU, Catherine. Jeanne. Toinette
architecte à Dreux,
mort le 27 avril 1600.
Femme :
Marie Geffroy.

THIBAUT MÉTEZEAU,
architecte
né le 3 mars
de Henri III,
né le 21 octobre 1533,
était déjà mort
en septembre 1596.
Femme :
Jeanne Bordia.

Nathalie,
née
le 19 janvier 1586.

LOUIS MÉTEZEAU, Clément,
architecte né
de Henri IV le 18 nov.
et de Louis XIII, 1560.
mort en 1615.
Femme :
Isabelle du Hanqueil.

Jacques,
né le 14 août
1569.

CLÉMENT MÉTEZEAU,
architecte
de Louis XIII
et de Louis XIV;
Inventeur
de la digue de la Rochelle;
né le 6 février 1581,
et mort vers 1652.

Louis. Elisabeth. Guillaume.



LES CHAMBIGES



LES CHAMBIGES

SAUVAL dit que la petite galerie du Louvre fut commencée par un nommé Chambiche¹, et l'assertion a été répétée une multitude de fois; mais, ce que c'était que Chambiche, on l'ignore si complètement que, naguère, un écrivain distingué a supposé que l'architecte de la petite galerie devait être quelque compatriote de Catherine de Médicis. Lorsqu'on songe à l'aspect italien de la petite galerie, et lorsqu'on se rappelle que le nom de Primaticio s'est traduit Primatichie en français, rien ne paraît plus spécieux que cette ingénieuse conjecture; rien, néanmoins, n'est plus faux et ne prouve

¹ T. II, p. 37.

mieux combien, en matière de biographie, il convient de se montrer sobre d'hypothèses.

Bien que nul n'ait jamais donné de renseignements sur le Chambige du Louvre, et qu'on ait été disposé à le considérer comme un être quasi fantastique, le nom de deux de ses ascendants, aussi architectes, se trouve mentionné dans plusieurs ouvrages anciens et modernes. Cependant, quatre ans à peine se sont écoulés depuis l'apparition de la première notice où il ait été question d'un Chambiges, autrement qu'en passant et d'une façon incidente : en 1856, le *Magasin pittoresque* a publié sur Martin Chambiges une intéressante notice¹, où nous avons reconnu la plume érudite de M. Vallet-Viriville², professeur à l'École des chartes. Nous n'avons rien à ajouter à la notice de M. Vallet-Viriville en ce qui touche le personnage auquel elle est consacrée; mais nous avons recueilli, sur quatre des parents de ce dernier, ayant suivi la même carrière, un certain nombre de documents fort nouveaux, et nous les exposerons après avoir résumé préalablement ce qu'on sait maintenant de Martin Chambiges.

Martin est le premier membre connu d'une famille de constructeurs, dont le nom, définitive-

¹ Page 339.

² Déjà, en 1841, M. Vallet-Viriville avait parlé de Martin Chambiges, dans ses *Archives historiques du département de l'Aube*. (Paris, 1844, in-8°, p. 310.)

ment orthographié *Chambiges*, l'a d'abord été aussi : *Chambiche*, *Cambiche*, *Cambriche*, *Campiche* et *Sambiche*. En 1489, Martin « Cambriche », maître maçon, demeurant à Paris, fut mandé par les chanoines de Sens, qui lui confièrent l'œuvre de leur cathédrale, dont il éleva le transept et deux portails. En juillet 1495, il était de retour à Paris; mais, en 1497 et 1499, il reparait à Sens, exerçant les fonctions de « maistre de l'entreprise et conducteur de la croisée » de la basilique. Il revint après à Paris, sans cesser toutefois de correspondre avec la fabrique de Sens et de diriger, de loin, les constructions poursuivies d'après ses plans. « Dès lors, » dit M. Vallet-Viriville, dont nous empruntons le récit, « maître Martin apparaît le plus souvent moins comme conducteur de travaux que comme architecte consultant. Le 15 octobre 1499, le pont Notre-Dame, à Paris, s'écroula. Lorsqu'il s'agit de le reconstruire, les magistrats municipaux réunirent en de fréquentes assemblées ou conseils, de divers points de la France et même d'Italie, les architectes les plus renommés, les plus experts, afin de s'éclairer de leurs lumières. Maître Martin Cambriche fut au nombre des artistes consultés. Dans les délibérations qui eurent lieu les 8 et 26 avril 1500, à l'hôtel de ville de Paris, il fut de la minorité des novateurs. Il se prononça pour asséoir le nouveau pont en pierres de taille, jointes à chaux et à ciment, sur des fondations en cailloux et pierres dures. La majorité des conserva-

teurs défendait l'ancien système du pilotis¹. En 1506, il dirigeait l'œuvre du célèbre chœur de Beauvais². Cette année, il quitta Beauvais, traversa Troyes, où il fut consulté; puis alla de nouveau inspecter ses travaux de Sens; il revint ensuite diriger l'œuvre de Beauvais. En 1512, maître Jean de Soissons dirigeait les travaux de la cathédrale de Troyes³. Les fondements des deux tours étaient jetés; mais, avant que d'élever sur cette base la masse énorme qu'elle devait porter, le chapitre qui présidait la fabrique voulut appeler un artiste d'une habileté éprouvée, pour lui faire visiter l'ouvrage et prendre un avis. L'architecte lui-même, Jean de Soissons, fut donc solennellement député par les chanoines; on lui donna un cheval et l'on paya grassement sa dépense, indépendamment de son salaire courant. Jean de Soissons se rendit ainsi à Beauvais, où il arriva en quatre jours, auprès de maître Martin Cambriche. Après deux semaines d'absence, maître Jean était

¹ Leroux de Lincy. *Notice sur la chute et la reconstruction du pont Notre-Dame*, ap. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2^e série, t. II, p. 32 et suiv.

² « Jean Waast, avec Martin Cambiche, Parisien, entreprit la croisée de la cathédrale en 1500. » (Simon, *Supplément à l'histoire du Beauvoisis*, 2^e partie : *Nobiliaire de Beauvais*, p. 121.)

³ Arnaud (*Voyage archéologique dans l'Aube*, p. 126 et 127) dit que Martin Chambiges, moyennant 40 sous par semaine, un pain de prébende par jour, et le paiement du loyer de sa chambre, accepta, en 1506, la direction des travaux de la cathédrale de Troyes; qu'il les conduisit jusqu'au 8 juin 1519, et, le 24 octobre 1511, reçut du Chapitre une gratification de 8 écus d'or.

de retour à Troyes, ramenant avec lui maître Martin. Celui-ci fut reçu avec grand honneur par les chanoines, visita l'ouvrage, y mit lui-même la main pendant quelques jours, ayant maître Jean sous ses ordres; puis il retourna à Beauvais, reconduit par Jean de Soissons. Martin Cambriche reçut pour traitement la somme de 40 sous par semaine, ou 6 sous 8 deniers par jour. En outre, maître Jean fut chargé de payer le loyer de sa monture et toute la dépense du voyage. Enfin les chanoines, voulant lui témoigner leur satisfaction par une libéralité spéciale, lui firent remettre, indépendamment des honoraires de deux semaines franches, une gratification de 6 écus au soleil. L'écu au soleil valait alors 36 sous 3 deniers tournois, et la livre tournois correspondait à peu près à 16 fr. 50 c. de notre monnaie, ce qui fait, pour la somme totale de la rémunération de l'expert, une somme d'environ 14 livres tournois, ou 247 fr. 50 c. Cette somme était certainement considérable, car alors un avocat qui plaidait une affaire ordinaire au bailliage de Troyes avait 2 sous tournois pour ses honoraires. Lorsque Jean de Soissons, après cette consultation, reprit ses travaux, le chanoine secrétaire écrivit sur les registres de comptes (aujourd'hui conservés aux archives de la préfecture de l'Aube) que Jean avait été maintenu dans ses fonctions, attendu, dit la note, « qu'il « eût été difficile de trouver par toute la France « un maître maçon plus *idoine* ». On peut juger

par cet éloge de celui qui est dû à plus forte raison à maître Cambiche. » Il est évident que Martin Chambiges fut un des plus grands artistes de son époque, et que si la gloire était toujours en raison directe du mérite, il n'y aurait, en France, aucun nom d'architecte plus illustre.

Le second des Chambiges était maître des œuvres et du pavé de la ville de Paris. Les registres du corps municipal relatent que, le 27 juin 1536, il visita les fortifications avec un autre maçon, Pierre Moreau, et en compagnie du prévôt des marchands et des échevins ¹. Sauval rapporte qu'il gagnait 25 sous par jour à conduire les ouvriers, sous la direction de Dominique de Cortone, lors de la réédification de l'hôtel de ville, et cite ce fragment de compte du domaine de Paris, pour l'année 1538-39 : « M^e Pierre Chambiges, maistre des œuvres du Roy au bailliage de Sens, pour les formes et portraits (plans) que le Roy a commandé lui faire de certains bastimens que ledit Seigneur entend et délibère en son hostel et environs de Nesle, à Paris, pour la fondation du collège des trois langues ² ». Vers 1540, il faisait des travaux à Fontainebleau et à Saint-Germain en Laye ³, et, le 22 septembre 1541, il passa

¹ Arch. de l'Emp., Reg. H 1779.

² T. II, p. 483, et t. III, p. 621.

³ Dans le manuscrit des comptes de Saint-Germain en Laye (f^o 5 r^o), il est fait allusion aux marchés passés « avec feu M^e Pierre Chambiges, en son vivant m^e des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris », lesquels

avec les trésoriers de France un marché pour les ouvrages de maçonnerie du château de la Muette¹. Il avait une parente appelée Perrette, qui mourut en septembre 1549, et avait épousé Guillaume Guillain, autre architecte de la Ville; sa femme avait nom Jacqueline Laurens. Pierre Chambiges mourut le 19 juin 1544, ainsi que l'indiquent les épitaphes suivantes, lesquelles se voyaient dans la nef de l'église Saint-Gervais, proche d'une tombe située devant le crucifix :

A LA MÉMOIRE DES AMES DE PIERRE CHAMBIGES, MAISTRE DES
OEUVRES DE MAÇONNERIE ET PAVEMENT
DE CESTE VILLE DE PARIS, QUI DÉCÉDA LE XIX^e (OU XV^e) JOUR
DE JUN 1544.

JACQUELINE LAURENS, FEMME DUDICT PIERRE CHAMBIGES,
QUI DÉCÉDA LE 3^e DE JUN 15..

GUILLAUME GUILLAIN,
M^e DES OEUVRES
DE MAÇONNERIE ET
PAVEMENT DE CESTE
VILLE DE PARIS, QUI DÉCÉDA LE....

PERRETTE CHAMBIGES, FEMME DUDICT GUILLAIN, QUI DÉCÉDA
AU MOIS DE SEPTEMBRE 1549².

marchés avaient été conclus en 1539, quant aux travaux de Saint-Germain, et le 22 septembre 1541, quant à ceux du château de la Muette.

¹ « A Pierre Chambiges, maistre maçon pour tous les ouvrages de maçonnerie par luy faits et qu'il continue faire ausdits bastimens et édifices de Fontainebleau, Saint-Germain-en-Laye, par l'ordonnance de messieurs Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, et Philbert Babou, seigneur de la Bourdaizière, donnée sous leurs signets le dernier avril 1541. » *Comptes des batimens royaux*, p. 154 et 222.

² Il y avait, dans les charniers de l'église Saint-Paul, l'épitaphe d'une

Les armes des Chambiges, jointes aux inscriptions, étaient, suivant l'épithaphier de la Bibliothèque Impériale : *d'azur, à un compas d'or et deux croissants d'argent ; une chèvre accroupie, d'or, mise en pointe* ¹.



Mais, d'après l'épithaphier de l' Arsenal, peut-être plus exact, ces armes auraient été : *d'azur, au compas d'argent, accompagné en chef, à dextre, d'une étoile d'or, à senestre, d'un croissant d'argent ; et en pointe, d'un cerf d'or, couché sur une terrasse de sinople.*

Catherine Chambiche, morte le 9 juin 1567, et veuve de sire Louis de Brulé, bourgeois de Paris. En 1612, une Anne Sambiche était femme de Paul le Maire, contrôleur d'une des fermes du roi.

¹ Nous devons à l'obligeance de M. Jules Quicherat, le savant et judicieux éditeur du procès de Jeanne Darc, la première indication de ces épithaphes, qui ont été, depuis, publiées, avec quantité d'autres, par M. Paul Lacroix, dans la *Revue universelle des Arts*. (Année 1853, p. 201.) — Les armes des Chambiges ne prouvent point qu'ils fussent nobles. Au xvi^e siècle, les bourgeois avaient pour la plupart un blason, et, même à la fin du règne de Louis XIV, chacun était libre d'adopter un écu.

Le troisième Chambiges, en comptant d'après les dates, est « Robert Sambiche ». Il figure comme expert, avec divers autres, dans un accord du 6 décembre 1564, où il est simplement dit bourgeois de Paris¹; mais il est probable que, puisqu'on l'appelait dans une réunion d'experts, il s'occupait également de construction.

Le quatrième Chambiges avait pour prénom Pierre comme le second, dont il était apparemment le fils. Sa femme s'appelait Marguerite de Saint-Quentin, et il possédait, provenant d'elle, deux propriétés rue Penescher (Saint-Pierre-Montmartre), comme il résulte du censier de l'Évêché pour l'année 1575², où sont deux articles ainsi conçus : « Pierre Sambiche, charpentier, pour une place et granche après ensuivant, tenant d'une part, etc. » — « Sur ledict chemyn Herbu, allant vers les ramparts neufs... Pierre Sambiche, à cause de Marguerite de Saint-Quentin, sa femme, pour leur jardin ensuivant, qui fut M^e Pierre de Saint-Quentin³; tenant, etc. » Le Pierre Chambiges dont il est ici parlé, quoiqu'il soit énoncé charpentier, était infailliblement familier avec la construction en pierre, puisqu'il est dit « juré du

¹ Arch. de l'Emp., carton S 62.

² F^o 303 ve.

³ Pierre de Saint-Quentin était un des entrepreneurs de la maçonnerie du Louvre, sous Henri II. Il y avait de fréquentes alliances entre les familles des artistes de ce temps.

Roy en l'office de maçonnerie » sur un registre de la Ville, aux dates du 25 février 1602¹ et du mois de mai 1599. A cette dernière époque, il fut chargé, avec son collègue François Petit, de visiter les travaux de restauration récemment faits à la porte Saint-Germain. Dans d'autres registres de la Ville, nous le retrouvons, avec la même qualification de juré du roi en l'office de maçonnerie², visitant les maisons du Petit-Pont en décembre 1602; choisi comme arbitre par les maîtres de l'Hôpital du Saint-Esprit, en juillet 1607; et nommé, une fois de plus, en mars 1608³. Le censier de l'Évêché pour 1613, dans sa première rédaction, mentionne encore Pierre Chambiges; mais son nom y a été raturé avant 1620, d'où il est à conclure qu'il mourut vers 1615. En 1615, Pierre Chambiges était indubitablement très-vieux, car il est le seul auquel on puisse attribuer la petite galerie du Louvre⁴, commencée en 1566 ou 1567. Le 27 mai 1568, il avait été parrain, à Écouen,

¹ Il fut convoqué ce jour-là à une réunion de jurés en l'office de maçonnerie, parmi lesquels se trouvait Robert Marquelet, qui, d'après une des épitaphes publiées par M. Paul Lacroix, mourut le 20 avril 1625, étant concierge et garde-meuble des Tuileries, comme Louis Métezeau.

² On la lui donne aussi dans le censier de 1603 (f° 123 v°).

³ Arch. de l'Emp., Reg. H 1792, f°s 148 v° et 794 r°. — H 1793, f° 75 r°. — H 1794, f°s 239 r° et 317 v°. — H 1795, f° 12 r°.

⁴ Dans la *Description historique du Louvre*, ouvrage qui, bien que consulté sans cesse, est de la plus insignifiante faiblesse, M. de Clarac donne (p. 550) à l'architecte de la petite galerie le prénom de Jean; mais c'est à tout hasard, car il déclare lui-même ne connaître Chambiges que par le témoignage de Sauval, et celui-ci n'indique aucun prénom.

d'un enfant de Jean Bullant, auquel il donna son prénom de Pierre¹. Sa signature, dont voici le *fac-simile*, se trouve sur cette soumission de travaux pour le tombeau des Valois, à laquelle il prit part le 14 mars 1582.

Le dernier des Chambiges, suivant l'ordre chronologique, est aussi le dernier dont nous avons appris l'existence. Dans un registre des archives de l'église Saint-Pierre-des-Arcis, en la Cité, nous lisons, à la date du 23 février 1615 : « Messieurs Sambiche et Desnots, ou deux autres jurés-maçons, seront priés eux transporter en l'église, pour veoir et visiter le cintre de la voûte qui est sur les fonds, ensemble le pignon qui est sur la ruelle Saint-Barthélemy, et donner avis de l'estat de ladicte maçonnerie, et combien elle peut subsister sans péril². » On voit de plus, dans le registre, que le même Chambiges assistait d'habitude aux

¹ Conf. l'article de M. de Montaignon, auquel nous renvoyons dans la notice suivante.

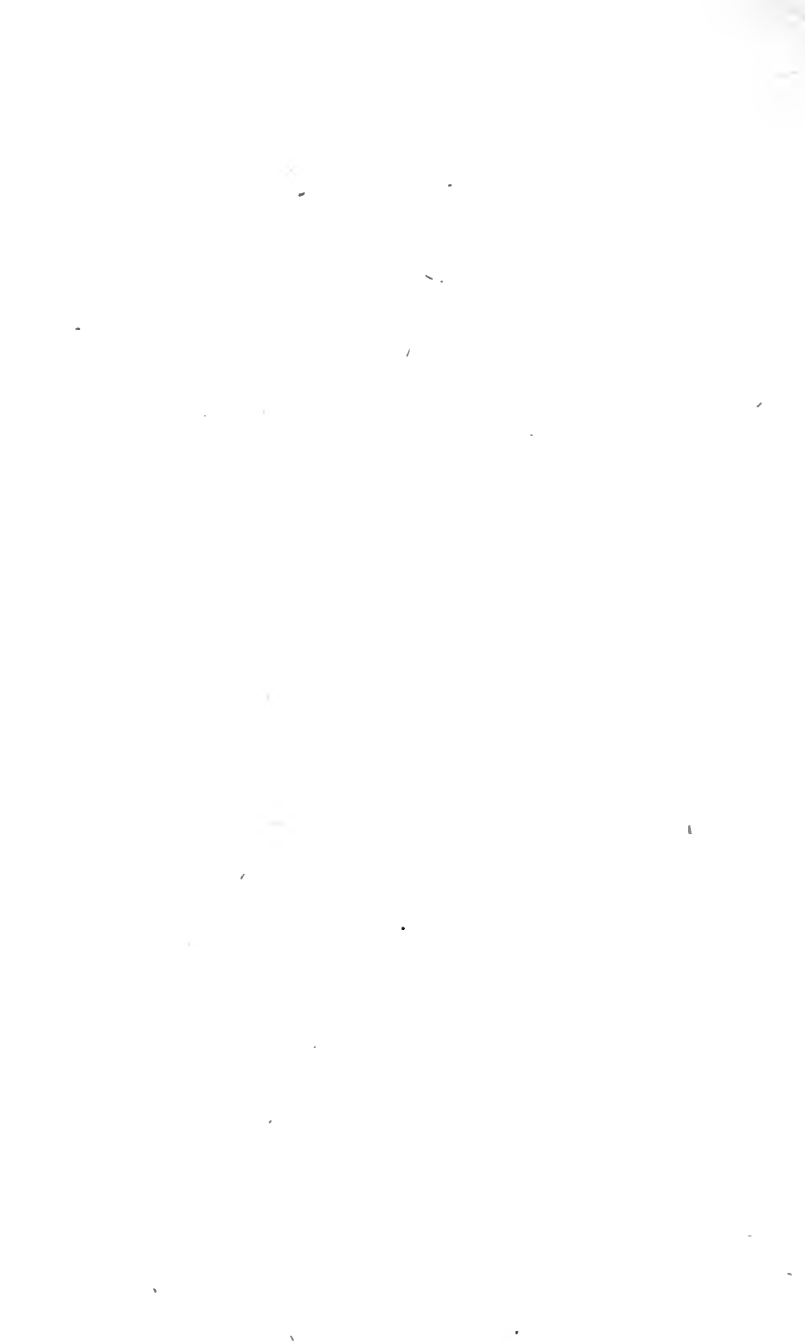
² Arch. de l'Emp., Reg. LL 912, p. 3.

assemblées du conseil de la fabrique, et en signait les résolutions. Enfin, au commencement du volume, est une liste des marguilliers et anciens paroissiens de l'église, qui comprend cette note : « Lois¹ Chambige, défunct 1619 ».

¹ Dans sa signature, qui ne nous a pas paru mériter d'être reproduite, le C initial est en effet lié avec un L.



JEAN BULLANT





JEAN BULLANT

BOUEN est probablement la patrie de Jean Bullant, qui naquit on ne sait au juste à quelle date, mais, suivant toutes les présomptions, vers 1515. De même que De L'Orme, et aussi d'après son propre témoignage, il alla en Italie étudier les monuments antiques¹. Il ne dit point, du reste, le temps où il s'y rendit; on peut croire qu'il y fut envoyé dans sa jeunesse² par le connétable Anne de Montmo-

¹ Il dit dans sa *Règle d'architecture*: « cinq manières de colonnes.... que j'ay mesurées à l'antique, dedans Rome. »

² M. A. de Montaiglon, dans un article que nous citerons de nouveau plus loin, fait, au sujet du voyage de Bullant, les observations que voici : « Une question intéressante serait de savoir précisément s'il (le

rency, dont il demeura toujours l'architecte ordinaire¹. C'est à son service qu'il débuta, ou du moins qu'il nous paraît avoir débuté dans la carrière où il a laissé un nom célèbre. Retiré à Écouen pendant sa disgrâce, de 1541 à 1547, Montmorency eut l'idée de faire rebâtir son château², et en confia la reconstruction à Bullant, dont cette circonstance commença la réputation. Redevenu

voyage) est antérieur ou postérieur à la construction d'Écouen. A voir la simplicité et la qualité française de calme et de sobriété qui caractérisent l'inspiration d'Écouen, l'on croirait d'abord que Bullant n'a fait son voyage qu'après avoir terminé son œuvre... Mais un détail s'y oppose, c'est, dans les chapiteaux du grand portique d'un des côtés intérieurs, l'imitation flagrante de ceux des colonnes du temple de Jupiter Stator, à Rome. M. Baltard père, dans son bel ouvrage, *Paris et ses environs*, l'a reconnu à juste titre, sans remarquer ce fait que c'est un des chapiteaux antiques dont il donne la mesure (dans son principal ouvrage) comme prise par lui-même. Cette coïncidence, qui, dans le xvii^e siècle, n'aurait aucune portée, est bien autrement frappante quand il s'agit de la première moitié du xvi^e, époque à laquelle les livres d'architecture sur Rome ne donnaient, comme gravure, rien d'assez précis pour pouvoir servir à la construction, et à laquelle aussi il y avait encore trop peu d'artistes ayant fait le voyage d'Italie pour que des dessins semblables, avec les détails et les mesures, fussent communs. Ce doit donc être à ses propres renseignements que Bullant dut de pouvoir imiter ce beau chapiteau. Par suite, il a été en Italie avant de construire Écouen. »

¹ Dans la dédicace de son second ouvrage, Bullant dit à François de Montmorency : « Monseigneur le Connestable, vostre très-cher et très-honoré père, décoré de toute vertu ; lequel m'a tousjours occupé et entretenu aux œuvres de son chasteau d'Escouen, afin de ne me consommer en oysiveté, d'autant que la pluspart du temps me restoit sans autre occupation. » C'est à Écouen que Bullant résidait d'habitude.

² Des vitraux et des carreaux émaillés du château portaient la date de 1542. — L'édifice sert actuellement de maison d'éducation pour les filles des membres de la Légion d'honneur ; il est dans un bon état de conservation, et, malgré quelques mutilations, c'est un des manoirs les plus complets, de l'époque, qu'on puisse voir en France.

influent sous Henri II, le connétable put recommander son protégé à la bienveillance royale; aussi retrouve-t-on, quelques années plus tard, Bullant revêtu des fonctions importantes de contrôleur des bâtiments de la couronne, qui lui furent données par lettres patentes délivrées à Saint-Germain, le 25 octobre 1557. Le 8 juin 1559, il reçut la mission de visiter ces bâtiments; mais, dès le mois de janvier suivant, il était remplacé dans sa charge par le nommé François Sannat¹. Il avait donc été atteint d'une disgrâce analogue à celle qui frappa De l'Orme immédiatement après la mort de Henri II, et forcé pareillement de se retirer devant une des créatures de Catherine de Médicis, dont il était destiné à être, un jour, l'architecte officiel.

Ce que Bullant fit en matière de construction de 1559 à 1570, on ne le voit guère. Le passage d'un de ses livres, que nous venons de citer en renvoi, laisse supposer qu'il n'eut alors que fort peu d'occupation, et que le désœuvrement lui inspira le projet des deux ouvrages qu'il a publiés. Le plus ancien, de format in-4^o et illustré de nom-

¹ *Comptes des bâtimens royaux*, pp. 320, 331 et 340. — La charge de contrôleur des bâtiments royaux, dans laquelle Bullant avait succédé au vieux Pierre des Hostels, rapportait 4,200 livres par an; mais Bullant ne touchait qu'une moitié de cette somme, l'autre moitié ayant été allouée à Jean de l'Orme, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire.

breuses gravures sur bois, se compose de deux parties; la première a paru sous ce titre :

RECVEIL

D'HORLOGIO-
graphie, contenant la
DESCRIPTION, FABRI-
CATION ET VSAGE DES
horloges solaires

PAR

IEHAN BVLLANT, ARCHITE-
cte de haut et puissant Seigneur, Monseigneur le Duc de
Montmorancy, Pair, et Connestable de France.

Nouvellement imprimé à Paris.

1561

AVEC PRIVILEGE

Elle contient une dédicace au connétable, datée d'Écouen, 1561, et le texte d'un privilège daté du 13 janvier 1560 (1561). On lit à la fin de l'opuscule : « Fin de ce présent liure, intitulé : Recueil d'Horlogiographie, nouvellement imprimé à Paris par Jean Bridier, Imprimeur, et se vendent par Vincent Sertenas, Libraire, demourant en la rue Neuue-Nostre-Dame, à l'enseigne Saint Jean l'Évangéliste¹, et au Palais, en la gallerie par où l'on

¹ La maison de Saint-Jean-l'Évangéliste, dont il ne reste plus de traces, était située du côté méridional de la rue Neuve-Notre-Dame, en face de l'église Sainte-Geneviève-des-Ardents. Elle aboutissait à la ruelle du Sablon, et avait eu anciennement pour enseigne : *les Trois Boites*.

va en la chancellerie. 1561. » La seconde partie de l'ouvrage, qui est un petit traité de géométrie spéciale, fut imprimée l'année suivante et, réunie à la première, elle forma un volume intitulé :

PETIT
T R A I C T E D E
G E O M E T R I E E T D ' H O -
R O L O G I O G R A P H I E
 pratique

PAR

J E H A N B V L L A N T , A R -

*chitecte de haut et puissant Seigneur Mon-
 seigneur le Duc de Montmorency, Pair, et
 Connestable de France.*

A PARIS

Chez Guillaume Cauellat, à l'enseigne de
 la Poulle-Grasse, devant le collège de
 Chambray.

1562

Avec priuilege du Roy.

Il y a eu, du Traité d'Horologiographie, une édition de 1564, semblable à celle de 1562; une autre de 1599, dont le titre est : « Géométrie et Horlogiographie pratique, etc. . . . A Paris, chez la vefve Guillaume Cauellat, au mont Saint-Hilaire, à l'enseigne du Pélican »; puis, en 1608, une quatrième édition sous ce dernier titre, avec additions de Claude Boissière.

Le second ouvrage de Bullant, de format in-folio, aussi illustré de gravures sur bois¹, fut achevé d'imprimer le 27 mai 1564. Il contient une épître ainsi qu'un avertissement au lecteur, et une dédicace au duc de Montmorency. En 1568, il en parut une seconde édition avec ce titre :

REIGLE
G E N E R A L L E
D ' A R C H I T E C T V R E

des cinq manières de colonnes, à sçavoir,
Tuscanne, Dorique, Ionique, Corinthe
et Composite : et enrichi de plusieurs
autres, à l'exemple de l'antique : veu,
recorrigé et augmenté par l'au-
cteur de cinq autres ordres de
colonnes suiuant les rei-
gles et doctrines de
Vitruue.

Au profit de tous ouuriers besongnans au compas et à l'esquierre.
A Escouën par Jehan Bullant.

A PARIS

De l'Imprimerie de Hiérosme de Marnef et Guillaume Cauellat
au mont S. Hilaire, à l'enseigne du Pélican.

1568

Auec priuilege du Roy.

¹ M. Robert Dumesnil, dans le *Peintre-graveur français* (t. VI, p. 39-41), a décrit deux chapiteaux gravés sur cuivre par Bullant, signés de lui et datés de 1566, auxquels Bullant fait allusion dans son second ouvrage, où il dit : « Vous aurez recours à ceux (des chapiteaux) que j'en ay faict en cuivre, estampés non trop nettement, mais à la manière

Le privilège, daté du 9 décembre 1563, fut transporté à Marnef et Cavellat le 31 décembre de la même année. En 1619, N. Piloust fit une nouvelle édition de la Règle d'architecture, qui fut « revue et corrigée par monsieur de Brosse, architecte du Roy », l'auteur des plans du Luxembourg. Cette nouvelle édition se vendait également au mont Saint-Hilaire, à l'enseigne du Pélican. Elle fut suivie d'une dernière, publiée à Rouen par le libraire David Ferrand¹, qui appelle l'ouvrage « un petit trésor caché depuis quatre-vingts années ». Les deux livres de Bullant sont conçus au point de vue de la pratique, et il n'y parle de lui-même qu'avec la plus grande modestie. Il reconnaît ainsi qu'il n'était point lettré; dans le Traité de géométrie, s'adressant au connétable, il lui dit : « Monseigneur, je vous prie que si vous trouvez quelque faute à la lettre et langage, vouloir excuser la rudesse et malaornement de mondit langage, parce que je ne suis latin »; et, ailleurs, il fait allusion à ce que son « petit entendement a su comprendre ès livres de Vitruve ». De l'Orme ne s'ex-

seulement. » D'après un autre passage, on pourrait même conclure, suivant la remarque de M. de Montaiglon, que Bullant ne s'est pas contenté de graver les deux chapiteaux indiqués par M. Robert Dumesnil, et qu'il en a gravé un plus grand nombre. Du reste, si Bullant s'est essayé à manier la pointe et le burin, il est contraire à toute vraisemblance qu'il ait également manié le ciseau comme on l'a affirmé, et les sculptures d'Écouen, qui lui sont attribuées par Alex. Lenoir et Éméric David, sont manifestement l'œuvre de J. Goujon.

¹ Le même qui a fait une troisième édition des œuvres de De l'Orme, en 1648.

primait point d'une façon aussi humble ; il est vrai que Bullant ne fut ni abbé, ni conseiller du roi, comme son collègue.

Les huit dernières années de la vie de Bullant, pendant lesquelles il fut fort occupé, contrastèrent avec les dix dont elles avaient été précédées. Bullant, devenu architecte de la reine-mère et surintendant de ses bâtiments, conduisit, à partir de 1570, les travaux du château des Tuileries, et bientôt après il éleva pour elle cet hôtel, dans la suite dit de Soissons, dont il subsiste une puissante colonne dorique creuse, imitée de la colonne Trajane, à Rome, et au sommet de laquelle Catherine de Médicis allait faire ses folles observations astrologiques¹. En même temps, et évidemment depuis

¹ On en doit la conservation à Bachaumont, l'auteur des *Mémoires secrets pour servir à la république des lettres*. En 1748 et 1749, la compagnie d'entrepreneurs auxquels l'hôtel de Soissons avait été vendu était en train de le démolir, et la colonne allait être abattue avec tout le reste, lorsque Bachaumont en fit acquisition au prix de 4,800 livres. Il la revendit ensuite à la Ville, dont elle est demeurée la propriété. Elle occupait un des coins de la cour de l'hôtel, qui renfermait aussi une chapelle magnifique, qu'on rasa sans scrupule.

Vers 1572, Catherine de Médicis, effrayée d'une prédiction, abandonna la construction du château des Tuileries, et, cherchant un lieu convenable pour s'y bâtir une autre résidence, elle fixa son choix sur l'ancien hôtel de Bohême, où les Filles pénitentes demeuraient alors. Ces religieuses ayant été envoyées ailleurs, Catherine s'empara de leur maison, la détruisit et commença sur ses ruines un nouveau palais qu'on appela d'abord *Palais de la Reine*, et qui fut ensuite connu sous le nom d'*Hôtel de Soissons*, parce qu'en l'an 1604 il fut acheté par Charles de Bourbon, comte de Soissons. La Halle au blé actuelle, à laquelle est accolée la colonne, marque l'emplacement de l'hôtel de Soissons, dont il existe des plans et des vues.

la mort du Primatice, arrivée en 1570, il était contrôleur des bâtiments royaux, titre qui lui est donné à la date de 1575¹. C'est en vertu de cette charge qu'il dirigeait alors les travaux de Fontainebleau, ce que rapporte Félibien, et qu'il surveillait la construction du tombeau des Valois, à Saint-Denis. On le qualifie « d'ordonnateur de ladite sépulture » dans les comptes de l'édifice, où il est indiqué que ses « gaiges et appointemens » montaient à 600 livres par an. Il en recevait 500 en qualité d'architecte des Tuileries, ainsi que l'apprend l'article suivant d'un compte de construction de ce château, pour les années 1570 et 1571 : « A M^e Jehan Bullant, architecte de ladite dame Royne, mère du Roy, au bastiment de son pallais des Thuilleries, la somme de III^e III^{xx} XI^l III^s 4^d (491 liv. 3 s. 4 d.) à luy ordonnancée par ledict sieur Évesque de Paris, en son ordonnance signée de sa main, le VIII^e jour de mars M. V^e LXXI (1571), suivant les lettres de Sa Magesté, données au chasteau de Boullongne, le XXIII^e jour de février, oudict an, pour unze mois vingt-quatre jours de ses gaiges, à cause dudict estat d'architecte du bastiment de son pallais des Thuilleries, commençant le VII^e jour de janvier M. V^e LXX (1570), et finiz le dernier décembre oudict an; qui est à raison de V^e l. (500 liv.) par an, selon et ainsy qu'il est plus à plain contenu et déclaré en ladite or-

¹ Reg. d'Écouen.

donnance, par vertu de laquelle paiement a esté fait comptant aud. Bullant, de lad. somme de III^e III^{xx} l III^s III^d, ainsy, qu'il appert par sa quittance, signée de sa main, le x^e jour dud. moys et an, escripte au bas de ladicte ordonnance cy-rendue. Pour ce, cy en despense lad. somme de III^e III^{xx} XI^l III^s III^d. » En marge est ajouté : « Par une coppie de lettres-patentes de la Royne, données au chasteau de Boulongne le xxiiii février mil v^e LXXI (1571) cy-rend., par lesquelles est mandé au présent Comptable, bailler et délivrer comptant aud. Bullant la somme de cinq cens livres faisant moictyé de mil livres que icelle Dame luy avoit cy-devant ordonnée pour ses gaiges de son architecte de ses bastimens, par chacun an, doresnavant, jusqu'à perfection d'iceulx bastimens, à ycelle prendre par moictyé sur les deniers destinez pour employer tant aud. bastiment des Tuileries que à son chasteau de Saint-Maur des Fossez, et ce à commencer le vii^e janvier mil v^e LXX^l. »

Un archéologue distingué, connu par ses études sur l'histoire de la Picardie, M. H. Dusevel, a trouvé, il y a quelques mois, dans les registres de l'Échevinage d'Amiens, d'abord, qu'en 1532, un

¹ Mss. de la Bibl. Imp., suppl. franç., n^o 1921. — Les seules parties du château des Tuileries élevées sur les dessins de Bullant, ce sont les pavillons, à deux ordres de colonnes, séparant les bâtiments de De l'Orme des ailes d'ordre colossal. Ces pavillons offrent un caractère particulier, qui les distingue des constructions contiguës. Sous le règne de Louis XIV, Leveau les a remaniés dans leur partie supérieure, et modifiés d'une manière déplorable.

Jehan Bullant était « machon de la grande église » (la cathédrale) de cette cité; puis, qu'un Jean Bullant fut chargé, le 24 mai 1565, de donner, avec Zacharie de Cellers, les dessins d'un bastion dont l'ingénieur italien Bellarmat avait marqué l'emplacement; qu'en 1568, Il fut l'architecte désigné pour exhausser les remparts; qu'en 1574, énoncé architecte de la ville d'Amiens, et ayant eu mission de surveiller les travaux de maçonnerie du beffroi, il fut menacé d'un procès, à l'occasion du temps qu'il avait fait perdre aux ouvriers en leur lisant un certain livre; et enfin que, l'année suivante, il réparait réclamant le paiement de ses honoraires, à propos d'un arpentage exécuté à la boussole, et qui n'eût pu être effectué sans son concours ¹. Le Jean Bullant d'Amiens serait-il

¹ Dans son intéressante brochure intitulée : *Recherches historiques sur les ouvrages exécutés dans la ville d'Amiens par des maîtres de l'OEuvre, maçons, entailleurs de pierre, peintres, verriers, brodeurs, orfèvres et fondeurs, pendant les XIV^e, XV^e et XVI^e siècles* (Amiens, 1858, in-8°, p. 13), M. Dusevel a cité les textes suivants : « Sur ce qu'il a esté dict que Jean Bullant, maistre maçon de la Ville, faict fort mal son devoir d'entendre aux ouvraiges de maçonnerie du Beffroy, où il est employé; mesme que, depuis huit jours, il y a porté ung livre dont il faict lecture aux ouvriers y estans, par l'espace de quatre heures de suite, tous lesquelz cependant, ne font aucun ouvrage sinon qu'escouter ledict Bullant, a esté ordonné qu'il sera informé de ce que dessus contre ledict Bullant, et qu'il lui sera faict et parfaict son procez en toute diligence. » (17 juin 1574.) — « Vue la requeste présentée à Messieurs par Jean Bullant, maistre maçon de la Ville, afin d'estre taxé des journées et vacations par luy faictes pour le plan des marais de Cagny, levé à la boussole avec les peintres, a esté décidé que M. le Lieutenant-général au baillage d'Amiens sera prié de vonloir taxer ledict Bullant desdictes vacations, attendu que les peintres n'eussent sçeu faire ladicte figure, à la boussole, sans ledict Bullant. » (13 avril 1575.)

le même que celui d'Écouen ? M. Dusevel, avec la circonspection que donne l'expérience, n'a point osé décider la question, et elle est propre à rendre perplexe. Ce maître maçon, employant la boussole pour des opérations géodésiques et suspendant le travail de ses hommes pour leur lire un livre, sans doute un traité d'art, répond parfaitement à l'idée qu'on se fait de l'auteur de la *Règle d'architecture*, à qui, d'un autre côté, on attribue la construction de l'église de l'abbaye Saint-Jean d'Amiens, bâtie vers 1540 et remarquable par sa beauté¹. Voilà donc bien des présomptions en faveur d'une solution affirmative. Convient-il, à cause de cela, de croire que l'architecte du connétable de Montmorency mettait aussi son talent à la disposition des bourgeois d'Amiens ? Dans le but d'éclaircir nos doutes, nous avons voulu avant tout vérifier la valeur de l'opinion suivant laquelle l'église Saint-Jean aurait été bâtie par Bullant, d'Écouen ; car il est clair que si l'exactitude de cette opinion était démontrée, c'est bien à lui que les registres de l'Échevinage feraient allusion. Guidé par les renseignements de M. Dusevel, nous avons constaté que l'assertion, émise dans les ouvrages de Pagès et de De Court, au commencement du XVIII^e siècle, se rencontre pour la première fois dans le manuscrit de Maurice Dupré, qui n'est point antérieur à 1643. Or, Maurice Dupré

¹ Elle a été détruite en 1597.

n'affirme nullement le fait d'une manière formelle, et le relate seulement d'après les traditions : *Architecturæ ducem fuisse audivimus, Johannem Bullant cujus nomen vel suis scriptis de architectura et horologiis orbi notum extat* ¹. Ainsi, il y a bien peu à arguer de ce qu'on a considéré Bullant, d'Écouen, comme l'architecte de l'église Saint-Jean, et cela peut s'expliquer par l'hypothèse d'une confusion presque inévitable. On concevrait également sans peine qu'un homonyme, et peut-être un des parents du grand artiste, eût eu l'idée de faire briller aux yeux de ses compatriotes la science de l'homme dont il portait le nom, qu'il aimait et admirait à la fois. L'argument tiré de la lecture du livre aux ouvriers, le plus probant de tous, n'est donc en aucune façon concluant. Si, maintenant, on réfléchit à l'in vraisemblance que le contrôleur des bâtiments du roi et de la reine-mère, certainement fort occupé à Paris et aux environs vers 1574, ait eu la faculté de remplir alors les fonctions de maître maçon d'une ville située à 30 lieues de la capitale, on sera disposé à admettre que le Bullant d'Écouen appartenait probablement à la même famille que le Bullant picard ², mais ne se confond pas avec lui. La balance penche encore en faveur de cette dernière supposition, parce

¹ *Annales ecclesiæ Sancti-Johannis-Baptistæ, ad annum 1643, auctore Mauritio Dupré. Mss. de la Bibl. Imp. Suppl. lat. n° 343, p. 59.*

² Bullant, d'Écouen, pourrait ainsi être originaire de Picardie.

que le Jean Bullant, architecte d'Amiens en 1565 et 1574, ne semble pas devoir différer de celui de 1532, et que celui de 1532 ne saurait être l'architecte d'Écouen, qui, en 1532, avait tout au plus 20 ans. A la question posée plus haut, nous répondrons en conséquence que, manquant des éléments nécessaires pour la trancher péremptoirement, nous inclinons du moins beaucoup vers la négative, et que si nous nous trompons en agissant ainsi, c'est qu'un étrange concours de circonstances a existé, qu'il ne serait point sage d'imaginer, en dehors de preuves incontestables.

De toute la famille de Bullant, un seul membre, Charles, sur le compte duquel nous reviendrons, avait été signalé¹, lorsque, très-récemment, M. de Montaiglon a publié des extraits de registres conservés à Écouen², d'après lesquels il est constant que Bullant a eu de sa femme, Françoise Richault³, les neuf enfants dont les noms suivent : *Jean*, baptisé le 25 juin 1556 ; *N.*, baptisé le 14 mai 1558 (?); *Anne*, baptisée le 5 octobre 1561 ;

¹ *La Renaissance des arts à la cour de France*, t. I^{er}, p. 535.

² *Archives de l'art français*, liv. du 15 mai 1860, p. 305 et suiv.

³ Nous avons lu dans un ancien censier (Arch. de l'Emp., Reg. LL 550, f^o 111) que, postérieurement à 1531, un certain « Jehan Boullant » possédait une terre aux Porcherons, et était le gendre du conseiller au parlement Trousson. S'agirait-il ici de l'architecte d'Écouen, et Françoise Richault ne serait-elle que sa seconde femme ? Mère une dernière fois en 1575, elle ne pouvait avoir été mariée à Bullant que vers 1547, au plus tôt, et rien n'empêche de supposer que Bullant, alors âgé de plus de trente ans, avait déjà perdu une première épouse. Toutefois, le nom probablement peu rare de Bullant rend la conjecture fort hasardée.

Réol, baptisé le 24 juillet 1565; *Pierre*, baptisé le 17 mai 1568; *David*, baptisé le 3 décembre 1569; *Madeleine*, baptisée le 7 août 1571; *Guy*, baptisé le 14 juin 1573, et *Claude*, baptisé le 20 septembre 1575 ¹. En 1575, Bullant avait atteint l'âge de soixante ans, et l'on peut s'étonner qu'il soit encore devenu père, étant aussi vieux; mais il n'y a pas lieu d'en douter, les textes étant très-explicites et repoussant toute idée d'homonymie. M. de Montaiglon a extrait des registres d'Écouen une autre pièce fort importante, la copie du testament de Bullant, conçue en ces termes : «... Jour d'octobre mil v^e LXXVIII (1578) fut présent (honorable homme) M^e Jehan Bullant, architecteur du Roy, nostre sire, et de la Royne mère, demourant à Escouen, estant en son lict, malade et indispos de son corps, mais sain de son entendement, lequel de bonne volonté a faict son testament en la mannyère qui ensuict :

« Et premyèrement a recommandé son âme à Dieu, et à la glorieuse Vierge Marie, monseigneur saint Michel l'ange et à M. saint Accéol², son patron, et toutte la cour céleste de paradis, et a ordonné son corps estre inhumé en terre sainte,

¹ Les registres d'Écouen fournissent la mention de plusieurs autres membres de la famille de Bullant dont le degré de parenté demeure obscur; ce sont : Charlotte Bullant, marraine le 3 novembre 1569; Marie Bullant, marraine le 16 septembre 1573; Jacques Bullant, parrain le 23 mai 1571; et un Pierre Bullant, qui fut parrain le 12 janvier 1575

² Saint Accéol était le patron de l'église paroissiale d'Écouen.

en l'église dudict Escouen, devant le crucifix de ladicte église.

« Item, veut et ordonne ses services estre faictes suyvant la coustume dudit Escouen, et à la volonté de ces exécuteurs.

« Item, a donné, pour estre aulx prières des gentz de bien, cinq solz tournoys pour une foys payés.

« Item, aulx églises circonvoisines a donné à la volonté des exécuteurs.

« Item, a donné et délaisse à l'église dudict Escouen, perpétuellement, une pièce de terre labourable, contenant envyron un terreau en une pièce, comme elle se comporte, assise audict terroir d'Escouen, au . . . tenant d'une part à Laurens Porlier; d'autre part à . . . ; d'un bout à . . . , et d'aulture bout à . . . , pour luy estre dict et célébré à tousjours, perpétuellement en ladicte église, une messe haulte de *Requiem*, vigiles à trois leçons, et *Libera* sur la fosse pour le salut aseuré de son âme, leurs parentz et amys, ung an aprez et à tel jour qu'il décéra (décédera), et yra de vie à trespas de se siècle en l'aulture, et, pour faire et accomplir le contenu en son dict testament, a ordonné et ¹. . . Françoise Richau. . . il donne plain pouvoir. . . à sa volonté et. . . l'an et jour co. . . de Pierres Prévost, greffier. . . le Brun et aultres

¹ L'humidité a rongé par places la pièce originale.

tesmoingtz à ce appel(és). . . . Passé audict Escouen, par devant moy. . . . presbtre viccaire dudict lieu, tesmoing mon seing. . . merc(ou marque) cy mis. . . .

« TALLEBOT. »

Au moment où Bullant dicta son testament, il avait déjà un pied dans la tombe; il expira, en effet, le 10 octobre 1578, suivant le témoignage de Le Laboureur et celui de Lebeuf¹. Un mois auparavant Pierre Lescot était mort, et de cette brillante pléiade d'architectes qui illustrèrent la première Renaissance, Bullant ne laissa derrière lui que l'infortuné Jacques Androuet du Cerceau, dont la destinée était de périr loin des siens, sur une terre étrangère.

Charles Bullant, précédemment mentionné, était le neveu de Jean Bullant. Dès 1573, il travaillait sous ses ordres, à Saint-Denis, comme entrepreneur de maçonnerie, et il avait la garde de ses ateliers. On doit supposer qu'il était peu digne de cette confiance, car, au mois de janvier 1580, il était emprisonné à la Conciergerie,

¹ Le Laboureur, dans ses *Mémoires de Castelneau* (t. II, p. 510), parlant du mausolée du connétable Anne, dit : « Ce mausolée est demeuré imparfait en quelque chose par la mort du célèbre Jean Bullant, qui l'avoit entrepris, arrivée le 10 d'octobre 1578. . . . » La même date est donnée dans le *Mercur de France* du mois de juillet 1740 (p. 1542), et par l'abbé Lebeuf, dans son *Histoire du diocèse de Paris* (t. III, p. 384). On trouve dans les comptes de Saint-Denis la preuve que Bullant n'existait plus en 1579, mais qu'il devait vivre encore en 1576, puisqu'il reçut ses gages pour l'année 1575.

sous prévention d'avoir dérobé des matériaux destinés au tombeau de Henri II, et notamment « neuf petits populotz ¹ de marbre blanc » qu'on avait cachés « en une maison appelée la Hache, audict Sainct-Denis ² ». Le résultat de cette accusation n'est pas venu jusqu'à nous ³.

¹ Figures d'enfants.

² Comptes du tombeau de Saint-Denis, *passim*.—Dans un interrogatoire de Médéric de Donon, contrôleur des bâtiments du roi, interrogatoire qui eut lieu le 17 janvier 1580, on lit : « A dict que feu M^e Jehan Beullant, qui estoit ordonnateur dudict œuvre, *oncle* de Charles Beullant, donna la charge audict Charles Beullant, et luy fist bailler les clefs tant de la sépulture, des astelliers, que des chappelles dudict Saint-Denis, en considération de l'interest que avoit audict œuvre. » Dans une déposition du 26 novembre 1580, le témoin Michel Huchier dit « qu'il sçayt que ledict Beullant (Charles) avoit marchandé de parachever la sépulture de feu Monsieur le Connestable, au lieu de Montmorency, quelque temps après la feste de de saint Jehan Baptiste dernier passée ». — Le tombeau du connétable, élevé par ordre de son fils, dans l'église de Saint-Martin de Montmorency, et qui a fait partie du regrettable musée des Monuments français, est attribué avec certitude à Jean Bullant. Ce tombeau était disposé sur un plan semi-circulaire, et on peut en voir les débris à l'école des Beaux-Arts.

³ Félibien (*Hist. de Paris*, t. V, p. 41) donne deux arrêts relatifs à ce procès, mais qui ne renseignent point sur son issue.

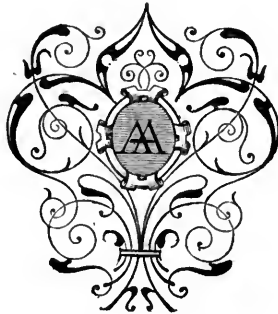




TABLE

	Pages
PRÉFACE.....	1
PHILIBERT DE L'ORME.....	1
MÉMOIRE manuscrit de De l'Orme.....	47
PIERRE LESCOT.....	63
JEAN GOUJON.....	79
LES ANDROUET DU CERCEAU.....	91
JACQUES ANDROUET, le graveur.....	93
BAPTISTE ANDROUET.....	105
JACQUES ANDROUET, l'architecte de Henri IV.....	109
JEAN ANDROUET.....	111
LES MÉTEZEAU.....	119
CLÉMENT MÉTEZEAU, le maçon de Dreux.....	120
THIBAUT MÉTEZEAU.....	121
LOUIS MÉTEZEAU.....	124
CLÉMENT MÉTEZEAU, l'architecte de Louis XIII.....	128

	Pages
LES CHAMBIGES.....	137
MARTIN CHAMBIGES.....	138
PIERRE CHAMBIGES, l'architecte de la ville de Paris..	142
ROBERT CHAMBIGES.....	145
PIERRE CHAMBIGES, l'architecte de la petite galerie du Louvre.....	145
LOUIS CHAMBIGES.....	147
JEAN BULLANT.....	151



ADDITIONS ET ERRATUM

Page 406, ligne 49, après les mots : « celle de bâtir le Pont-Neuf », *ajoutez* : pour le modèle duquel il reçut cinquante écus.

Page 422, ligne 7 de la note 2, *au lieu de* : « qui existait encore en 1602 », etc., *lisez* : qui existait encore vers 1609, car c'est lui qui donna les plans et dirigea les travaux de construction de la place Dauphine. Il était juré du roi pour les œuvres de maçonnerie, et fut un des entrepreneurs du Pont-Neuf sous Henri III et Henri IV.

Page 429, ligne 9, après les mots : « quoique très-possible », *ajoutez* : Sauval (t. I^{er}, p. 453) dit : « Le portail (de Saint-Gervais) est du dessin de Brosse, fait par Monart » ; le manuscrit de Sauval a été imprimé avec tant de fautes, qu'il est permis de supposer qu'on doit lire ici *Métezeau* et non point *Monart*, circonstance qui corrobore l'hypothèse de M. de Montaiglon.



ACHEVE D'IMPRIMER

POUR LA PREMIERE FOIS

LE XXXI OCTOBRE M DCCC LX

PAR A. HERISSEY

A EVREUX

POUR A. AUBRY, LIBRAIRE

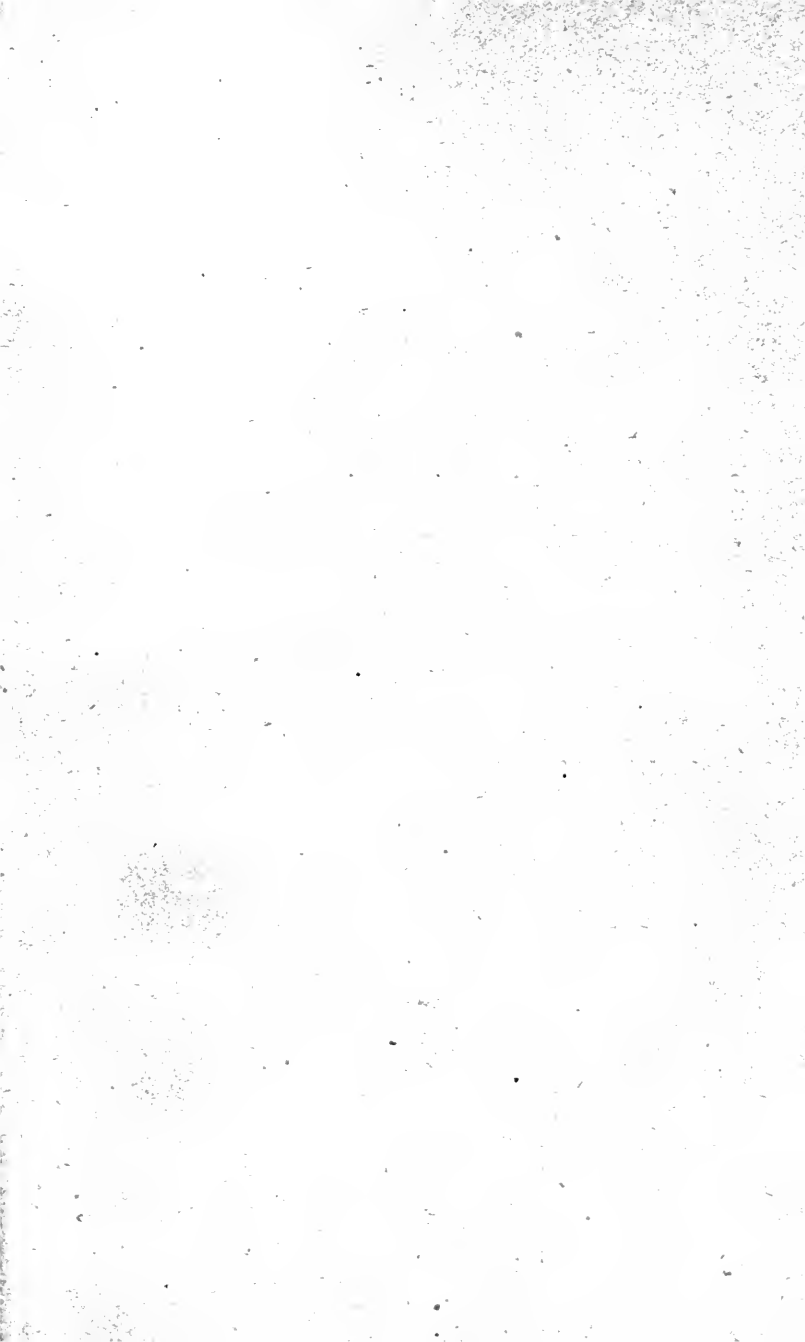
A PARIS





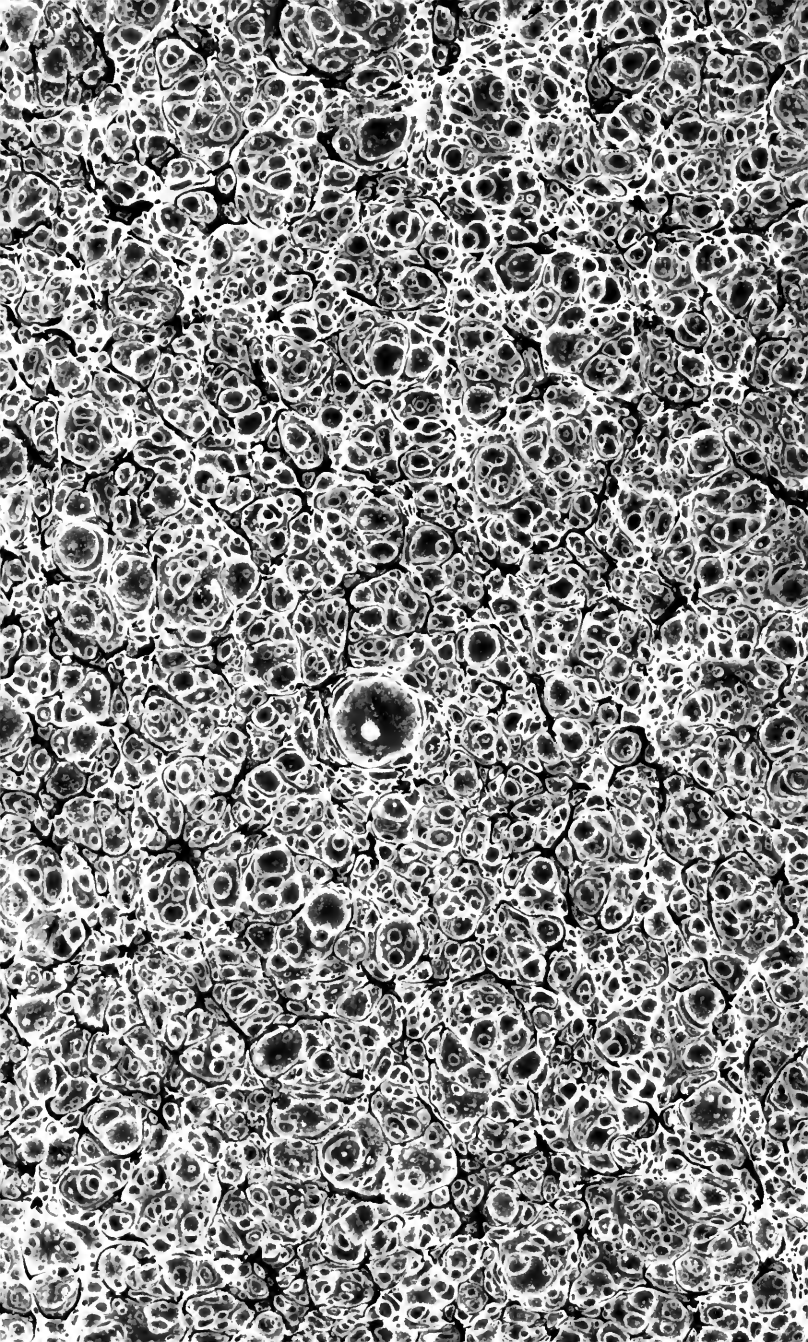












NA
1052
B47

Berty, Adolph
Les grands architectes
français de la Renaissance

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

